

Leila Marsan

## L'orientalisme persan en France : échanges diplomatiques et commerciaux, représentations littéraires et influences culturelles (1636-1721)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

### L'audience donnée par Louis XIV à l'ambassadeur de Perse à Versailles

Le 19 février 1715. Estampe. Collection Hennin.

Paris. Éditions Langlois.

BnF, département des Estampes et de la Photographie, RESERVE QB-201 (170)-FT 4

© Bibliothèque nationale de France

Mémoire de master 1 « Histoire et civilisations modernes et contemporaines »

Mention : Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours : Histoire moderne et contemporaine – sciences humaines et sociales

Sous la direction de Mathieu Grenet

Année universitaire 2023-2024

“I write to discover what I think.”  
– Daniel J. Boorstin

## Remerciements

J'aimerais commencer l'écriture de ce mémoire par des remerciements, que j'adresse aux personnes qui m'ont aidé dans ce projet au cours de cette année universitaire 2023-2024.

Tout d'abord, je remercie grandement mon directeur de mémoire, Mathieu Grenet, qui a guidé mon projet, m'apportant ses conseils et son expertise scientifique pour mener à bien ce mémoire. Il m'a appris un des plus grands principes d'un historien – défendre son travail – ce que je veux mener à bien par l'écriture de ce projet qui me tient à cœur. Je suis très reconnaissante d'avoir un directeur aussi impliqué dans les recherches et avancements, du début jusqu'à la fin.

J'adresse également mes remerciements à mes anciens professeurs de l'UGA : Gilles Bertrand, qui m'a apporté une aide précieuse pour l'élaboration de mon projet de futur mémoire et Sylvain Venayre, qui a dirigé mon mini-mémoire de licence 3 et m'a aidé à faire mes premiers pas dans le monde de la recherche.

Enfin, je dédie ce mémoire à ma famille et mes amis proches, qui m'ont guidé dans cette aventure et m'ont soutenu sans faille, pour permettre la réussite de ce projet.

# Sommaire

## **Introduction**

## **Historiographie du sujet**

**Chapitre I :** L'intérêt et la curiosité de la France pour la Perse : le voyage comme vecteur de contact

1. Sources de l'étude
2. Les missions politiques, commerciales et religieuses en Perse
3. Les voyageurs et la création d'un imaginaire sur la Perse
4. Les représentations de la politique persane dans les récits de voyage

**Chapitre II :** Les échanges franco-persans : intérêts commerciaux avec la Perse et influences persanes en France

1. Sources de l'étude
2. L'introduction des produits orientaux par le commerce méditerranéen
3. Apparition et développement d'une mode persane dans la société française

**Chapitre III :** Les enjeux de la diplomatie franco-persane à la lumière de l'ambassade de 1715

1. Sources de l'étude
2. Déroulement et enjeux de l'ambassade de 1715 à Versailles
3. Une impression ambigüe laissée par l'ambassadeur persan
4. La connaissance de la Perse au service de la diplomatie française
5. Les échos littéraires de l'ambassade

## **Conclusion**

## **Bibliographie**

## **Corpus de sources**

## **Annexes**

## **Table des matières**



## Introduction

Je commençai le *second* [voyage] en 1671, & ne l'achevai qu'en 1677. La forte envie que j'avois de bien connoître la *Perse*, & d'en donner des *Relations* exactes & fideles, me fit employer tout ce temps à étudier, le plus assidûment qu'il me fut possible, la langue du Païs ; à connoître avec exactitude les Moeurs & les Coutumes de ses peuples ; à fréquenter & suivre régulièrement la Cour ; à y converser avec les Grands, & avec les Sçavans ; & enfin à y examiner soigneusement tout ce qui pouvoit meriter la curiosité de nôtre *Europe*, par rapport à un grand & vaste Païs que nous pouvons appeler *un autre Monde*, soit par la distance des Lieux, soit par la diversité des Moeurs & des Manieres. En un mot, je pris tant de soin & tant de peine à m'instruire de ce qui regarde la *Perse*, que je puis dire sans exageration, que je connois, par exemple, *Ispahan*, mieux que *Londres*, quoique j'y sois établi depuis plus de vingt-six ans ; que je parle le *Persan* avec autant de facilité que l'*Anglois*, & presque aussi aisément que le *François* ; que j'ai vû presque tout ce grand Empire, l'ayant entierement traversé dans sa longueur & dans sa largeur ; & ayant parcouru ses *Mers Caspienne & Oceane* d'un bout à l'autre, & ses Frontieres en *Armenie*, en *Iberie*, en *Medie*, en *Arabie*, & vers le fleuve *Indus* ; & qu'à l'égard du peu d'endroits où je n'ai point été moi-même, je m'en suis tellement informé, que je croirois, par maniere de dire, m'y reconnoitre, si j'y étois soudainement transporté<sup>1</sup>.

Jean Chardin exprime avec ces propos une affinité avec la Perse : elle se manifeste par une curiosité qui le pousse à mener des recherches au cours de son voyage. Dans la préface de son oeuvre il s'engage à fournir aux lecteurs un récit détaillé de ses études, enrichies par une lecture approfondie des ouvrages existants sur la Perse. Chardin dispose d'une connaissance précise de la géographie, la langue et la culture persanes comme résultat de ses lectures et observations. Cet enthousiasme pour la découverte de la Perse témoigne d'un intérêt croissant des Européens pour l'Orient au cours du XVII<sup>e</sup> siècle.

Cet exemple nous permet de comprendre d'une manière l'orientalisme. Cependant, c'est un concept complexe qui se décline sous plusieurs angles : académique, culturel, artistique et politique. Une première approche définit l'orientalisme comme « discipline scientifique<sup>2</sup> » au moment de son apparition au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle désigne l'étude des sociétés orientales par l'apprentissage des langues, cultures et religions de l'Orient. Les érudits qui se

---

1 Jean Chardin, *Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse, et autres lieux de l'Orient*, t. 1, Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1711, préface, n. p.

2 Henry Laurens, « L'orientalisme français : un parcours historique » in Youssef Courbage et Manfred Kropp (dir.), *Penser l'Orient. Traditions et actualités des orientalismes français et allemand*, Beyrouth, Orient Institut, 2004, pp. 103-128, p. 103.

spécialisent dans ce domaine sont appelés orientalistes<sup>3</sup>. La discipline se développe dans le contexte des contacts commerciaux et diplomatiques entre l'Europe et les régions orientales au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Dans cette perspective l'Orient est défini de deux manières. D'une part, il est délimité par une zone géographique au-delà du bassin méditerranéen et qui comprend les territoires du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Asie orientale. D'autre part l'Orient est perçu comme un espace culturel inconnu au moment des premières explorations<sup>4</sup>. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, l'orientalisme se distingue par « l'idée d'une recherche pure servant au prestige de l'État<sup>5</sup> ». Les savants travaillent sous la protection royale et enrichissent les bibliothèques en rapportant des artefacts et des manuscrits orientaux. Leur objectif est de transmettre les connaissances relatives à l'Orient par la production d'ouvrages scientifiques et de récits de voyage. Influencée par les études scientifiques, cette production entraîne le développement d'un imaginaire collectif dans les sociétés européennes.

La mention d'imaginaire introduit une deuxième approche du concept. L'orientalisme se définit aussi par les représentations de l'Orient dans l'art et la littérature occidentales. Celles-ci comprennent un ensemble d'images et de thèmes qui popularisent l'Orient comme symbole « d'altérité et d'exotisme<sup>6</sup> ». Cet ensemble participe au développement d'un goût oriental au cœur des sociétés et cultures occidentales. Les écrits documentaires et les récits fictionnels se multiplient : ils répondent aux demandes d'un lectorat à la recherche de « *res orientales*<sup>7</sup> ». La perception occidentale d'un Orient lointain et mystérieux contribue à créer des stéréotypes. Se substituant à une connaissance savante, ces derniers construisent une vision générale sur les civilisations orientales. L'Orient est vu à travers un prisme culturel : les représentations participent à le considérer comme objet de fascination et de rejet.

À la fois discipline scientifique et représentation d'un espace réel et fantasmé, l'orientalisme favorise la création d'un discours sur les civilisations orientales. En miroir, il entraîne également la justification d'une « “exceptionnalité” européenne<sup>8</sup> » au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce discours nous permet de mesurer l'impact politique et culturel de l'orientalisme au fil de

---

3 Voir sur ce sujet : François Pouillon (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, IISMM, éditions Karthala [nouvelle édition revue et augmentée], 2012.

4 Myrtille Méricam-Bourdet, « Pourquoi s'intéresser à l'Orient musulman sous la Régence » in *Cahiers Saint-Simon*, n° 45, 2017, pp. 5-16, p. 5.

5 Laurens, *art. cit.*, p. 104.

6 Irini Apostolou, « L'apparence extérieure de l'Orient et son rôle dans la formation de l'image de l'autre par les voyageurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle » in *Cahiers de la Méditerranée*, n° 66, 2003, pp. 1-14, p. 5.

7 Dominique Carnoy, *Représentations de l'Islam dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 46.

8 Laurens, *art. cit.*, p. 109.

son évolution. Une dernière approche apporte une critique sur la manière dont l'Orient est représenté dans la pensée occidentale. Edward Saïd étudie la construction intellectuelle déterminant les facteurs de « la supériorité occidentale et [de] l'infériorité orientale<sup>9</sup> ». Cette construction s'établit par une distinction structurelle entre un Occident dominateur et un Orient perçu comme archaïque. L'orientalisme est pensé comme « une espèce de projection de l'Occident sur l'Orient et [une] volonté de le gouverner<sup>10</sup> ». Cette pensée s'inscrit dans le contexte des politiques coloniales entreprises aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles au Moyen-Orient et en Afrique du Nord<sup>11</sup>. Ces politiques revendiquent une mission civilisatrice de l'Occident à l'intention de populations considérées comme arriérées. L'orientalisme contribuerait ainsi à fausser l'image de l'Orient en ignorant ses richesses culturelles. Les propos de Saïd mettent en cause la validité de cette construction intellectuelle, en tant qu'elle justifie le discours sur la supposée infériorité orientale.

L'orientalisme soulève des questions sur la manière dont l'Europe perçoit et interagit avec les civilisations orientales. Au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'orientalisme persan s'inscrit dans cette définition plus large de l'orientalisme. Il prend place dans une période où la Perse suscite l'intérêt de la France et entraîne la circulation des hommes, des produits et des idées. La Perse fait l'objet d'une étude approfondie des marchands<sup>12</sup> qui recueillent des informations sur la société persane. Les explorations permettent aux voyageurs de rapporter des manuscrits et œuvres littéraires qui sont traduits par la suite. Les voyageurs dressent un portrait ambigu d'une Perse « repoussante ou séductrice, barbare ou raffinée, violente ou indolente<sup>13</sup> ». À l'image de l'Orient, la Perse est ainsi liée aux « représentations passées, proches ou lointaines<sup>14</sup> » liées à son histoire et sa culture.

Si l'orientalisme persan se conforme à cette définition générale, il se distingue par des spécificités, du moins dans sa version française. Tout d'abord, il nous permet de relire les critiques abordées par Edward Saïd à la lumière du contexte historique autour des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Au cours du règne de Louis XIV, les recherches sur la société persane obéissent aux besoins de la politique étrangère. Elles contribuent à ériger la France comme

9 Edward W. Saïd, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, trad. Catherine Malamoud, Seuil, 2004, p. 57.

10 *Idem*, p. 114.

11 *Idem*, p. 119.

12 Parmi les voyageurs français s'étant rendus et ayant séjourné en Perse on peut citer Chardin (deux voyages entre 1665 et 1677), Jean-Baptiste Tavernier (six voyages entre 1636 et 1668) et Jean de Thévenot (un voyage entre 1663 et 1667).

13 Frédéric Jacquin, *Le voyage en Perse au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2010, p. 13.

14 Méricam-Bourdet, *art. cit.*, p. 5.

puissance européenne de premier plan. Les expéditions scientifiques, les collections d'artefacts et les accords commerciaux constituent « les outils d'un impérialisme précoce<sup>15</sup> ». Cependant, à la suite de ces expéditions la Perse n'est pas perçue comme inférieure ; elle constitue au contraire « le modèle d'une civilisation<sup>16</sup> » avec laquelle la France peut se comparer. On observe le développement d'échanges culturels qui se manifestent par une intégration d'éléments persans dans la société française. Ces éléments déterminent l'impact de l'influence persane en France. Ils contribuent à enrichir la pensée des Lumières en France, tandis que la Perse se nourrit elle-même de cette pensée<sup>17</sup>. Enfin, l'orientalisme persan se distingue sur un dernier point : il permet une réflexion critique sur la France du XVIII<sup>e</sup> siècle. La Perse est utilisée comme point de comparaison avec la société, la religion et la politique françaises à la fin du règne de Louis XIV. Cette comparaison est exploitée par l'usage du « miroir persan<sup>18</sup> » : ce dernier nous montre comment se forment les similitudes entre la France et la Perse.

Au vu des dernières remarques, il me paraît pertinent de centrer le sujet de l'orientalisme persan sur une période chronologique qui s'étend de 1636 à 1721. 1636 correspond à la première des six expéditions de Jean-Baptiste Tavernier, à partir desquelles il publiera ses *Six voyages*<sup>19</sup>. Le choix de clore l'étude en 1721 se justifie par la publication des *Lettres persanes* par Montesquieu, une œuvre inspirée de l'ambassade persane à Versailles en 1715<sup>20</sup>. Le choix d'appliquer cette chronologie ne signifie pas pour autant que l'orientalisme débute en 1636 et se termine en 1721 : ces dates constituent des indicateurs temporels et permettent de se pencher sur une période précise.

Les relations entre la France et la Perse au cours de la période étudiée nous permettent d'expliquer le développement de l'orientalisme persan par le biais des échanges commerciaux

---

15 Ina Baghdiantz-McCabe, *Orientalism in Early Modern France: Eurasian Trade, Exotism, and the Ancient Régime*, New York, Berg, 2008, p. 102.

16 Jeanne Chaybany, *Les voyages en Perse et la pensée française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Téhéran, Imprimerie du Ministère de l'information, 1971, p. 356.

17 *Idem*, p. 361.

18 Susan Mokhberi, *The Persian Mirror: Reflexions of the Safavid Empire in Early Modern France*, Londres, Oxford University Press, 2019, p. 5.

19 Référence complète : Tavernier, *Les Six Voyages de Jean-Baptiste Tavernier, écuyer baron d'Aubonne, qu'il a fait en Turquie, en Perse, et aux Indes, pendant l'absence de quarante ans, & par toutes les routes que l'on peut tenir : accompagnés d'observations particulières sur la qualité, la religion, le gouvernement, les coutumes & le commerce de chaque pays ; avec les figures, le poids, & la valeur de monnoyes qui y ont cours*, Paris, Gervais Clouzier et Claude Barbin, 1676.

20 Mokhberi, *op. cit.*, p. 146.

et diplomatiques, des représentations littéraires et des influences culturelles. La Perse est un empire dirigé par la dynastie safavide depuis le XVI<sup>e</sup> siècle : elle est entourée par l'Empire ottoman et l'Empire moghol, considérés comme des « géants régionaux<sup>21</sup> ». Durant son règne, de 1587 à 1629, le shah Abbas I<sup>er</sup> cherche à assurer l'unité territoriale de l'Empire pour s'imposer face à ses voisins. En adoptant le chiisme comme religion officielle, la Perse se dresse en tant que rivale de l'Empire ottoman sunnite. Pour « faire de l'État safavide une puissance de premier plan<sup>22</sup> », Abbas I<sup>er</sup> se tourne alors vers les puissances européennes pour établir des alliances contre l'Empire ottoman. La politique d'ouverture du shah se caractérise par l'envoi d'ambassades en Europe au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. Sous Louis XIII, la France a ainsi un rôle prééminent dans la stratégie politique persane, au point que le parti dévot envisage une alliance avec la Perse, considérée comme une « alliée de la chrétienté<sup>24</sup> ». Dès 1628, des ordres religieux sont envoyés afin d'établir un contact avec les populations chrétiennes présentes en Perse : les missionnaires profitent alors d'un climat de tolérance religieuse qui favorise l'établissement de couvents à Ispahan, capitale de l'Empire<sup>25</sup>. Ces ordres renforcent l'influence française en Perse, notamment à la cour du shah.

Les relations entre la France et la Perse sont motivées dans un premier temps par des stratégies politiques et des intérêts religieux réciproques. À cela s'ajoutent les besoins du commerce qui, côté français, encouragent le développement des voyages en Perse. Situé sur la route des Indes, l'Empire perse est traversé par les négociants comme Jean Chardin ou Jean-Baptiste Tavernier. Agissant en tant que joailliers, ils font du commerce de matières précieuses qui sont revendues à leur retour en France. Lors de son premier voyage en 1665, Chardin se rapproche du shah Abbas II (r. 1642-1666) qui le nomme « marchand royal<sup>26</sup> ». Les voyages sont motivés par des initiatives privées, mais proviennent aussi d'interventions publiques soutenues par l'État français. Les échanges commerciaux se caractérisent ainsi par les investissements de l'État en Perse. Fondée en 1664 par Jean-Baptiste Colbert, la Compagnie des Indes Orientales entend concurrencer les puissances hollandaise et anglaise sur le marché des produits de luxe orientaux, et notamment persans<sup>27</sup>. La soie se retrouve au

---

21 Aurélie Chabrier-Salesse, « Les Européens à la cour de shah 'Abbas I<sup>er</sup> : stratégies et enjeux de l'implantation européenne pour la monarchie safavide » in *Dix-septième siècle*, n° 278, 2018, pp. 9-24, p. 22.

22 *Idem*, p. 10.

23 *Idem*, p. 15.

24 Mokhberi, *op. cit.*, p. 10.

25 Chaybany, *op. cit.*, p. 21-22 : l'historienne évoque les principaux couvents catholiques d'Ispahan qui appartiennent aux ordres capucins, carmélites et augustins au XVII<sup>e</sup> siècle.

26 Mokhberi, *op. cit.*, p. 17.

27 *Idem*, p. 16.

cœur de cette concurrence : réputée pour sa qualité, elle fait l'objet d'une politique commerciale du shah dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette politique permet au shah d'ouvrir des comptoirs commerciaux en Perse, le plus connu étant Bandar Abbas. Présents à Ispahan et bénéficiant d'un « statut privilégié pour développer leurs activités commerciales<sup>28</sup> », les Arméniens permettent à la monarchie safavide d'étendre son influence sur les marchés européens. Ce sont dans les ports français que les échanges commerciaux prennent place avec l'activité des négociants arméniens. Présents depuis l'édit d'affranchissement du port de Marseille en 1669, les Arméniens proviennent d'une branche des marchands qualifiés issus d'une « politique d'immigration choisie<sup>29</sup> ». Ils soutiennent la politique mercantiliste de Colbert en approvisionnant les industries françaises en produits persans. L'intégration de la communauté arménienne est un facteur de « confrontation à l'altérité culturelle<sup>30</sup> ». Celle-ci marque l'origine d'influences mutuelles entre les marchands marseillais et les Arméniens le temps de leur établissement<sup>31</sup>. Marseille adopte alors une mode orientale qui se diffuse dans le reste du territoire français.

Les besoins du commerce conduisent en même temps à des échanges diplomatiques, qui appuient le commerce par l'établissement de traités. Deux exemples illustrent l'émergence de cette diplomatie franco-persane. Le premier, en 1706, est une délégation menée par Jean-Baptiste Fabre pour « négocier des droits commerciaux et obtenir une protection spécifique pour les missionnaires français<sup>32</sup> » basés en Perse. L'ambassade a pour but d'établir une alliance politique contre l'Empire ottoman, ennemi de la Perse. Pierre-Victor Michel reprend la mission en 1708 et poursuit les objectifs de son prédécesseur. La signature du premier traité d'alliance et de commerce marque une « entente diplomatique et politique entre un État européen et un autre État étranger<sup>33</sup> ». Par cette mission, la France étend son influence au-delà de l'Europe. Le deuxième exemple est l'envoi d'une ambassade dirigée par Mohammed Reza Beg en 1715. Elle représente un événement important pour consolider les relations diplomatiques entre la France et la Perse. L'objectif est de signer un traité politique en vue de reconquérir le territoire perdu de Mascate. Ce traité stipule qu'en échange d'une alliance militaire, la France obtiendra des privilèges commerciaux et une protection pour les

---

28 Chabrier-Salesse, *art. cit.*, p. 21.

29 Olivier Raveux, « Entre réseau communautaire international et intégration locale : la colonie marseillaise des marchands arméniens de la Nouvelle Djoulfa (Ispahan), 1669-1715 » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 59-1, 2012, pp. 83-102, p. 88.

30 *Idem*, p. 94.

31 *Idem*, p. 85.

32 Mokhberi, *op. cit.*, p. 44.

33 *Idem*, p. 45.

missionnaires<sup>34</sup>. Signé le 13 août 1715, il prévoit également l'instauration d'un consulat de Perse à Marseille<sup>35</sup>. Reconnue pour son rôle dans les échanges commerciaux, la cité phocéenne accueille les membres de la délégation persane suite aux négociations liées à l'ambassade.

Ce sont les intérêts politiques, religieux, commerciaux et diplomatiques qui forment la base des relations franco-persanes au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les relations entre la France et la Perse se caractérisent aussi par des intérêts culturels, qui se manifestent par une volonté de mener des recherches scientifiques en Perse. Sous Louis XIV et Colbert, ces recherches sont entreprises par « des missionnaires, des voyageurs et des collectionneurs zélés<sup>36</sup> ». François Pétis de la Croix est envoyé par Colbert en 1670 pour apprendre les langues et cultures orientales<sup>37</sup>. Il effectue une partie de son trajet en Perse pour récolter des manuscrits persans afin d'enrichir les collections de la Bibliothèque royale. Pour faciliter la traduction des œuvres littéraires, des dictionnaires de langue persane sont élaborés à partir de 1639<sup>38</sup>. La publication de ces œuvres développe la recherche d'un goût oriental chez le lectorat français ; elle permet de mesurer l'impact culturel de l'orientalisme persan dans la société française. Dans cette perspective, la traduction de *Gulistan ou L'empire des roses* par André du Ryer (1634) révèle « l'image d'une Perse civilisée<sup>39</sup> ». Ces représentations créent des imaginaires sur et autour de la société persane. Elles reflètent également des similitudes avec la société française sous Louis XIV. Comme l'explique Jeanne Chaybany, la culture persane présente un degré de raffinement comparable à celle de la société française du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>.

Le rapport de comparaison joue un rôle important dans l'émergence des influences culturelles entre la France et la Perse. Il est visible dans les récits de voyage des marchands qui sillonnent la Perse depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Par exemple, Jean Chardin établit des analogies entre la nature du pouvoir persan et celle du pouvoir français<sup>41</sup>. Les renseignements des voyageurs nous permettent de comprendre comment s'opère la circulation des idées depuis la Perse jusqu'en France. Les descriptions du pouvoir safavide permettent à

---

34 *Idem*, p. 77.

35 Guillaume Aral, « Hagopdjan de Deritchan, consul de Perse à Marseille (1715-1728) » in *Revue du monde arménien moderne et contemporain*, t. 6, 2001, pp. 29-36, p. 29.

36 Baghdiantz-McCabe, *op. cit.*, p. 102.

37 Mokhberi, *op. cit.*, p. 32.

38 *Idem*, p. 27. L'historienne cite comme référence pour les dictionnaires de langue persane : Louis de Dieu, *Rudimenta linguæ persicæ*, Leyde, Ex Officina Elseviriane, 1639 ; Edmund Castell, *Lexicon heptaglotton*, Londres, éditeur Thomas Roycroft, 2 vol., 1669.

39 *Ibid.*

40 Chaybany, *op. cit.*, p. 198.

41 *Idem*, p. 74.

Montesquieu de réutiliser le concept de « despotisme oriental<sup>42</sup> » pour qualifier le pouvoir royal en France. Dans les *Lettres persanes*, il utilise des personnages persans fictifs pour offrir une satire de la société française sous l'Ancien Régime. Cette satire est rendue possible grâce à la « documentation solide et complète<sup>43</sup> » dont dispose Montesquieu sur la Perse. L'influence culturelle est prédominante dans l'art et la littérature ; elle nous permet de mesurer comment l'empreinte persane s'ancre en France.

Dans ce mémoire, nous nous attacherons à retracer l'évolution des relations franco-persanes entre 1636 et 1721, en étudiant les conséquences de cette évolution sur la construction et la perception de l'image de la Perse dans la société et la culture françaises. Pour y parvenir, nous nous pencherons sur l'intérêt manifesté par les Français pour la Perse, en nous focalisant notamment sur le rôle des voyageurs comme vecteurs de contact. L'étude se concentrera ensuite sur les intérêts commerciaux français en Perse, et sur la manière dont les échanges commerciaux alimentent une influence persane en France, qui se traduit par le développement d'un goût oriental dans la société française. Dans un dernier temps, nous aborderons les enjeux de la diplomatie franco-persane, notamment à travers l'étude de l'ambassade persane envoyée en France en 1715, dont on analysera l'impact sur les relations entre la France et la Perse, ainsi que sur les œuvres littéraires inspirées de l'ambassade.

---

42 Mokhberi, *op. cit.*, p. 112.

43 Chaybany, *op. cit.*, p. 203.



## Historiographie du sujet

Que sait-on sur l'orientalisme persan et les relations entre la France et la Perse ? Comment ces sujets ont-ils été appréhendés par les auteurs et quels types de sources ont été analysées ? Les travaux existants peuvent se décliner sous plusieurs formes : ouvrages, articles, conférences, mémoires et thèses universitaires. L'étude des travaux sur l'orientalisme persan est à la fois chronologique et thématique. Elle concerne tout d'abord l'histoire de l'Orient et des voyages en Perse. Se situant au croisement de plusieurs champs historiographiques, elle bénéficie des apports de la recherche internationale, notamment anglophone. Enfin, on se penchera sur le besoin de combler un « vide historiographique<sup>44</sup> » dans les recherches récentes menées sur la Perse.

### **Histoire sur l'étude de l'Orient et de la Perse**

#### *Tentatives de comprendre et définir l'Orient*

À la suite de mes lectures, un constat s'impose : l'Orient est un concept qui ne peut être défini d'une seule manière, ce que rappelle David Vinson<sup>45</sup>. Théorisé de différentes façons à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, l'Orient se caractérise tout d'abord par un espace musulman comprenant les territoires dominés par l'Empire ottoman et la Perse. Les recherches scientifiques menées sur l'Orient découlent d'un « ensemble de représentations collectives créé et véhiculé par la pensée occidentale<sup>46</sup> ». L'Orient s'oppose ainsi à l'Occident dans la pensée française du XIX<sup>e</sup> siècle, s'inscrivant dans une double dimension de réalité et d'imaginaire.

---

44 Olivier Raveux, « Entre réseau communautaire international et intégration locale : la colonie marseillaise des marchands arméniens de la Nouvelle Djoulfa (Ispahan), 1669-1715 » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 59-1, 2012, pp. 83-102, p. 84.

45 David Vinson, « L'orient rêvé et l'orient réel au XIX<sup>e</sup> siècle. L'univers perse et ottoman à travers les récits des voyageurs français » in *Revue d'histoire littéraire de France*, vol. 104, 2004, pp. 71-91.

46 *Idem*, p. 74.

Pour comprendre comment l'Orient se théorise comme concept, nous devons prendre du recul sur l'étude de l'orientalisme persan au cours de la période définie, et se pencher sur le XIX<sup>e</sup> siècle où se construit la vision d'un Orient dit romantique. Le voyage en Orient transcende la production de connaissances caractéristique du XVII<sup>e</sup> siècle ; il s'inscrit dans une expérience d'enrichissement culturel. C'est dans cette optique que Chateaubriand<sup>47</sup> entreprend des expéditions dans l'Empire ottoman à partir de 1806, se définissant comme historien et mémorialiste dans son ouvrage *Itinéraire de Paris à Jérusalem*<sup>48</sup>. Suite aux écrits de Chateaubriand, les œuvres littéraires de Victor Hugo<sup>49</sup> et Gustave Flaubert<sup>50</sup> participent à la transmission d'un imaginaire oriental, tout comme la presse avec *La Revue des deux mondes*, fondée en 1829. La conceptualisation de l'Orient s'inspire des écrits relatifs au XVIII<sup>e</sup> siècle : Montesquieu<sup>51</sup> théorise l'Orient comme un espace partagé entre une partie ottomane et une partie persane, qui elle seule serait capable de s'ouvrir au progrès encouragé par l'Occident<sup>52</sup>. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les imaginaires liés à l'Orient renvoient dos à dos les représentations négatives et positives sur l'Empire ottoman et la Perse.

Qu'en est-il des travaux menés au XX<sup>e</sup> siècle ? Au tout début du siècle, Pierre Martino<sup>53</sup> propose une synthèse sur la connaissance orientale aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, qui s'appuie sur des sources provenant de récits de voyage et d'œuvres fictionnelles sur l'Empire ottoman et la Perse. L'auteur souligne l'importance de la « tradition littéraire moderne<sup>54</sup> » pour comprendre la portée des représentations qui existent sur l'Orient. Les imaginaires participent à la construction d'un « Orient-type, factice et incomplet<sup>55</sup> » qui évolue selon les époques, les sources, les auteurs et les sujets d'étude. Autrement dit, on ne peut donner qu'une définition incomplète de l'Orient. Marie-Louise Dufrenoy reprend la synthèse de Martino par la définition suivante : « la notion d'Orient demeura fort longtemps assez vague pour encourager la libre création d'images fantastiques et somptueuses dans l'esprit des artistes et des romanciers<sup>56</sup> ». Elle cite parmi eux *Les Mille et une Nuits*, traduit et publié par Antoine

---

47 François-René de Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Paris, Calmann-Lévy, 1881.

48 Pierre Nora, « Chateaubriand, le premier intellectuel ? » in *Les cahiers de médiologie*, n° 11, 2001, pp. 36-45, p. 43.

49 Victor Hugo, *Les Orientales*, Paris, Charles Gosselin, 1829.

50 Gustave Flaubert, *Salammbô*, Paris, Michel Lévy, 1862.

51 Montesquieu, *Lettres persanes*, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, 1<sup>ère</sup> édition, 1721.

52 Vinson, *art. cit.*, p. 78.

53 Pierre Martino, *L'Orient dans la littérature française*, Paris, Hachette, 1906.

54 *Idem*, p. 5.

55 *Idem*, p. 61.

56 Marie-Louise Dufrenoy, *L'Orient romanesque en France (1704-1789). Études d'histoire et de critique littéraire*, Montréal, Beauchemin, 1946, introduction, n. p.

Galland entre 1704 et 1717, comme ouvrage de référence dans la fiction orientale. En analysant la tradition romanesque autour de l'Orient, Dufrenoy évalue la complexité de cette notion. Elle aborde les besoins qui ont amené à la création de l'orientalisme comme discipline influencée par une abondante tradition littéraire.

Si les premières études sur l'Orient sont abordées dans les études littéraires, les études historiques prennent également leur essor. Paul Hazard<sup>57</sup> analyse les voyages en Orient comme facteur d'un bouleversement intellectuel en Europe. Fondée en 1966, la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* propose des études sur le monde musulman grâce aux apports des spécialistes du Maghreb, de l'Iran et de la Turquie. Enfin, on ne peut aborder la compréhension de l'Orient sans l'analyse des enjeux contemporains par Henry Laurens<sup>58</sup>.

### *Une histoire de l'exotisme et des voyages en Perse*

L'Orient est un concept qui s'appuie notamment sur les imaginaires collectifs. Dans son étude, Jean-Louis Tritten<sup>59</sup> met en lumière le processus derrière la construction du mythe oriental depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. Il indique qu'au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, l'attrait pour l'Orient crée un « goût occidental pour l'exotisme<sup>60</sup> » et un support aux réflexions philosophiques. Du côté de l'anthropologie, Francis Affergan<sup>61</sup> définit l'exotisme comme une fascination et une idéalisation pour tout ce qui est étranger dans la culture occidentale. Dans cette perspective, Irini Apostolou<sup>62</sup> analyse le regard sur les modes vestimentaires orientales dans les récits de voyage et les œuvres d'art. Elle indique que « les voyageurs français se servent souvent de l'apparence extérieure des Orientaux comme signe d'altérité et d'exotisme<sup>63</sup> » et souligne une généralisation de l'identité orientale par l'usage de stéréotypes. Ces derniers nourrissent les imaginaires occidentaux en facilitant « la prise de conscience de l'Autre<sup>64</sup> ».

Le voyageur se confronte indubitablement à l'altérité au cours de ses rencontres avec

---

57 Paul Hazard, *La crise de conscience européenne (1680-1715)*, Paris, Boivin et Cie, 1935.

58 Henry Laurens, *Les crises d'Orient. 1768-1914*, t. 1, Paris, Fayard, 2017 ; *Les crises d'Orient. La naissance du Moyen-Orient (1914-1949)*, t. 2, Paris, Fayard, 2019.

59 Jean-Louis Tritten, *Mythes de l'Orient en Occident*, Paris, Ellipses, 2012.

60 *Idem*, p. 50.

61 Francis Affergan, *Exotisme et Altérité. Essai sur les fondements d'une critique de l'anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1987.

62 Irini Apostolou, « L'apparence extérieure de l'Orient et son rôle dans la formation de l'image de l'autre par les voyageurs français au XVIII<sup>e</sup> siècle » in *Cahiers de la Méditerranée*, n° 66, 2003, pp. 1-14.

63 *Idem*, p. 5.

64 *Idem*, p. 8.

les populations de l'Empire ottoman ou de la Perse. Jeanne Chaybany<sup>65</sup> consacre un ouvrage à l'impact des récits de voyage sur la connaissance de la Perse. Elle s'appuie sur les écrits des missionnaires<sup>66</sup> et des marchands<sup>67</sup> ayant sillonné l'Empire depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle relève que les explorations sont motivées par des raisons religieuses, politiques et culturelles et indique que « les rapports se précisent entre les voyages et la connaissance de la Perse<sup>68</sup> ». À ce propos, on peut se référer à l'étude de Frédéric Jacquin<sup>69</sup>, qui fait une analyse comparative des sources en se penchant sur « la façon dont le voyageur appréhende la Perse et l'image qu'il élabore de ce pays et de sa population<sup>70</sup> ». Les apports de Jeanne Chaybany et Frédéric Jacquin sont essentiels pour comprendre la découverte de la Perse, qui préfigure le développement de l'orientalisme persan. Ces historiens se penchent sur l'influence des récits des voyageurs – qui dressent le portrait d'une Perse à la fois familière et exotique – au cœur de la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

## Un croisement de plusieurs champs historiographiques

### *Une histoire culturelle des représentations*

Cette étude prend place dans le sillage de plusieurs champs historiographiques, l'un d'entre eux étant l'histoire culturelle. Celle-ci est définie par Antoine Prost comme « une histoire sociale des représentations, ou [...] une histoire des représentations collectives<sup>71</sup> » d'une société sur une période donnée. En rapportant cette réflexion à notre problématique sur la construction de l'image de la Perse, il est possible de faire l'histoire culturelle des représentations qui circulent entre la France et la Perse au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Dans ce cadre, cette histoire s'attache à déterminer la réceptivité d'un ou de plusieurs groupes sociaux aux représentations sur la Perse, notamment dans les œuvres littéraires

---

65 Jeanne Chaybany, *Les voyages en Perse et la pensée française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Téhéran, Imprimerie du Ministère de l'information, 1971.

66 Pacifique de Provins, *Relation du voyage en Perse par le Révérend Père Pacifique de Provins prédicateur capucin...*, Paris, Nicolas et Jean de la Coste, 1631 ; Raphaël du Mans, *Estat de la Perse en 1660*, publié avec notes et appendice de Charles Schefer, Paris, Ernest le Roux, 1890.

67 Jean-Baptiste Tavernier, *Six voyages de Jean-Baptiste Tavernier qu'il a faits en Turquie, en Perse et en Indes*, 2 vol., Paris, Gervais Clouzier et Claude Barbin, 1676 ; Jean Chardin, *Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse, et autres lieux de l'Orient*, 3 vol., Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1711.

68 Chaybany, *op. cit.*, p. 30.

69 Frédéric Jacquin, *Le voyage en Perse au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2010.

70 *Idem*, p. 14.

71 Antoine Prost, « Sociale et culturelle indissociablement » in Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1997, pp. 131-146, p. 134.

fictionnelles et les récits des voyageurs. Ces groupes sociaux participent à la création et la transmission des représentations collectives qui s'ancrent progressivement dans la société d'Ancien Régime. Appliquons ce constat à un cas concret de notre étude, en l'occurrence celui des voyageurs qui agissent comme vecteurs de contact entre la France et la Perse. Ils écrivent pour « une catégorie d'individus qui se reconnaissent [...] dans le partage de valeurs communes et que l'on peut définir comme le public des “honnêtes hommes”<sup>72</sup> ». Dans sa thèse, Aurélie Chabrier-Salesse s'attache à reconstituer l'identité sociologique de deux groupes sociaux : les voyageurs et les lecteurs des récits de voyage. Pour le premier groupe, l'historienne précise qu'il se présente « comme des honnêtes hommes modernes, possédant un certain degré de connaissance et, surtout, une manière d'être et de se comporter indispensable pour paraître à la cour<sup>73</sup> ». La démarche de l'historienne a pour objectif d'évaluer le rapport qui se construit entre ces deux groupes sur la base de l'« “horizon d'attente”<sup>74</sup> ». Autrement dit, un groupe social (la catégorie des voyageurs) produit ce qu'un autre groupe social (celle des lecteurs) attend sur la Perse. Frédéric Jacquin indique dans ce sens que les voyageurs répondent « au besoin d'exotisme de leurs lecteurs<sup>75</sup> », ce qui correspond à une image préconstruite sur la Perse et alimentée par les récits. En tenant compte des interactions entre ces groupes sociaux, les récits de voyage doivent être relus à la lumière du « contexte de rédaction et de réception<sup>76</sup> ».

L'histoire culturelle cherche aussi à analyser la nature et la portée des représentations. À ce titre, les œuvres littéraires transmettent un discours qui circule entre plusieurs groupes sociaux. Pierre Laborie explique que les représentations collectives sont définies comme « des miroirs qui montrent, qui disent mais aussi qui agissent<sup>77</sup> » sur les imaginaires sociaux : c'est le cas des influences culturelles persanes évoquées en introduction du mémoire. Les imaginaires sur la Perse renvoient notamment l'image d'une société de cour raffinée comparable à celle sous Louis XIV. Ils alimentent des réflexions philosophiques sur la nature du pouvoir royal, conformément aux observations des voyageurs sur le shah persan. Laborie

---

72 Aurélie Chabrier-Salesse, *La monarchie safavide et la modernité européenne (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat d'histoire, université Toulouse II-Le Mirail, soutenue le 30 novembre 2013, p. 83.

73 *Idem*, p. 85.

74 *Idem*, p. 83. Renvoi de l'historienne à Hans Robert Jauss, *L'esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1978.

75 Jacquin, *op. cit.*, p. 11.

76 Chabrier-Salesse, thèse citée, p. 83.

77 Pierre Laborie, « Histoire politique et histoire des représentations mentales » in *Bulletins de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 18, 1991, pp. 105-114, p. 111.

se penche également sur les « “effets” produits des représentations sur l'opinion commune<sup>78</sup> ». Appartiennent-elles à une réalité historique ou sont-elles liées à un imaginaire rattaché à la Perse ? Considérés comme des éléments abstraits par l'historien, elles s'ancrent toutefois dans la réalité sociale française. Les représentations participent également à définir et spécifier l'orientalisme persan : leur développement contribue à forger le portrait ambigu de la Perse.

### *Une histoire politique de la diplomatie*

L'orientalisme et les relations entre la France et la Perse s'étudient à la lumière de l'histoire culturelle mais aussi de l'histoire politique, qui s'intéresse aux relations entre les États par la voie diplomatique. Pierre Milza<sup>79</sup> distingue sur ce point l'histoire politique et l'histoire des relations internationales. Bien que cette distinction porte sur l'histoire contemporaine, il est possible de l'appliquer à l'époque moderne et de la rapporter à notre sujet d'étude.

S'intéresser à la politique française aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles revient à se pencher sur l'État royal, objet d'étude de nombre d'historiens modernistes<sup>80</sup>. Vincent Meyzie définit l'État comme « l'ensemble des institutions exerçant une autorité au nom du roi au sein du royaume et les membres de ces institutions<sup>81</sup> ». Cet ensemble encourage le développement des relations entre les États européens au cours de l'époque moderne. Dans son analyse, Milza met en avant un décloisonnement et des interactions constantes entre la politique intérieure et étrangère<sup>82</sup>. Notre étude porte sur la France de Louis XIV, qui inscrit son règne dans le cadre d'une monarchie souveraine et absolue<sup>83</sup>. Le roi intervient auprès des puissances européennes par des jeux d'alliance au cours du XVII<sup>e</sup> siècle grâce à la diplomatie, qualifiée de « mission au service de l'État<sup>84</sup> » par Lucien Bély.

Dans notre étude, la diplomatie désigne une stratégie politique qui répond à des

---

78 *Idem*, p. 112.

79 Pierre Milza, « Politique intérieure et politique étrangère » in René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1988, pp. 315-344, p. 315.

80 Parmi les ouvrages et articles traitant de l'État et la monarchie françaises : Joël Cornette, « L'histoire au travail. Le nouveau “siècle de Louis XIV” : un bilan historiographique depuis vingt ans (1980-2000) » in *Histoire, économie, société*, n° 4, 2000, pp. 561-605 ; Michèle Fogel, *L'État dans la France moderne de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette [nouvelle édition], 2000.

81 Vincent Meyzie, « Histoire(s) de l'État royal (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) » in Nicolas Le Roux (dir.), *Faire de l'histoire moderne*, Paris, Classiques Garnier, 2020, pp. 235-267, p. 235.

82 Milza, *art. cit.*, p. 321.

83 Cornette, *art. cit.*, p. 566.

84 Lucien Bély, « L'invention de la diplomatie » in Robert Frank (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, pp. 107-137, p. 107.

intérêts ou des conflits externes. En Perse, elle se caractérise par l'envoi d'ambassades en Europe, comme le constate Aurélie Chabrier-Salesse, qui consacre une partie de son article aux « enjeux de la diplomatie safavide<sup>85</sup> ». Celles-ci ont pour objectif d'établir des alliances contre l'Empire ottoman, considéré comme l'ennemi de la Perse au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour les ambassadeurs persans, la mission consiste à « évaluer les forces en présence afin de fournir au shah un rapport complet sur la situation européenne<sup>86</sup> ». L'historienne met également en avant les efforts fournis dans la réception des ambassadeurs européens à la cour du shah de Perse. On observe une production abondante de sources produites suite aux ambassades. Écrire l'histoire autour de l'ambassade persane de 1715 est rendue possible grâce aux sources écrites des mémorialistes<sup>87</sup> et de la presse<sup>88</sup>, ainsi que les sources iconographiques des tableaux et gravures des artistes<sup>89</sup> présents aux côtés de Louis XIV. Les enjeux de l'ambassade sont analysés par Anne Kroell<sup>90</sup> et Anne-Marie Touzard<sup>91</sup>, tandis que le déroulement de l'événement est rapporté par Thierry Sarmant<sup>92</sup>, qui se penche sur le voyage de l'ambassadeur à partir d'Ispahan et son séjour à Versailles.

## **Les apports de la recherche internationale sur l'orientalisme**

### *Une critique de l'orientalisme comme domination culturelle*

Les lectures autour de ce mémoire m'amènent à considérer que l'étude de l'orientalisme passe nécessairement par la prise en compte de la recherche internationale, notamment anglophone. Pour ce faire, il faut changer de focalisation sur les relations franco-persanes et s'intéresser aux rapports que l'Europe entretient avec les pays du Proche et Moyen-Orient, puis à l'orientalisme qui se développe par la suite. Ces rapports sont étudiés dans

---

85 Chabrier-Salesse, « Les Européens à la cour de shah 'Abbas I<sup>er</sup> : stratégies et enjeux de l'implantation européenne pour la monarchie safavide » in *Dix-septième siècle*, n° 278, 2018, pp. 9-24, p. 14.

86 *Idem*, p. 16.

87 Louis-Auguste le Tonnelier, baron de Breteuil, *Mémoires*, éd. Evelyne Lever, Paris, François Bourin, 1992 ; Louis de Louvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau*, éd. Yves Coirault, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, vol. V, 1985.

88 Journaux *Le Mercure galant* et *La Gazette de France* [en ligne, BNF Gallica], année 1715.

89 Antoine Coypel, *Réception de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715*, Musée national du château de Versailles et des Trianons ; Jean-Antoine Watteau, *Portrait de l'ambassadeur de Perse Mehemet Riza Beg*, 1715, Paris, Musée du Louvre, cabinet des dessins, fonds des dessins et miniatures.

90 Anne Kroell, *Louis XIV, la Perse et Mascate*, Paris, Société d'Histoire de l'Orient, 1977.

91 Anne-Marie Touzard, *Le drogman Padery : émissaire de France en Perse, 1719-1725*, Paris, Geuthner, 2005.

92 Thierry Sarmant, « Comment peut-on être persan ? » in *1715. La France et le monde*, Paris, Perrin, coll. « tempus », 2017, pp. 190-208.

l'ouvrage d'Edward Saïd<sup>93</sup> qui définit l'orientalisme comme « un style occidental de domination, de restructuration et d'autorité sur l'Orient<sup>94</sup> », constituant un outil de l'impérialisme européen au Proche et Moyen-Orient depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. L'orientalisme n'est plus seulement une discipline scientifique, il devient « une entreprise de civilisation<sup>95</sup> ». Il ne faut pas oublier dans ce cadre la distinction structurelle opérée entre l'Occident et l'Orient. Sur ce point, Saïd se réfère aux études de Denys Hay<sup>96</sup> et étudie les représentations collectives sur « la supériorité européenne par rapport à l'arriération orientale<sup>97</sup> ». Celles-ci sont utilisées pour justifier la colonisation d'un Orient considéré comme inférieur. Cependant, Saïd prend du recul par rapport à ce discours : il réhabilite l'Orient comme une « idée qui a une histoire et une tradition de pensée, une imagerie et un vocabulaire qui lui ont donné réalité et présence en Occident et pour l'Occident<sup>98</sup> ». Autrement dit, l'Orient correspond à une réalité matérielle et l'orientalisme s'est construit sur une tradition intellectuelle qui a préconstruit l'Orient sans prendre en compte cette réalité.

Edward Saïd s'inscrit dans le courant des *postcolonial studies*, apparu aux États-Unis dans les années 1980 et qui se penche sur l'impérialisme européen, légitimé par le discours réducteur sur l'Orient. Emmanuelle Sibeud<sup>99</sup> analyse l'importance de ce courant historique qui propose une nouvelle approche de « l'histoire culturelle du colonialisme<sup>100</sup> », que l'on peut analyser en miroir de l'histoire culturelle des représentations collectives. En effet, on étudie ici les rapports de force entre deux sociétés, ainsi que les discours qui sont produits. Ainsi, les *postcolonial studies* américaines proposent une étude de l'Occident par le biais de l'« histoire sociale, culturelle et politique complète de la domination<sup>101</sup> » sur l'Orient.

### *Le cas spécifique de l'orientalisme persan à l'époque moderne*

L'ouvrage d'Edward Saïd et les *postcolonial studies* se penchent sur l'orientalisme des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en examinant les impacts de ce discours dans les politiques occidentales.

---

93 Edward W. Saïd, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, trad. Catherine Malamoud, Paris, Seuil, 2004.

94 *Idem*, p. 15.

95 *Idem*, p. 16.

96 Denys Hay, *Europe: The Emergence of an Idea*, Édimbourg, Edimburgh University Press, 1968.

97 Saïd, *op. cit.*, p. 19.

98 *Idem*, p. 17.

99 Emmanuelle Sibeud, « *Post-Colonial et Colonial studies : enjeux et débats* » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 51-4bis, 2004, pp. 87-95.

100 *Idem*, p. 92.

101 *Idem*, p. 93.



Cependant, il me semble nécessaire de se détacher de l'analyse de Saïd pour qualifier l'orientalisme persan, ce que confirment les chercheurs Cyrus Masroori et Whitney Mannies dans *Persia and the Enlightenment*<sup>102</sup>. Ils constatent dans l'introduction que l'orientalisme saïdien est « très sensible au temps [et] axé sur le colonialisme<sup>103</sup> ». Cependant, la complexité des relations entre l'Europe et l'Orient ne peut être expliquée seulement dans la perspective saïdienne, en particulier pour la période moderne. Se focaliser sur cette période nous permet d'aborder les relations franco-persanes sous un nouvel angle d'analyse, celles-ci étant caractérisées par des « “rencontres interculturelles”<sup>104</sup> ».

L'orientalisme persan à l'époque moderne se caractérise par des spécificités qui sont rappelées dans l'ouvrage de Susan Mokhberi, *The Persian Mirror*<sup>105</sup>. L'historienne confirme en partie les théories saïdiennes sur l'orientalisme : la connaissance et les représentations liées à la Perse sont déformées par l'image que la France a d'elle-même, mais n'obéissent pas à une projection impérialiste<sup>106</sup>. Louis XIV regarde la Perse comme un concurrent, et on observe des correspondances entre la monarchie des Bourbons et la monarchie safavide. Concernant les représentations et les influences culturelles franco-persanes, Mokhberi indique que « les Français du XVII<sup>e</sup> siècle ont inventé une Perse qui correspond à leur propre situation politique et culturelle<sup>107</sup> ». De ce fait, le concept de « miroir persan<sup>108</sup> » employé par l'historienne reflète les similitudes établies entre la France et la Perse. Celles-ci témoignent d'une affinité, mais également d'une forme de rivalité avec la Perse. On peut observer cette rivalité dans le traitement de l'ambassade en 1715, à laquelle Mokhberi consacre une autre étude<sup>109</sup>. En venant à Versailles, l'ambassadeur persan met en avant la grandeur de l'Empire safavide et partage cet objectif avec Louis XIV, qui affirme son pouvoir par la mise en scène de l'ambassade<sup>110</sup>.

L'orientalisme nous permet de comprendre comment se forme l'histoire commune entre la France et la Perse. Il ne peut être étudié sans prendre en compte le contexte historique

---

102 Cyrus Masroori et Whitney Mannies, « Introduction » in Cyrus Masroori, Whitney Mannies et John Christian Laursen (éds.), *Persia and the Enlightenment*, Liverpool, Liverpool University Press [Voltaire Foundation, University of Oxford], 2021, pp. 1-15.

103 *Idem*, p. 1.

104 *Ibid.* Renvoi à Fred Dallmayr, *Beyond Orientalism: Essays on Cross-Cultural Encounter*, New York, State University of New York Press, 1<sup>re</sup> édition, 1996.

105 Susan Mokhberi, *The Persian Mirror: Reflexions of the Safavid Empire in Early Modern France*, Londres, Oxford University Press, 2019.

106 *Idem*, p. 3.

107 *Idem*, p. 5.

108 *Ibid.*

109 Mokhberi, “Finding common ground between Europe and Asia: understanding and conflict during the Persian embassy to France in 1715” in *Journal of early modern history*, n° 16, 2012, pp. 53-80.

110 *Idem*, p. 58.

dans lequel il se développe. L'établissement d'une histoire commune passe par les représentations collectives, mais aussi les échanges culturels qui témoignent d'une « orientaliation de la France [par] l'accumulation et la consommation de produits orientaux<sup>111</sup> », comme le rappelle Ina Baghdiantz-McCabe. En associant l'orientalisme persan aux échanges commerciaux entre la France et la Perse, elle souligne l'importance de la circulation des hommes et des produits. Ces échanges sont à l'origine de « profonds changements socio-économiques et intellectuels<sup>112</sup> » dans la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. L'historienne consacre une partie de son ouvrage à la consommation des biens exotiques (comme le café, la soie, le coton) importés depuis la Perse et évalue leur impact sur la vie quotidienne des Français<sup>113</sup>. Elle rappelle également le rôle des ports de commerce comme lieux d'interface culturelle entre l'Occident et l'Orient.

### **Comblant un « vide historiographique<sup>114</sup> »**

#### *Dépasser une histoire européocentrée de l'Orient*

Les études sur l'orientalisme et les relations franco-persanes s'enrichissent des nouvelles recherches aux XX<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Dépasser l'histoire européocentrée de l'Orient est un des objectifs énoncés dans l'historiographie. Sur ce point, Aurélie Chabrier-Salesse évoque « le piège d'une histoire européocentrée<sup>115</sup> » concernant l'étude des sources iraniennes sur la venue des voyageurs européens en Perse. En effet, il est important de rappeler que l'historiographie se penche principalement sur des sources européennes concernant les voyages ou les représentations écrites et iconographiques sur l'Orient. L'historienne s'intéresse au point de vue iranien sur l'étude des « Européens comme “faire-valoir” de la magnificence royale<sup>116</sup> » safavide. On observe dans cet article une analyse comparative des sources d'un voyageur italien<sup>117</sup> et d'un chroniqueur iranien<sup>118</sup> sur les rapports sociaux à la cour du shah.

---

111 Ina Baghdiantz-McCabe, *Orientalism in Early Modern France: Eurasian Trade, Exotism, and the Ancient Régime*, New York, Berg, 2008, p. 1.

112 *Idem*, p. 7.

113 *Idem*, p. 4.

114 Raveux, « Entre réseau communautaire international et intégration locale... », *art. cit.*, p. 84.

115 Chabrier-Salesse, *art. cit.*, p. 10.

116 *Idem*, p. 11.

117 Pietro della Valle, *Troisième partie des fameux voyages de Pietro della Vallé, gentil-homme romain, surnommé l'illustre voyageur*, Paris, Gervais Clouzier, 1663-1664.

118 Iskandar Beg Munshi, manuscrit *Tarikh-e 'Alamara-ye 'Abassi*, s. l., s. d.

Cette dernière étude fait écho aux travaux de Romain Bertrand sur l'écriture d'une « histoire “à parts égales”<sup>119</sup> » des rencontres avec les populations extra-européennes. Il porte une critique sur la façon dont l'histoire globale est racontée, dans laquelle l'Europe tient un rôle prééminent et les peuples non-européens, un rôle passif. L'historien revendique une « exigence méthodologique<sup>120</sup> » pour redonner la voix aux civilisations non-européennes. Appliquons cette méthodologie aux rencontres franco-persanes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : il s'agit de considérer l'impact et les conséquences de la venue des Européens en Perse. On peut se référer à l'étude de Rudi Matthee, qui se penche sur la réception du catholicisme parmi les élites safavides<sup>121</sup>. Dans cet article, on remarque une analyse de sources arméniennes<sup>122</sup> qui témoignent de la fascination d'Abbas I<sup>er</sup> pour la religion chrétienne et de l'impact de l'implantation des missionnaires parmi la société persane.

Dépasser l'histoire européocentrée de l'Orient, plus précisément de la Perse dans notre étude, revient à adopter une nouvelle conception de l'orientalisme. C'est sur ce point que se penche le colloque « L'orientalisme et après ? Médiations, appropriations, contestations » donné par l'EHESS et l'Institut du monde arabe en juin 2011, dont les actes ont été publiés sous la direction de François Pouillon et Jean-Claude Vatin<sup>123</sup>. Parmi les contributeurs de cette synthèse, Bernard Heyberger retrace « le parcours d'un certain nombre d'Orientaux les plus actifs et les plus renommés dans l'érudition orientaliste<sup>124</sup> ». Il montre la contribution de ces individus au développement de l'orientalisme comme discipline savante au cœur « des catégories et des méthodes de la science européenne<sup>125</sup> » au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce développement se fait donc à l'aide des apports extra-européens, et cette étude nous permet d'appréhender l'histoire de l'orientalisme sous un autre angle.

---

119 Romain Bertrand, *L'Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, 2011, p. 16.

120 *Idem*, p. 15.

121 Rudi Matthee, “Safavid Iran and the Christian Missionary Experience. Between Tolerance and Refutation”, in *Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales*, vol. 35, 2020, pp. 65-100.

122 Arak'el de Tabriz, *The History of Vardapet Arak'el of Tabriz*, 2. vols., traduit et annoté par George A. Bournoutian, Costa Mesa, CA, Mazda, 2005-2006 ; Zak'aria de K'anak'er, *Mémoires historiques* in Marie-Félicité Brosset (éd.), *Collection d'historiens arméniens...*, 2 vols., Saint-Petersbourg, Imprimerie de l'Académie impériale des sciences, 1874-1876 ; Zak'aria de K'anak'er, *The Chronicle of Deacon Zak'aria of K'anak'er*, traduit et annoté par George A. Bournoutian, Costa Mesa, CA, Mazda, 2004.

123 François Pouillon et Jean-Claude Vatin (éd.), *Après l'orientalisme. L'Orient créé par l'Orient*, Paris, IISMM, éditions Karthala, 2011.

124 Bernard Heyberger, « La contribution des Orientaux à la controverse et à l'érudition (XVII<sup>e</sup> siècle) » in Pouillon et Vatin (éd.), *op. cit.*, pp. 61-70, p. 66.

125 *Idem*, p. 70.

## *Les recherches récentes sur la Perse*

Une partie de l'historiographie tente de construire une « histoire “à parts égales”<sup>126</sup> » en tenant compte des rôles égaux de la France et la Perse dans ce processus. L'objectif concernant la méthodologie se double d'un autre objectif, en l'occurrence se pencher sur des sujets encore inexplorés. Ainsi, les recherches récentes sur la Perse concernent à la fois l'analyse de ces sujets et les dernières publications sur l'orientalisme et les relations franco-persanes.

Comme le rappelle Olivier Raveux, la circulation des hommes est peu étudiée au cœur des échanges commerciaux entre la France et la Perse<sup>127</sup>. Plus précisément, il se penche sur des marchands arméniens installés dans le port de Marseille, considérés comme des « interface[s] entre les marchés européens et les marchés asiatiques<sup>128</sup> ». Leur rôle est étudié au sein du port, mais également en Perse, notamment dans l'ouvrage d'Ina Baghdiantz-McCabe, *The Shah's Silk for Europe's Silver*<sup>129</sup>. L'historienne retrace l'histoire des Arméniens comme une population présente à Ispahan depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle qui joue un rôle essentiel dans le commerce de la soie persane, élément de dynamisme économique dans et en dehors de l'Empire safavide. L'apport de cet ouvrage est énoncé dans l'introduction, en l'occurrence éviter les « représentations erronées de l'orientalisme<sup>130</sup> » concernant les Arméniens et l'administration interne de la Perse. Baghdiantz-McCabe s'intéresse à la politique interne du shah avec l'implantation des populations arméniennes dans un faubourg d'Ispahan, la Nouvelle Djoulfa, dans l'optique de faciliter le commerce de la soie persane, sujet qui n'est quasiment pas évoqué dans les sources européennes<sup>131</sup>. Plus que des marchands parcourant les routes commerciales, les Arméniens ont un statut spécifique dans le gouvernement du shah. Cet ouvrage apporte ainsi un éclairage sur le fonctionnement politique et social de la Perse au XVII<sup>e</sup> siècle.

Concernant les dernières publications sur les relations franco-persanes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on peut citer *Le Voyage de Perse à l'âge classique* de Rachel Lauthel-

---

126 Bertrand, *op. cit.*, p. 16.

127 Raveux, *art. cit.*, p. 84.

128 *Idem*, p. 85.

129 Baghdiantz-McCabe, *The Shah's Silk for Europe's Silver. The Eurasian Trade of the Julfa Armenians in Safavid Iran and India (1530-1750)*, Atlanta, Scholars Press, 1999.

130 *Idem*, p. 9.

131 *Idem*, p. 37.

Mourier, publié en 2020<sup>132</sup>. L'ouvrage met l'accent sur les récits de voyage en analysant la manière dont ils offrent des « lieux communs, rhétoriques et géographiques<sup>133</sup> » aux lecteurs des milieux mondains en France et en Europe. L'historienne dresse un constat : ces récits sont liées aux imaginaires classiques des lecteurs, à l'origine d'un hiatus culturel entre données historiques réelles et représentations fictionnelles sur l'Orient. Elle s'attache dès lors à rappeler l'importance de la cartographie parmi l'« ensemble très hétérogène constitué de savoirs sur la Perse achéménide et d'informations contemporaines extraites des quelques relations de voyage disponibles<sup>134</sup> ». Les cartes authentifient le récit de voyage auprès des lecteurs et des voyageurs et renforcent le lien entre « mémoire historique et géographie<sup>135</sup> » au cœur de la connaissance de l'Orient, voire de son appropriation par les Européens depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.

---

132 Rachel Lauthelier-Mourier, *Le voyage en Perse à l'âge classique. Lieux rhétoriques et géographiques*, Paris, Classiques Garnier, 2020.

133 *Idem*, p. 93.

134 *Idem*, p. 65.

135 *Idem*, p. 87.

### **Chapitre III : Les enjeux de la diplomatie franco-persane à la lumière de l'ambassade de 1715**

Nous nous sommes demandé comment les relations franco-persanes avaient évolué entre 1636 et 1721, et avaient été les conséquences de cette évolution sur la construction et la perception de l'image de la Perse dans la société et la culture françaises. Cette dernière partie du mémoire constitue une étude de cas sur l'ambassade persane de 1715 à Versailles, représentative des échanges diplomatiques entre la France et la Perse. À partir de cette étude, nous concentrons l'analyse sur les effets de l'ambassade sur les relations franco-persanes, ainsi que sur les représentations culturelles françaises sur la Perse.

Comment cette ambassade incarne-t-elle la double relation de proximité et d'éloignement entre la France et la Perse dans la seconde moitié des années 1710 ? De quelle manière influence-t-elle les constructions intellectuelles que la société française a déjà sur la Perse ? Pour répondre à ces questions, je m'attacherai à présenter les différents types de sources que j'étudierai dans cette section, avant de me pencher sur le déroulement de l'ambassade qui met en lumière les enjeux de la diplomatie franco-persane. L'attention sera ensuite portée aux représentations contrastées de l'ambassadeur lui-même, à travers une analyse comparative des sources écrites et iconographiques. Je rappellerai la proximité établie entre la France et la Perse par la mobilisation des connaissances actuelles sur la Perse au cœur du processus diplomatique. Enfin, il s'agira de mesurer l'influence de cette ambassade sur les représentations culturelles françaises en étudiant les échos littéraires de 1715 à 1721.

## Sources de l'étude

### *Les mémoires de l'ambassade*

Une des premières sources que j'ai étudiées pour comprendre l'ambassade persane de 1715 sont les mémoires. Nous pouvons les définir de deux manières : il s'agit d'une part de rapports d'ambassade rédigés par les ambassadeurs eux-mêmes qui documentent de manière détaillée le déroulement, les négociations et le résultat d'une mission diplomatique à l'étranger. Il s'agit d'autre part de mémoires rédigés par les témoins qui renseignent l'ambassade et les intrigues de la cour. Ils peuvent contenir des détails sur la situation politique ou sociale du pays qui accueille les membres de la mission diplomatique et des observations sur les coutumes du pays d'origine de l'ambassade. Concernant l'ambassade de 1715, nous étudierons des mémoires français et non iraniens. En cause, nous ne disposons pas de documents provenant de l'ambassadeur de Perse lui-même, Mohammed Reza Beg. Il est possible que d'autres documents relatifs à cette ambassade existent dans les archives iraniennes, tels que des correspondances ou des rapports de la délégation persane. Susan Mokhberi utilise notamment comme sources les correspondances diplomatiques au sein du ministère des Affaires étrangères en Iran<sup>136</sup>. N'ayant pas accès aux documents iraniens, nous sommes confrontés à un silence partiel des sources et devons aborder l'événement à partir de documents français. Dans l'état actuel des recherches, ce mémoire ne peut prendre en compte la perspective d'histoire à parts égales théorisée par Romain Bertrand<sup>137</sup>.

Pour étudier l'ambassade de 1715, nous disposons principalement de deux mémoires. Les premiers sont ceux du baron de Breteuil<sup>138</sup>. Étudions tout d'abord le parcours de vie du mémorialiste, dont la biographie est présentée par Evelyne Lever dans la préface de l'édition des *Mémoires*<sup>139</sup>. Né en 1648, Louis-Auguste le Tonnelier évolue dans le milieu mondain parisien. Il occupe la charge de lecteur ordinaire de Louis XIV et dirige des missions diplomatiques en Italie à partir de 1692. Il devient introducteur des ambassadeurs en 1698, charge qu'il partage avec Nicolas de Saintot. Son rôle est de présenter les ambassadeurs de pays étrangers auprès du roi, ce qui implique de connaître les protocoles royaux. En occupant

---

136 Susan Mokhberi, *The Persian Mirror: Reflexions of the Safavid Empire in Early Modern France*, Londres, Oxford University Press, 2019, p. 77.

137 Romain Bertrand, *L'Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, 2011.

138 Louis-Auguste le Tonnelier, baron de Breteuil, *Mémoires*, éd. Evelyne Lever, Paris, François Bourin, 1992.

139 Lever, « Préface » in Breteuil, *op. cit.*, pp. 9-40.

cette charge, il devient un médiateur entre le monarque et l'ambassadeur du pays étranger. En tant qu'« ordonnateur des fastes monarchiques [et] grand prêtre de la liturgie royale<sup>140</sup> », le baron de Breteuil prend notamment en charge l'ambassadeur du roi du Maroc en 1699. Dans ses *Mémoires*, il expose les mécanismes de la cour de Louis XIV : y sont consignées la réception de l'ambassade du Maroc de 1699 comme celle de Venise en 1703 et enfin l'ambassade de Perse en 1715, la dernière sous le règne de Louis XIV. Selon Evelyne Lever, cette dernière permet de « saisir la singularité et la complexité de l'étiquette française confrontée aux usages de cours dont les mœurs diffèrent de celles de l'Europe<sup>141</sup> ». Breteuil couvre dans son récit l'arrivée de l'ambassadeur Reza Beg depuis Marseille, son trajet jusqu'à Paris et son séjour à Versailles, ce qui nous offre un récit détaillé de l'ambassade en elle-même. La proximité que Breteuil entretient avec l'ambassadeur et Louis XIV nous permet de comprendre les mécanismes des missions diplomatiques à l'époque moderne.

Le second mémoire qui documente l'ambassade est celui du duc de Saint-Simon<sup>142</sup>. L'ambassade persane de 1715 n'occupe cependant qu'une petite partie de ses *Mémoires*. Il est nécessaire de rappeler que les deux mémorialistes ne tiennent pas la même place à la cour de Louis XIV : l'un est introducteur des ambassadeurs, l'autre est duc et occupe une position plus importante dans la noblesse française. Saint-Simon consacre son récit à la société mondaine de son temps depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'à la mort de son auteur en 1755. Il s'attache à rapporter les intrigues de la cour et de la politique royale. Ses *Mémoires* sont considérés comme une source historique et littéraire essentielle pour comprendre la société de cour au XVIII<sup>e</sup> siècle. Concernant l'ambassade de 1715, l'auteur tient un rôle secondaire et offre une analyse critique de l'événement. Son récit nous fait découvrir un autre regard sur l'ambassade et leurs principaux acteurs. Dès lors, il est intéressant de proposer une analyse comparative des *Mémoires* du baron de Breteuil et du duc de Saint-Simon. En effet, les deux mémorialistes ne décrivent pas de la même manière l'ambassade et l'ambassadeur Reza Beg, ce qui offre une perspective intéressante sur la représentation des émissaires de la monarchie safavide.

---

140 *Idem*, p. 31.

141 Lever, « Les *Mémoires* de Louis Nicolas, baron de Breteuil » in Breteuil, *op. cit.*, pp. 41-43, p. 43.

142 Louis Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau*, éd. Yves Coirault, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, vol. V, 1985.



## *La presse et les périodiques*

Un deuxième type de sources que j'utilise pour mener mon analyse sur l'ambassade de 1715 est la presse. Elle tient un rôle essentiel pour diffuser les informations relatives à l'ambassade auprès du public mondain. Les périodiques et les gazettes participent également à façonner l'image de la Perse auprès de leurs lecteurs. Dans le cadre de l'ambassade de 1715, la presse parvient à susciter l'intérêt des lecteurs pour la culture persane. Les sources de presse à ma disposition sont numérisées sur Gallica et proviennent de la Bibliothèque nationale de France.

J'ai choisi de retenir deux périodiques de presse sur l'année 1715. *Le Mercure galant* est un journal fondé en 1672 par l'écrivain Jean Donneau de Visé, à destination des grands à la cour du roi de France. Il s'intéresse notamment aux événements de la cour et aux nouvelles littéraires et artistiques. Le journal est publié par des éditeurs renommés comme Claude Barbin et obtient le privilège du roi Louis XIV à partir de 1678. Il s'adresse au public mondain, mais cherche également à atteindre le public provincial, leur offrant « un vent d'actualité et des satisfactions intellectuelles fort plaisantes<sup>143</sup> ». *Le Mercure galant* offre une place privilégiée aux femmes de lettres comme Mademoiselle de L'Héritier. Le journal s'intéresse également à l'actualité de son temps : il couvre notamment l'ambassade du Siam de 1681 à 1687 par une série d'articles. En ce qui concerne l'ambassade de 1715, on remarque une forme d'écriture pittoresque qui rend la lecture attrayante : le journal rend compte de l'apparence spectaculaire de l'ambassade qui glorifie le pouvoir de Louis XIV. *Le Mercure galant* est cité par le baron de Breteuil comme un « journal [...] très exact et très fidèle<sup>144</sup> », qui rend compte des péripéties de l'ambassadeur Reza Beg dans son voyage depuis la Perse jusqu'à Paris. Il est ainsi possible d'établir des correspondances entre les deux types de sources, puisqu'elles se réfèrent les unes aux autres. Toutefois, il est nécessaire de rappeler que *Le Mercure galant* offre peu d'informations sur la Perse ou ses échanges avec la France avant 1715 : c'est pourquoi il est important de concentrer notre analyse sur le témoignage autour de l'ambassade, des acteurs de la cour à Versailles et de la délégation persane.

*La Gazette de France* se penche également sur l'ambassade. Fondée en 1631 par

---

143 Monique Vincent, *Le Mercure galant. Présentation de la première revue féminine d'information et de culture (1672-1710)*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 59.

144 Breteuil, *op. cit.*, p. 98-99.

Théophraste Renaudot sous l'égide du cardinal de Richelieu, c'est un journal qui « publie sous le contrôle du gouvernement les nouvelles militaires et diplomatiques<sup>145</sup> ». Il est considéré comme le premier journal français et tire quelques milliers d'exemplaires à Paris et en province. Tout comme les autres périodiques de l'époque, sa ligne éditoriale consiste à soutenir la monarchie, ce que l'on constate dans une écriture qui rend compte du prestige de Louis XIV au cours de l'ambassade. *La Gazette de France* offre une description très détaillée de l'arrivée de la délégation persane, du cérémonial de l'ambassade et du protocole royal. L'organisation du propos est également différente de celle du *Mercure galant*, chaque périodique offrant des nouvelles des pays européens jusqu'à l'Empire ottoman, puis de la France. Nous avons concentré notre analyse sur les articles « Paris » et « Versailles » sur toute l'année 1715.

### *Œuvres littéraires et œuvres d'art*

Dans le cadre de ce mémoire, un troisième type de sources a été étudié, en l'occurrence les œuvres littéraires et les œuvres d'art. Elles jouent un rôle majeur en terme de rapprochement culturel entre la France et la Perse lors de l'ambassade. Les œuvres d'art ont un rôle de vecteur des représentations persanes et françaises, mettant en scène les personnes présentes durant l'ambassade. Les œuvres littéraires se font également le témoignage du rapprochement franco-persan. Dès lors, il faut souligner l'influence de cet événement sur les tendances artistiques et littéraires, car il favorise le renouvellement de l'intérêt pour l'Orient, qui contribue à populariser l'orientalisme en France. Tout comme pour les mémoires et les périodiques, nous travaillons sur des artistes et hommes de lettres français et proches du pouvoir royal. Nous avons étudié les œuvres qui traitent de l'ambassade en 1715 mais aussi celles qui s'en inspirent pendant les années suivantes et jusqu'à 1721.

Commençons par les œuvres d'art produites par des artistes présents à, ou influencés par, l'ambassade. On peut citer le tableau d'Antoine Coypel, *Réception de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715*, conservé au musée national des châteaux de Versailles et du Trianon<sup>146</sup>. L'auteur est le peintre officiel de Louis XIV à partir de 1714 et membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture, ce qui lui

---

145 Vincent, *op. cit.*, p. 16.

146 Antoine Coypel, *Réception de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715*, Musée national du château de Versailles et du Trianon.

donne une position éminente à la cour royale. Son statut l'amène à participer aux célébrations et commandes artistiques liées à l'événement. Son tableau représente l'ambassade par « l'accumulation de personnes, la majesté de Louis XIV, le futur Louis XV à sa droite, et le pittoresque des costumes perses aux turbans protubérants<sup>147</sup> ». L'objectif des artistes est de représenter la venue de la délégation persane – et en particulier de l'ambassadeur Reza Beg – à la cour de Louis XIV : ce n'est pas le réalisme qui est recherché par les artistes, mais davantage la promotion de la grandeur de la monarchie française. C'est un constat qui se vérifie dans le tableau de Coypel, mais également dans une gravure de l'almanach de 1716<sup>148</sup>, qui représente la cérémonie officielle autour de Louis XIV dans la Galerie des glaces. Enfin, une dernière œuvre a attiré notre attention : en l'occurrence, le *Portrait de l'ambassadeur Mehemet Riza Beg* dessiné par Antoine Watteau<sup>149</sup>. Ce portrait est élaboré lors du séjour parisien de l'ambassadeur, lequel suscite la curiosité de nombreuses personnes, ainsi que nous le verrons plus loin. Concernant la réflexion autour de ces œuvres d'art, je m'attacherai à déterminer comment ces œuvres se complètent avec les sources écrites des mémorialistes et de la presse.

Si l'on se concentre sur le portrait qui est fait de Reza Beg, on observe que la richesse des productions artistiques et littéraires dépasse la seule représentation de l'ambassade. De même, son voyage depuis la Perse et son séjour à Paris inspire la production artistique et littéraire. On observe dans *Le Mercure galant* une série de récits sur la mission diplomatique de Reza Beg, son voyage et son passage à Marseille dans l'article du 1<sup>er</sup> décembre 1715. On retrouve cette narration autour de l'ambassadeur dans la nouvelle *Amanzolide*, écrite par Louis d'Hôtelfort en 1716<sup>150</sup>. L'auteur est un écrivain et imprimeur-libraire parisien, qui s'inspire de l'ambassade comme toile de fond d'une intrigue fictionnelle sur Reza Beg. Cette œuvre s'inscrit dans le contexte de l'orientalisme naissant. Elle participe également à construire le portrait de l'ambassadeur – et par extension de la Perse – dans la littérature contemporaine de l'ambassade. Ces représentations servent de médiatrices entre l'événement et les œuvres

---

147 Stéphane Castellucio, « La galerie des Glaces. Les réceptions d'ambassadeurs » in *Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles*, n° 9, 2006, pp. 24-52, p. 43-44.

148 *Audience de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715*, gravure, almanach de 1716, Paris, Musée du Louvre, département des estampes et de la photographie.

149 Jean-Antoine Watteau, *Portrait de l'ambassadeur de Perse Mehemet Riza Beg*, 1715, Paris, Musée du Louvre, cabinet des dessins, fonds des dessins et miniatures.

150 Louis d'Hôtelfort, *Amanzolide. Nouvelle historique et galante, qui contient les aventures secretes de Mehemed-Riza-Beg, ambassadeur du Sophi de Perse, à la cour de Louis-le-Grand, en 1715*, Paris, Pierre Huet, 1716.

produites par la suite. Parmi elles, les *Lettres persanes* de Montesquieu<sup>151</sup>, récit fictionnel inspiré en partie de l'ambassade. Cette œuvre utilise les influences culturelles franco-persanes comme outil pour élaborer une réflexion sur la société et la politique françaises sous Louis XIV. Elle contribue à influencer la perception de la Perse en France, à la lumière du contexte historique et des constructions intellectuelles antérieures de l'époque sur la Perse.

## Déroulement et enjeux de l'ambassade de 1715 à Versailles

### *L'arrivée de la délégation persane et la cérémonie*

L'ambassade de 1715 est un événement clé pour comprendre les enjeux de la diplomatie franco-persane à l'époque moderne. Envoyée par le shah Hossein (r. 1694-1722), une délégation se rend à Versailles pour solliciter l'aide de la France contre ses ennemis arabes dans le cadre d'un conflit territorial, celui de la prise de Mascate dans le golfe d'Oman<sup>152</sup>. Dirigée par Mohammed Reza Beg, la délégation persane voyage depuis la Perse jusqu'à Marseille en passant par l'Empire ottoman et la mer Méditerranée. Louis XIV charge le baron de Breteuil d'accueillir l'ambassadeur à Paris suite à son voyage. Dans son édition du 16 février 1715, *La Gazette de France* rapporte l'arrivée 9 jours plus tôt de la délégation persane à Paris :

Le 7 de ce mois, Mehemet Riza Beg, Ambassadeur de Perse fit son entrée publique en cette Ville. Le Mareschal de Matignon<sup>153</sup>, & le Baron de Breteuil allèrent le prendre à Charenton dans le carosse du Roy, suivi de ceux des Princes & Princesses de la Maison Royale, & l'amenerent dans ce carosse jusqu'à l'entrée du Fauxbourg Saint Antoine [...]. A la distance de trente ou quarante pas, le carosse du Baron de Breteuil & ceux du Mareschal de Matignon : un Brancard porté par deux mulets du Roy, sur lequel estoient les presents que l'Ambassadeur apporte à Sa Majesté de la part du Roy de Perse : devant et derriere ce Brancard, huit trompettes de la Chambre du Roy à cheval : douze chevaux de la main des deux Escuries du Roy<sup>154</sup>, magnifiquement harnachez, & menez par des Palefreniers de Sa majesté : quatre chevaux du Roy, avec des harnois à la Persienne, & menez en main par des Persans : dix Persans ou Armeniens à cheval portant haut des fusils appuyez sur la cuisse : deux Armeniens à cheval chargez du soin des presents du Roy de Perse : deux Pages de l'Ambassadeur : son Maistre des Ceremonies, &

---

151 Montesquieu, *Lettres persanes, Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, 1949.

152 Mokhberi, *The Persian Mirror...*, *op. cit.*, p. 77.

153 Charles Auguste Goyon (1647-1729) appartient à la noblesse française. Il est nommé par le titre de maréchal de Matignon en raison de ses services militaires. En tant que maréchal de France, il a servi sous Louis XIV en participant à plusieurs campagnes militaires, notamment la guerre de Hollande et la guerre de succession d'Espagne.

154 Les « deux Escuries du Roy » désignent la Petite et la Grande Écurie, qui proviennent d'un chantier d'architecture royal réalisé de 1679 à 1682 sous la direction de Jules Hardouin-Mansart. Les écuries sont situées devant le château de Versailles, sur la place d'Armes. L'ampleur du chantier témoigne de l'importance du cheval pour représenter le pouvoir d'Ancien Régime.

son Secrétaire : l'Interprète : l'Ambassadeur sur son cheval harnaché à la Persienne, le Mareschal de Matignon à sa droite & le Baron de Breteuil à sa gauche, marchant tous trois de front : les Valets de pied Persans & Arméniens de l'Ambassadeur autour de son cheval : la livrée du Mareschal & celle du Baron de Breteuil à côté de leurs chevaux : l'Escuyer de l'Ambassadeur à cheval, portant l'Estendard du Roy de Perse, marchait immédiatement derrière lui, avec un Page qui portait le sabre de l'Ambassadeur, appuyé sur sa cuisse. Tous les chevaux qui ont servi à cette entrée, estoient de la grande & de la petite Escurie du Roy<sup>155</sup>.

À partir de cet extrait, on remarque deux choses : d'une part, l'importance du dispositif mis en place par Louis XIV pour accompagner la délégation jusqu'à Versailles. D'autre part, la multitude de personnes qui composent la délégation : chacune a un rôle spécifique auprès de Reza Beg et l'escorte depuis le début du voyage en Perse. L'arrivée de la délégation obéit à un protocole spécifique, qui se manifeste notamment par les dispositions de Matignon et Breteuil par rapport à l'ambassadeur à cheval. *La Gazette de France* offre une description imagée de cet événement. La précision dans l'écriture témoigne de l'intérêt des acteurs parisiens, aussi bien la presse que le public mondain, pour assister à l'arrivée de la délégation persane.

Cet extrait de *La Gazette de France* invite à établir une correspondance entre l'arrivée de la délégation persane à Versailles et celle de la délégation française – menée par Pierre-Victor Michel – à Ispahan en 1708. On pense par exemple à la présence de certains accessoires, tels que l'étendard du roi de Perse. Celui-ci est mentionné dans l'extrait ci-dessus et dans les *Mémoires* du baron de Breteuil : « L'écuyer de l'ambassadeur portant l'étendard du roi de Perse marchait immédiatement derrière lui et un page qui portait le sabre de l'ambassadeur appuyé sur sa cuisse.<sup>156</sup> » Pierre-Victor Michel a également fait porter l'étendard du roi de France dans les rues d'Ispahan et pendant l'audience avec le shah Hossein, comme l'indique Evelyne Lever dans l'édition des *Mémoires* de Breteuil<sup>157</sup>.

La lecture des sources permet de confirmer que les mêmes protocoles d'accueil sont observés en France et en Perse. De fait, en 1715, la France considère la Perse comme son égale et accueille en conséquence l'importante suite qui escorte Reza Beg, tout comme la Perse l'a fait en 1708 avec les émissaires français. Je ne m'attarderai pas ici sur le séjour de la délégation persane, et reviendrai plus loin sur celui de l'ambassadeur. Cependant, il est intéressant de remarquer dès à présent que la mise en scène présentée par *La Gazette de France* pour l'arrivée de la délégation se reproduit quand cette dernière arrive à la Galerie des Glaces, au cours de l'audience donnée par Louis XIV le 19 février 1715. Les mêmes acteurs et

---

155 *La Gazette de France*, 16 février 1715, n° 7, art. « Paris » du 16 févr. 1715, p. 83-84.

156 Breteuil, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 119.

157 *Ibid.*

éléments sont mis en avant dans la description ci-dessous :

Le 19 de ce mois, le Mareschal de Matignon & le Baron de Breteuil, allèrent dans le carosse du Roy prendre Mehemet Riza Beg, Ambassadeur Extraordinaire de Perse, à l'Hostel des Ambassadeurs<sup>158</sup>, pour le conduire à Versailles. Toute la suite de l'Ambassadeur fut montée sur des chevaux de la grande & de la petite Escurie, comme le jour de son entrée : l'Estendart de Perse marchoit à costé du carosse : les douze Fusilliers de l'Ambassadeur aussi à cheval le fusil haut le precedoient : le present du Roy de Perse estoit porté dans un autre carosse, par le sieur Agoubehant, Armenien<sup>159</sup>, à qui la clef en avoit esté confiée à Erivan [...] <sup>160</sup>.

Tout comme pendant l'arrivée de l'ambassadeur, son entrée dans la Galerie des Glaces est documentée de manière précise par *La Gazette de France* et le baron de Breteuil, qui l'a accompagné au cours de l'audience. Ce dernier est un témoin privilégié : du fait que son statut d'*introducateur des ambassadeurs*, il a en effet assisté à l'audience et à la cérémonie royale. Il rapporte dans son ouvrage le détail des personnes présentes dans la Galerie auprès de Louis XIV en charge de faire respecter le protocole, comme le marquis de Dreux et Desgranges, maîtres des cérémonies<sup>161</sup>. Toute la cour est venue assister à la cérémonie, comme indique Breteuil :

A l'entrée de la galerie, l'ambassadeur commença son premier salut et Sa Majesté en même temps se leva et ôta son chapeau. La foule des courtisans était si grande que, malgré la vaste étendue de cette galerie, l'ambassadeur fut longtemps sans pouvoir approcher du trône, en sorte qu'il ne put faire régulièrement des saluts qu'il aurait faits si l'espace eût été libre. Il fit son dernier salut en abordant au trône et monta jusque sur la plate-forme où le fauteuil du roi était. Le maréchal de Matignon, le duc de Noailles<sup>162</sup>, le marquis de Torcy<sup>163</sup> et le baron de Breteuil y montèrent aussi ; le grand maître et le maître des cérémonies, les officiers des gardes du corps, le secrétaire à la conduite et le cortège de l'ambassadeur s'arrêtèrent à quelque distance du trône, suivant que la foule put leur permettre<sup>164</sup>.

Le respect du protocole – dans lequel l'ambassadeur remet à Louis XIV une lettre et

158 L'hôtel des ambassadeurs est un lieu de résidence situé à Versailles pour les ambassadeurs étrangers qui séjournent en France. C'est également un siège administratif pour les affaires étrangères pendant le règne de Louis XIV.

159 Le sieur Agoubehant (ou Agobjan) est un marchand arménien, membre de la délégation persane. Il est décrit par Breteuil comme celui qui s'occupe des présents du roi de Perse pendant le voyage et l'audience de Louis XIV. Même si son rôle précis reste flou, il aurait servi d'interprète, de conseiller ou de dignitaire à la cour safavide.

160 *La Gazette de France*, 23 février 1715, n° 8, art. « Versailles » du 22 févr. 1715, p. 93-94.

161 Breteuil, *op. cit.*, p. 130.

162 Adrien Maurice, duc de Noailles (1687-1766) fait partie d'une famille prestigieuse de l'aristocratie française. Il embrasse une carrière militaire pendant la guerre de succession d'Espagne, et obtient le titre de maréchal de France en 1734. Il sert comme ministre d'État et ambassadeur de France, s'impliquant dans les affaires étrangères grâce à son influence politique.

163 Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy (1665-1746) est un diplomate français sous le règne de Louis XIV. Il devient secrétaire d'État aux affaires étrangères à partir de 1696 et joue un rôle important dans la diplomatie, comme lors de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Il dirige les négociations avec les puissances européennes pour maintenir l'hégémonie française.

164 Breteuil, *op. cit.*, p. 132.

des présents du roi de Perse – est représentatif de la bonne tenue des relations diplomatiques entre la France et la Perse au XVIII<sup>e</sup> siècle. On observe que la cérémonie est similaire à celle d'une autre ambassade, en l'occurrence celle du Siam en 1686. Le caractère oriental ou exotique les différencie des ambassades européennes à Versailles, plus fréquentes pendant le règne de Louis XIV<sup>165</sup>. Stéphane Castellucio indique les dispositions qu'adopte Louis XIV pour cet événement : « [c]omme il était d'usage pour les nations éloignées et non chrétiennes, le trône prit place sur une haute estrade de huit marches<sup>166</sup> ». Cela signifie que l'ambassadeur persan se trouve « en position d'infériorité<sup>167</sup> » par rapport au monarque, et non traité d'égal et égal comme pour un ambassadeur européen. Ce point nous invite à nous concentrer sur les enjeux de la monarchie française derrière le déroulement de la cérémonie qu'offre Louis XIV à Reza Beg et à la délégation persane.

### *La mise en scène de la magnificence royale*

Nous avons évoqué la curiosité suscitée par l'entrée des envoyés safavides dans la capitale en 1715, et comment elle se manifeste dans les sources écrites. La mise en scène de l'audience pour Reza Beg révèle la célébration de la magnificence royale. Nous concentrerons notre analyse par les sources écrites et iconographiques, qui offrent un aperçu global des représentations de cette ambassade. Je me pencherai tout d'abord sur le respect que la France manifeste pour la Perse avec l'analyse d'un poème publié par Mademoiselle de L'Héritier dans *Le Mercure galant* daté du 1<sup>er</sup> mars 1715 :

#### AU ROY DE PERSE

Auguste souverain des climats que l'Aurore  
Sème de ses premiers rubis,  
Lorsque sous ses pompeux habits,  
De mille feux divers l'horizon elle dore.  
Successeur du vaillant Cyrus,  
Honneur de l'Orient ; ô Ciel le puis-je croire ?  
Quoy mes foibles talens, grand Roy, vous sont connus ;  
Du Trône où vous brillez environné de gloire,  
Dois-je me flatter puissant Roy,  
Que vous daigniez penser à moy.  
[...]  
Cette grande ame a sçu considerer  
Le zele vif, ardent, plein de tendresse

165 Mokhberi, *op. cit.*, p. 64.

166 Castellucio, « La galerie des Glaces. Les réceptions d'ambassadeurs », *art. cit.*, p. 41.

167 *Idem*, p. 27.

Qui m'anime sans cesse  
Pour ce Roy modele des Rois,  
Dont nos heureux climats suivent les douces loix ;  
Heros par ses exploits, comme par sa sagesse,  
Et qui le front orné des couronnes de Mars,  
Fait triompher la Paix, les Muses, & les Arts ;  
[...]<sup>168</sup>.

Composé par une femme de lettre, ce poème est une célébration pour le roi de Perse. Il est probable que l'opinion mondaine parisienne partage la vision de Mademoiselle de L'Héritier concernant les représentations de l'Empire perse et de son dirigeant. On retrouve dans cet extrait l'allusion aux références antiques qui glorifient la puissance d'un shah qualifié de « Roy le plus glorieux que l'Orient revere<sup>169</sup> ». Ces représentations peuvent néanmoins refléter une autre image, celle que Louis XIV projette à l'intention de son homologue persan. En témoigne une lettre anonyme d'un Persan envoyée à l'autrice du poème : « Le grand Sophi, mon souverain Seigneur & Maistre, ayant entendu de toutes parts de magnifiques recits de Louïs le Grand vôtre Roy, m'a envoyé l'en féliciter, & luy rendre les témoignages d'estime que merite son long & glorieux Regne, & lui en souhaiter une longue continuation.<sup>170</sup> » Cette lettre souligne le statut de Louis XIV en tant que souverain puissant, digne du respect des nations étrangères, notamment celui de la Perse.

On observe une similitude entre les représentations de la monarchie safavide et celles des Bourbons. L'ambassade de 1715 est un événement qui s'inscrit dans la relation diplomatique entre la France et la Perse, mais qui sert également la magnificence royale sous la forme d'un spectacle. Susan Mokhberi indique dans ce sens : « La visite persane, comme toutes les visites “orientales” précédentes, partageaient un objectif similaire à celui des visites européennes : afficher le pouvoir de la monarchie par des rituels de préséance diplomatiques. Toutefois, elles se distinguent des visites européennes et des protocoles diplomatiques habituels par l'importance qu'elles accordent au spectacle.<sup>171</sup> » C'est un spectacle qui passe par la disposition de la Galerie des Glaces pour l'audience de Reza Beg et l'apparence de Louis XIV, comme on peut l'observer avec le récit de Saint-Simon :

Il en parla souvent avec complaisance, et voulut que toute la cour fût de la dernière magnificence le jour de l'audience, qui fut le mardi 19 février ; lui-même en donna l'exemple, qui fut suivi avec la plus

---

168 *Le Mercure galant*, 1<sup>er</sup> mars 1715, p. 139-141.

169 *Idem*, p. 142.

170 *Idem*, p. 136-137.

171 Mokhberi, “Finding common ground between Europe and Asia: understanding and conflict during the Persian embassy to France in 1715” in *Journal of early modern history*, n° 16, 2012, pp. 53-80, p. 58.



grande profusion. On plaça un magnifique trône, élevé de plusieurs marches, dans le bout de la galerie adossé au salon qui joint l'appartement de la Reine<sup>172</sup>, et des gradins à divers étages de bancs des deux côtés de la galerie, superbement ornée ainsi que tout le plus grand appartement. [...] Le Roi prêta une garniture de perles et de diamants au duc de Maine<sup>173</sup>, et une pierre de couleur au comte de Toulouse<sup>174</sup>. M. le duc d'Orléans<sup>175</sup> avait un habit de velours bleu brodé en mosaïque, tout chamarré de perles et de diamants, qui remporta le prix de la parure et du bon goût<sup>176</sup>.

L'apparence de la cour reflète la grandeur de la monarchie des Bourbons. Stéphane Castelluccio évoque dans ce sens l'importance du paraître chez les nobles, « par lequel s'exprim[e] tant le rang social d'une personne que la grandeur d'un royaume<sup>177</sup> ». La mise en scène de l'audience sert les intérêts stratégiques de Louis XIV, dans le sens où il affirme sa grandeur et la supériorité de la France sur la Perse. Les mémorialistes tels que le baron de Breteuil et les périodiques tels que *La Gazette de France* se font le relais de la magnificence française, tout comme les artistes. Nous pouvons analyser la mise en scène grâce à l'appui des sources iconographiques, notamment les œuvres d'art, pour lesquelles « l'important rest[e] l'événement représenté par la venue de l'ambassadeur<sup>178</sup> ». Parmi les artistes, on peut citer Antoine Coyvel, mentionné par le duc de Saint-Simon comme membre de l'audience<sup>179</sup>, et le tableau qu'il produit par la suite :

---

172 Il n'y a pas de reine spécifiquement mentionnée dans l'extrait de Saint-Simon, ni de reine de France en titre de recevoir l'ambassade de 1715. On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit du salon de Marie-Thérèse d'Autriche, l'épouse de Louis XIV décédée en 1683.

173 Louis-Auguste de Bourbon, duc de Maine (1670-1736) est le fils de Louis XIV et de la marquise de Montespan. Il est légitimé en 1673 et élevé à la cour, recevant des titres et des charges importantes.

174 Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse (1678-1737) est un autre fils illégitime de Louis XIV et de la marquise de Montespan. Il poursuit une carrière militaire et nommé amiral de France suite à plusieurs campagnes navales. Il maintient une position à la cour stable grâce à son influence pendant la Régence et au cours du règne personnel de Louis XV.

175 Philippe, duc d'Orléans (1674-1723) est le neveu de Louis XIV, connu pour avoir exercé la Régence pendant la minorité de Louis XV de 1715 à 1723. Il joue un rôle indispensable dans la transmission du pouvoir royal pendant la période de transition après le long règne de Louis XIV.

176 Saint-Simon, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau, op. cit.*, p. 170.

177 Castelluccio, *art. cit.*, p. 40.

178 *Idem*, p. 43.

179 Saint-Simon, *op. cit.*, p. 171.



Antoine Coypel (1661-1722)  
*Réception de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715*  
Musée national du château de Versailles et du Trianon  
Photo © RMN-Grand Palais (château de Versailles), Gérard Blot

Le tableau représente trois éléments : la magnificence de Louis XIV, entouré des membres de la famille royale ; la foule qui vient assister à l'audience ; le statut de Mohammed Reza Beg entouré de la délégation. Ce sont principalement les couleurs qui soulignent le caractère spectaculaire de l'audience, véritable leitmotiv des ambassades orientales<sup>180</sup>. Les attributs royaux sont représentés, tout comme les modes vestimentaires de la famille royale et des Persans qui s'adressent à Louis XIV. Ces derniers sont placés en position d'infériorité par rapport au roi. Cependant, cette position suscite une contestation de la part de Mohammed Reza Beg.

#### *Un protocole perturbé par l'ambassadeur*

Nous avons concentré notre analyse sur les grands acteurs qui agissent au cours de l'ambassade : la délégation persane, le public qui assiste à l'audience et la famille royale –

---

<sup>180</sup> Mokhberi, *op. cit.*, p. 64.

représentée par Louis XIV. Il convient de se pencher à présent sur la représentation du protocole diplomatique, et la position de Reza Beg vis-à-vis de ce protocole. En témoignent les impressions laissées par l'ambassadeur auprès des mémorialistes et de la presse. Le baron de Breteuil observe le comportement de l'ambassadeur avant et au cours de l'audience. Il rapporte ainsi un premier incident, sur le jour de l'audience décidé par Louis XIV :

J'avais dit à l'ambassadeur par l'ordre du roi que Sa Majesté lui donnerait audience le mardi 13 février, mais il m'y avait témoigné une répugnance extrême à cause des mauvaises influences de la lune de ce mois, qui ne se rend traitable, suivant leurs puérides superstitions, qu'après que le 13 de cette lune est passé, et ce 13 tombait, suivant le calcul des Persans, au 18 du mois. Je lui avais répété plusieurs fois qu'il n'était pas en mon pouvoir de changer ce jour marqué par le roi, et que tout ce que je pouvais faire était de représenter Sa Majesté les observations scrupuleuses de sa religion sur les malheurs de cette lune. Elles faisaient une si grande impression sur son esprit que, sans vouloir attendre que j'eusse été en parler au roi, il envoya le lendemain de l'entrée, de grand matin, son « akond », c'est-à-dire le docteur de sa loi, avec l'interprète Padery<sup>181</sup>, au marquis de Torcy à Versailles pour le prier de demander en grâce au roi de retarder son audience de huit jours<sup>182</sup>.

Cet extrait met en avant un point essentiel : en l'occurrence, la distance culturelle entre le baron de Breteuil et Reza Beg, et par extension entre la France et la Perse, qui empêche le bon déroulement de l'audience. Elle détermine l'impossibilité d'obtenir un compromis avec un ambassadeur qualifié de « dévot et même superstitieux à l'excès sur les moindres vétilles de la loi d'Ali<sup>183</sup> ». Le docteur de la Loi est en charge d'expliquer les pratiques religieuses en Perse et la foi de l'ambassadeur.

Les actions de Reza Beg déterminent sur un autre plan « un effort pour maintenir la dignité de la monarchie safavide et sa supériorité par rapport à son homologue française<sup>184</sup> ». Dans ce contexte, il est nécessaire de changer de perspective et de considérer les efforts de l'ambassadeur en lien avec les représentations générales et les constructions intellectuelles établies sur la Perse, qui mettent en avant un portrait de la monarchie safavide comme modèle de « courtoisie et civilité agissant tel un miroir de la société de cour française<sup>185</sup> ». Mohammed Reza Beg est un représentant du shah de Perse et dans l'imaginaire de la société française, a le devoir de respecter le protocole pendant l'ambassade. Pourtant, les sources

---

181 Padery est un drogman arménien et catholique qui sert Louis XIV à Constantinople et Athènes. Il est en contact avec Mohammed Reza Beg depuis son arrivée à Marseille et présent pendant l'ambassade de 1715 comme interprète. Il est nommé consul à Chiraz en 1722 pour la ratification du traité de commerce négocié par Reza Beg à Versailles. Référence : Anne-Marie Touzard, *Le drogman Padery : émissaire de France en Perse, 1719-1725*, Paris, Geuthner, 2005.

182 Breteuil, *Mémoires, op. cit.*, p. 120.

183 *Idem*, p. 113.

184 Mokhberi, "Finding common ground between Europe and Asia...", *art. cit.*, p. 57.

185 Mokhberi, *op. cit.*, p. 26.

étudiées prêtent à Reza Beg un comportement de défi à l'égard des traditions françaises, comme le rapporte le baron de Breteuil, et qui ont les conséquences suivantes :

On ne vint point le complimenter à l'hôtel de la part du roi ni la famille royale, comme on fait à pareil jour pour tous les autres ambassadeurs, [*sic*] non qu'on voulait retrancher à celui-ci aucun des honneurs qu'on fait aux autres mais, outre que l'on n'avait point à pareil jour été complimenter les ambassadeurs de Moscovie<sup>186</sup> et de Siam<sup>187</sup>, c'est qu'il aurait été absolument impossible de faire comprendre à ce Persan les réceptions et les conduites qu'il faut faire en pareil cas. Et j'avoue que j'aurais été bien embarrassé, dans l'humeur où notre Persan était, si j'avais eu à faire recevoir ce jour-là tous les compliments de la famille royale à cet ours mal léché, car il est presque impossible de croire qu'un homme qui a de l'esprit autant que celui-là en a, vînt-il d'une île déserte où il n'aurait vécu qu'avec des bêtes sauvages, soit aussi éloigné de vouloir faire ce qu'on lui conseille pour la dignité de son caractère<sup>188</sup>.

On arrive à la constatation suivante : le procole royal appliqué à l'ambassade perse est similaire à celui des autres ambassades orientales qui ont eu lieu sous le règne de Louis XIV ; cependant le comportement de l'ambassadeur Reza Beg est différent. Je ne m'attarderai pas sur les figures des ambassadeurs du Siam ou de Moscovie, mais il est intéressant de souligner la comparaison entre ces derniers et Reza Beg. À la volonté de rétablir la dignité de la monarchie safavide, Breteuil répond en soulignant les différences culturelles et l'exotisme de l'ambassadeur<sup>189</sup>. Louis XIV répond favorablement à la requête de Reza Beg pour décaler la date de l'audience, comme le rapporte le baron de Breteuil en ajoutant à son récit une lettre du marquis de Torcy<sup>190</sup>.

Comparons le récit du baron de Breteuil à celui du duc de Saint-Simon concernant Reza Beg. Saint-Simon s'attarde moins sur les détails de l'audience, mais offre une version analogue à celle de Breteuil. Il considère en effet que l'ambassade est un événement pour lequel « il ne parut rien de réel, et que toutes les manières de l'ambassadeur démentirent, ainsi que sa misérable suite et la pauvreté des présents qu'il apporta<sup>191</sup> ». Au-delà des perturbations du protocole, il faut aussi rapporter le déroulé de l'audience et les déceptions de Louis XIV – ainsi que de la cour royale – lorsqu'ils découvrent les présents du roi de Perse que Reza Beg

---

186 Les ambassadeurs de Moscovie se sont rendus à la cour de Versailles en 1668, dirigés par Piotr Ivanovitch Potemkine. Ils sont envoyés par le tsar Alexis I<sup>er</sup> pour renforcer les relations diplomatiques et commerciales entre la Moscovie et la France. Le but de l'ambassade est de forger une alliance contre la Pologne et l'Empire ottoman, perçus comme des menaces communes aux deux nations.

187 Les ambassadeurs du Siam sont envoyés en 1686 à Versailles, sous la direction de Kosa Pan. La mission diplomatique est organisée par le roi Narai pour s'ouvrir aux relations avec les puissances européennes. L'ambassade du Siam est connue pour le faste de la réception organisée par Louis XIV à la cour.

188 Breteuil, *op. cit.*, p. 119-120.

189 Mokhberi, *art. cit.*, p. 57.

190 Breteuil, *op. cit.*, p. 122.

191 Saint-Simon, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau, op. cit.*, p. 169.

leur remet en personne. Saint-Simon indique dans ce sens : « Les présents, aussi peu dignes du Roi de Perse que du Roi [de France], consistèrent en tout en cent quatre perles fort médiocres, deux cents turquoises fort vilaines, et deux boîtes d'or pleines de baume de mumie<sup>192</sup>. » Sur ce point, les constatations du baron de Breteuil sont similaires, indiquant dans son récit que « le public en fut scandalisé au point de dire toutes les infamies du monde de l'ambassadeur<sup>193</sup> ». Ces différentes constatations invitent à se pencher sur les impressions laissées par l'ambassadeur persan, afin de comprendre comment sont construites les représentations liées à la Perse et à ses représentants au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **Une impression ambigüe laissée par l'ambassadeur persan**

#### *La proximité entre le baron de Breteuil et Mohammed Reza Beg*

Après l'analyse des enjeux de l'ambassade, je me penche désormais sur la figure de l'ambassadeur lui-même, plus précisément sur la relation qu'entretiennent Reza Beg et Breteuil, en qualité d' « introducteur des ambassadeurs ». Je mènerai mon étude à partir de ma principale source, les *Mémoires* de Breteuil, et la compléterai avec les sources extérieures. Pour comprendre cette relation, je reviendrai sur la mission que Louis XIV a confiée à Breteuil, et que ce dernier expose dans l'extrait ci-dessous :

Mais Sa Majesté, dont la puissance et la grandeur sont depuis tant d'années connues dans tout le monde, n'étant plus occupée comme Elle l'a été quelquefois dans sa jeunesse de faire parade de sa magnificence aux yeux de ces sortes d'ambassadeurs, Elle ne voulut pas faire montre des troupes de sa Maison qui composent sa garde, comme Elle fit en 1688 pour les ambassadeurs moscovites, et en 1669 pour un envoyé turc<sup>194</sup>, quoique je lui fisse des instances très pressantes et très réitérées de faire une partie de la cavalerie de sa Maison dans l'avenue et les avant-cours de Versailles pour le jour de l'audience de l'ambassadeur de Perse. Sa Majesté voulant d'ailleurs faire à cet ambassadeur les plus grands honneurs qu'Elle fasse aux ambassadeurs dans des occasions singulières comme celle-ci, Elle m'ordonna d'aller jusqu'à deux lieues de Paris au-devant de Mehemet Riza Beg pour lui faire compliment. Et Sa Majesté m'ordonna au surplus qu'on lui rendît les mêmes honneurs qu'on rend aux ambassadeurs extraordinaires des rois de l'Europe, et nomma le maréchal de Matignon pour l'accompagner avec moi à son entrée à Paris et à sa première audience à Versailles<sup>195</sup>.

---

192 Le baume de mumie est une substance provenant de la résine d'arbres, et qui entre dans la « composition de d'un certain nombre d'onguents et de médicaments », d'après Evelyne Lever *in* Breteuil, *op. cit.*, p. 136. Saint-Simon, *op. cit.*, p. 171.

193 Breteuil, *op. cit.*, p. 136.

194 Il s'agit de Suleiman Aga, ambassadeur du sultan Mehmet IV auprès de Louis XIV en 1669. Il est envoyé pour solliciter le soutien de la France contre la menace habsbourgeoise. L'arrivée de Suleiman Aga a suscité de la curiosité et l'ambassadeur a bénéficié du faste des réceptions royales, cependant on dénote des tensions sur le suivi du protocole, perçu comme un affront à la cour française.

195 Breteuil, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 100.

Le poste d' « introducteur des ambassadeurs » est créé en 1585 par Henri III, dans une vague de réorganisation de la maison royale. Le poste est occupé conjointement par deux personnes : dans le cas présent, le baron de Breteuil partage la charge avec Nicolas de Saintot, en fonction depuis 1691. Breteuil lui demande conseil sur la manière de s'occuper d'un conflit protocolaire avec l'ambassadeur du roi du Maroc, Abdellah Bin Aïcha, en 1699<sup>196</sup>. Il se forme grâce à l'expertise de Saintot, qui consigne ses expériences à la cour et lors des ambassades précédentes. Je ne sais pas s'il existe une charge analogue à la cour du roi de Perse, concernant la réception des ambassadeurs des nations étrangères.

Les *Mémoires* de Breteuil nous donnent des renseignements précis sur le quotidien de Reza Beg, tant sur les personnes qui l'accueillent que sur les pratiques de l'ambassadeur durant son séjour. J'aimerais rapprocher l'extrait ci-dessus des analyses de Stéphane Castelluccio, qualifiant d'exceptionnelle la décision de considérer Reza Beg au même titre qu'un ambassadeur européen<sup>197</sup>. Pourtant, on a observé que la mise en scène de la Galerie des Glaces pour l'audience de Reza Beg obéissait à une demande de traiter l'ambassadeur au même titre que les ambassadeurs orientaux : celle d'élever un trône sur quelques marches pour ne pas avoir à les traiter comme des envoyés européens. Malgré cette ambiguïté, les dispositions de Louis XIV témoignent d'un respect pour la monarchie safavide. Le baron de Breteuil communique à ce propos à l'ambassadeur :

L'Empereur de France mon maître, le plus grand et le plus pieux des empereurs chrétiens, le plus magnifique des rois de l'Europe, le plus puissant en guerre tant sur la terre que sur la mer, toujours invincible, l'amour de ses peuples et le modèle parfait de toutes les vertus royales, m'envoie, Monsieur, vous faire un compliment de sa part et me réjouir de votre arrivée auprès de Paris, la capitale de son empire, la plus riche et la plus superbe des villes de la partie du monde que nous habitons. Il sait que l'Empereur de Perse votre maître est le plus puissant et le plus magnifique empereur de l'Orient, et il est persuadé qu'ayant à sa cour autant de personnages illustres qu'il en a, il vous a choisi entre eux comme un sujet d'un mérite distingué et capable d'être le lien entre deux si puissants monarques<sup>198</sup>.

Les entretiens entre Breteuil et Reza Beg – dont certains dialogues sont retranscrits dans les *Mémoires* du premier – témoignent de l'établissement d'une relation de confiance. L'étude du séjour de Reza Beg met en lumière sa relation avec le baron de Breteuil, qui l'accompagne et le conseille sur les pratiques diplomatiques françaises. Cependant, Breteuil fait le constat suivant :

---

196 Mokheri, *The Persian Mirror...*, *op. cit.*, p. 66.

197 Castelluccio, « La galerie des Glaces. Les réceptions d'ambassadeurs », *art. cit.*, p. 38.

198 Breteuil, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 104.

[...] la différence de nos manières et de nos coutumes est si grande qu'il est bien difficile de faire convenir un homme dont on ne parle pas la langue de se conformer à des usages qui lui sont entièrement inconnus, surtout quand il est aussi peu docile que Mehemet Riza<sup>199</sup>.

C'est ici que l'on peut analyser le rôle du baron de Breteuil comme intermédiaire, à la fois conseiller du roi et confident de l'ambassadeur. Car s'il accepte les exigences de Reza Beg de contester la primauté de la France sur l'Empire safavide, il ne peut le tolérer lors des représentations publiques des rituels de la cour<sup>200</sup>. Breteuil renseigne sur les conflits avec Reza Beg au cours de son séjour, plus précisément son comportement envers le maréchal de Matignon.

Comme je me doutais que son prétexte de religion lui ferait dire qu'il ne pouvait se lever pour recevoir et saluer un chrétien ainsi qu'il me l'avait déjà fait dire plusieurs fois, j'allai lui parler en particulier pour régler la manière dont il recevrait dans sa chambre le maréchal de Matignon et moi qui allions y venir le prendre en cérémonie. Je lui dis que, s'il voulait éviter toute cérémonie, il pouvait descendre seul jusqu'au carrosse auprès duquel le maréchal de Matignon et moi l'attendrions ; qu'en l'abordant nous le mettrions entre nous deux et que le maréchal lui ferait les honneurs du carrosse ; que cette manière se pratiquait avec les nonces du pape lorsqu'on va les prendre dans le carrosse du roi pour l'entrée. Il refusa de le faire et me dit qu'il était informé que M. de Matignon et moi devions monter et nous asseoir dans sa chambre et qu'il nous y ferait donner du café et du thé. Je lui dis que nous le ferions volontiers s'il voulait nous recevoir avec les civilités convenables et que, comme il n'était pas accoutumé aux conduites et reconduites que nous observons en pareille occasion avec les ambassadeurs de l'Europe, nous nous contenterions s'il se levait de dessus son fauteuil quand nous entrerions dans sa chambre [...]<sup>201</sup>.

Breteuil observe que Reza Beg adopte un comportement différent de celui qu'on peut attendre de lui, en particulier la civilité que l'on attribue aux représentants de la monarchie safavide<sup>202</sup>. Saint-Simon témoigne également des conflits entre Reza Beg et le baron de Breteuil, « avec lequel il eut souvent de grossières de bas marchand, et tant de folles disputes sur le cérémonial avec le maréchal de Matignon<sup>203</sup> ». On peut faire l'hypothèse que cette proximité entre Breteuil et Reza Beg est en partie à l'origine des représentations négatives de l'ambassadeur que l'on observe dans les sources analogues. Ce sera un aspect essentiel que j'aborderai plus loin dans mon analyse. Il est important de se concentrer sur l'impact du séjour de l'ambassadeur sur le quotidien des Parisiens, ainsi que le portrait qui est fait de Reza Beg au cours de son séjour et dans les années qui suivent l'ambassade.

---

199 *Idem*, p. 107.

200 Mokhberi, "Finding common ground between Europe and Asia...", *art. cit.*, p. 57.

201 Breteuil, *op. cit.*, p. 114.

202 *Idem*, p. 103.

203 Saint-Simon, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau, op. cit.*, p. 169.

### *Un homme qui attise les curiosités*

Breteuil détaille les péripéties de l'ambassadeur depuis son arrivée à Paris. Il observe notamment la curiosité qu'attise l'ambassadeur parmi la population parisienne, ainsi que les impacts de sa présence au cours de son séjour. Encore une fois, les *Mémoires* constituent ma principale source d'étude, mais d'autres sources évoquent également les impressions de l'ambassadeur. On a mentionné la foule qui se presse pour voir l'arrivée de la délégation persane et la cérémonie royale, mais c'est également le cas lors du séjour de Reza Beg :

Après nos compliments réciproques, il me fit donner du café et du thé à la coutume des Orientaux, et il a continué pendant tout le temps qu'il a été à Paris à en faire donner à tous ceux et celles qui l'ont été voir et souvent du sorbet. L'empressement des dames pour le voir, même de quelques-unes des plus qualifiées, a été si grand et si précipité, pendant qu'il a été à Charenton, il y avait par jour plus de quarante carrosses à six chevaux à sa porte, et l'immensité de Paris y a maintenu cette foule pendant plus de deux mois du long séjour qu'il a fait, mais comme toutes les modes n'ont qu'un temps fort court en France, il a été aussi abandonné dans les derniers temps qu'on avait eu d'empressement d'abord pour le voir<sup>204</sup>.

Breteuil mentionne dans cet extrait les collations que Reza Beg partage avec les personnes qui viennent assister à son quotidien. L'évocation du thé et du café nous amène à un point essentiel : la pénétration des produits exotiques dans la société française aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, liée au développement de l'orientalisme. Je ne reviendrai pas sur l'implantation en France et de la consommation du thé ou du café, objet de l'étude d'Ina Baghdiantz-McCabe<sup>205</sup>. Cependant, je mets en avant les conséquences de la consommation des produits venant de Perse, qui reflètent la curiosité voire l'adoption des modes persanes. Mohammed Reza Beg représente un lien entre les couches sociales au cœur de Paris. Il faut souligner dans ce cadre la rareté des événements autour de l'ambassade, surtout le fait qu'un ambassadeur demeure longtemps dans la capitale. Breteuil ne nomme pas les personnes « de la première qualité<sup>206</sup> » qui se rendent à l'hôtel de l'ambassadeur. En revanche, on peut les retrouver dans les descriptions que fait *La Gazette de France* sur les courtisans qui accompagnent la délégation persane le jour de leur arrivée à Paris :

---

204 Breteuil, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 105.

205 Ina Baghdiantz-McCabe, *Orientalism in Early Modern France: Eurasian Trade, Exotism, and the Ancient Régime*, New York, Berg, 2008.

206 Breteuil, *op. cit.*, p. 122.



La marche estoit fermée par le carosse du Roy, & par ceux de Madame la Duchesse de Berry, de Madame, de Monsieur le Duc d'Orleans, de Madame la Duchesse d'Orleans, ceux de la Princesse de Condé, de la Duchesse de Bourbon Douairiere, du Duc & de la Duchesse de Bourbon, des deux Princesses Douairieres de Conti, du Prince de Conti, de la Princesse de Conti, du Duc & de la Duchesse du Maine, du Comte de Toulouze, de la Duchesse de Vendosme, & celui du Marquis de Torcy, Ministre & Secretaire d'Etat, pour les affaires Estrangeres<sup>207</sup>.

Les membres de la haute société – et spécifiquement les femmes – sont également mentionnés par Saint-Simon, qui indique leur place dans la Galerie des Glaces : « Les gradins les plus proches du trône étaient pour les dames de la cour, les autres pour les hommes [...] ; mais on n'y laissait entrer hommes ni femmes que fort parées.<sup>208</sup> » A en croire la mise en scène de l'audience, les femmes semblent constituer un élément stratégique de promotion de la magnificence royale. Cette hypothèse est corroborée par la représentation picturale des femmes au cours de l'audience. Dans la gravure de l'almanach de 1716<sup>209</sup>, elles sont placées au premier plan et entourent la procession autour de l'ambassadeur. L'auteur met aussi en lumière les modes vestimentaires françaises incarnées par les femmes, à l'inverse des modes persanes qui apparaissent stéréotypées. Il est probable que les femmes représentées dans la gravure qui aient assisté aux spectacles quotidiens de l'ambassadeurs durant son séjour. Cependant, le comportement de Reza Beg ne répond pas à la curiosité exprimée par la société mondaine de Paris, comme Breteuil l'observe :

Il est difficile de croire qu'un homme qui vient d'un pays aussi éloigné et aussi différent en toutes choses que la Perse l'est du nôtre passe cinq mois dans Paris sans avoir la curiosité de voir ce qui peut y avoir de rare dans la ville et aux environs, ni la sagesse de s'instruire du gouvernement et des mœurs des Français. Mehemet Reza n'a témoigné aucun empressement pour voir les magnificences de Versailles ni des autres maisons royales ni de celles des particuliers dont plusieurs à Paris méritent la curiosité des étrangers, et n'a aucune conversation qui puisse l'instruire ni de notre gouvernement ni de nos mœurs, et si tous les Persans mènent une vie aussi fainéante et aussi oisive que leur ambassadeur la mène à Paris, leur mollesse et leur ignorance doivent être sans exemple<sup>210</sup>.

L'ambassadeur persan ne correspond pas à l'imaginaire de la population mondaine sur les émissaires étrangers en France. D'autant plus qu'à travers Paris est exposée la grandeur du règne de Louis XIV, qui se manifeste entre autres par « la magnificence de[s] palais et de[s] jardins<sup>211</sup> » accessibles pendant les visites du Persan. En analysant la proximité entre Breteuil et Reza Beg et la curiosité attisée par l'ambassadeur parmi les courtisans et les hommes du

---

207 *La Gazette de France*, 16 février 1715, n° 7, art. « Paris » du 16 févr. 1715, p. 84.

208 Saint-Simon, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau*, *op. cit.*, p. 170.

209 *Audience de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715*, gravure, almanach de 1716, Paris, Musée du Louvre, département des estampes et de la photographie.

210 Breteuil, *op. cit.*, p. 148-149.

211 *Idem*, p. 149.

peuple, on observe une certaine complexité dans la manière de représenter l'ambassadeur, qui se retrouve dans le portrait de Reza Beg.

*Une figure complexe mais fidèle aux canons de l'orientalisme persan*

Au fur et à mesure de mon analyse, je constate que l'étude de l'ambassade se transforme progressivement en une étude de l'ambassadeur. L'objectif n'est pas de dresser un portrait exhaustif de Mohammed Reza Beg à travers les sources à ma disposition, mais davantage de comprendre les représentations qui découlent de l'événement, concernant une figure complexe mais fidèle aux canons de l'orientalisme persan. Nous mobiliserons les sources des mémorialistes et les soumettrons à une analyse comparative, entre elles et avec les sources iconographiques comme le *Portrait de l'ambassadeur Mehemet Riza Beg* d'Antoine Watteau<sup>212</sup>. Penchons-nous tout d'abord sur les représentations générales de l'ambassadeur :

Cette ambassade fut toujours fort équivoque, et même quelque chose de plus. Ce qu'on crut en démêler de mieux fut qu'un ministre d'une des provinces de Perse, comme qui dirait ici un intendant de Languedoc, avait envoyé ce prétendu ambassadeur pour des affaires de négoce entre des marchands et que, pour se faire défrayer, il contrefit l'ambassadeur de Perse ; que Pontchartrain<sup>213</sup>, dont cette ambassade regardait le département, ne voulut pas dévoiler la friponnerie, pour amuser le Roi et lui faire sa cour en lui laissant croire que le Sophi lui envoyait un ambassadeur, et en effet le Roi, qui baissait beaucoup, y prit si bien qu'il parut par toute sa conduite à cet égard qu'il en croyait sa gloire fort rehaussée. Peu d'autres lui en furent les dupes, et l'ambassadeur lui-même, homme bas, insolent avec cela, extravagant de plus et d'une avarice sordide, soutint fort mal le caractère dont il prétendait être revêtu. Les suites découvrirent encore plus à plein la fourberie ; mais le Roi était mort et Pontchartrain chassé de sa place<sup>214</sup>.

Saint-Simon défend dans cet extrait la thèse d'une imposture : Mohammed Reza est la personnification de l'« immense comédie<sup>215</sup> » présentée au roi, et ne pourrait donc revêtir le titre d'envoyé officiel du shah de Perse. Dans ce contexte, la mise en scène n'est plus celle de la famille royale accueillant l'ambassadeur, mais de Reza Beg lui-même. Breteuil se fait le relais de ces accusations dans son récit, notamment avec la description des multiples conflits et les impressions générales qui lui sont communiquées – notamment par Saint-Olon<sup>216</sup> –

---

212 Watteau, *Portrait de l'ambassadeur de Perse Mehemet Riza Beg*, 1715, Paris, Musée du Louvre, cabinet des dessins, fonds des dessins et miniatures.

213 Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain (1674-1747) est un membre influent du gouvernement de Louis XIV. Nommé secrétaire d'État à la Marine à partir de 1699, il contrôle la flotte maritime française. Il s'occupe également de l'organisation de l'ambassade de Versailles, une opportunité pour ouvrir les routes commerciales et contrôler exclusivement le marché persan face aux concurrences.

214 Saint-Simon, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau*, *op. cit.*, p. 925.

215 Castelluccio, « La galerie des Glaces. Les réceptions d'ambassadeurs », *art. cit.*, p. 37.

216 Breteuil rapporte dans son récit les impressions de Saint-Olon, qui a reçu l'ambassadeur à Marseille : « ayant

avant sa rencontre avec Reza Beg. Pourtant, sa proximité avec l'ambassadeur l'amène à démentir ce discours, et à proposer un portrait nuancé de Reza Beg :

Il me parut dès cette première visite que Mehemet Riza avait beaucoup d'esprit ; la noblesse de ses gestes et de sa physionomie, joints au respect avec lequel je dis qu'il était servi, me firent juger qu'il était homme de qualité ou du moins de considération en Perse, ce que les suites ont justifié malgré les bruits qui se répandirent peu après dans le public que c'était un homme de néant, et que c'était même un fourbe qui, loin d'être ambassadeur, n'était pas même connu à la cour de Perse. Ceux qui l'ont conduit depuis Marseille jusques Charenton me dirent quelques jours après que, depuis ce moment-là, son humeur, qui leur avait toujours paru féroce, s'était fort changée et adoucie parce que sa vanité avait commencé d'être satisfaite, mais les gens naturellement emportés retombent aisément dans la violence et, quand elle est secondée du pouvoir que la superstition a sur les hommes ou du prétexte qu'ils en prennent, elle devient fureur pour peu qu'on y résiste comme vous le verrez bientôt au jour de son entrée<sup>217</sup>.

Le portrait de Reza Beg correspond en partie aux représentations communes qui sont admises sur les émissaires de la monarchie safavide (autrement dit les canons de l'orientalisme), notamment quant à leur civilité. Breteuil adopte une stratégie qui consiste à impliquer le lectorat dans la démonstration de sa thèse. Il défend ainsi une personne qui fait preuve de raffinement. La curiosité suscitée par l'arrivée de l'ambassadeur dans la capitale, ainsi que sa propre mise en scène auprès de la population parisienne, contribuent à renforcer son aura. Ces personnes sont décrites comme « friand[e]s d'exotisme<sup>218</sup> », et Reza Beg représente l'exotisme d'une Perse à la fois familière et lointaine. En témoigne son portrait par Antoine Watteau, effectué au cours du séjour de l'ambassadeur :

---

su de Saint-Olon et des interprètes que non seulement ce Persan n'entendait rien aux réceptions et reconduites qui se pratiquent dans les cours de l'Europe, mais que, scrupuleusement attaché à sa religion et superstitieux à l'excès, il prétendait qu'il ne lui était pas seulement permis de se lever sur ses pieds pour recevoir un chrétien ». Voir Breteuil, *Mémoires, op. cit.*, p. 102.

217 *Idem*, p. 105.

218 Castelluccio, *art. cit.*, p. 38.



Jean-Antoine Watteau (1684-1721)  
*Portrait de l'ambassadeur de Perse Mehemet Riza Beg*, 1715  
Paris, Musée du Louvre : cabinet des dessins, fonds des dessins et miniatures  
Référence : RF 36735, recto

Ce portrait a probablement été réalisé au cours d'une apparition de Reza Beg auprès de la population parisienne, dont Watteau fut le témoin visuel<sup>219</sup>. On observe que les vêtements représentés sont fidèles à la description qu'en donne Breteuil dans son récit : « leurs turbans sont moins élevés et beaucoup moins lourds que ceux des Turcs, mais la façon n'en a pas l'air, à beaucoup près, si noble et si majestueuse : ils ont une avance sur le devant de la tête qui lui sied fort mal<sup>220</sup> ». On peut dès lors émettre l'hypothèse que Watteau a produit un portrait réaliste de l'ambassadeur, en rupture avec des représentation graphiques de l'audience, qui cherchent à se faire le relais de la gloire de Louis XIV.

Ainsi, Reza Beg correspond aux canons de l'orientalisme persan en termes de qualités morales, mais aussi en ce qui concerne les modes vestimentaires spécifiques des membres de la cour safavide. Ce sont les mêmes que l'on peut observer pour l'ambassadeur et sa délégation

---

219 *Ibid.*

220 Breteuil, *op. cit.*, p. 139.

sur la gravure de l'almanach de 1716 qui représente l'audience auprès de Louis XIV<sup>221</sup>. En résumé, les représentations de Mohammed Reza Beg offrent un portrait d'une figure complexe en public et en privé, « offrant au public français l'opportunité de fantasmer sur l'ambassadeur et son pays natal, la Perse, et de comparer ce pays étranger au leur<sup>222</sup> ». C'est sur la comparaison entre la Perse et la France que je me pencherai désormais, en insistant sur les connaissances de la Perse mobilisées dans le processus diplomatique et les échos littéraires de l'ambassade.

## **La connaissance de la Perse au service de la diplomatie française**

### *Des acteurs de la diplomatie familiers de l'histoire de la Perse*

Susan Mokhberi indique dans son étude que « [l]a visite de Mohammed Reza Beg, événement qui semble incarner l'hostilité entre la France et l'Empire safavide, met en réalité en évidence la similitude et la compréhension entre les deux monarchies<sup>223</sup> ». Ce phénomène est encouragé par la familiarité qu'ont les acteurs de la diplomatie française avec l'histoire de la Perse, caractéristique de l'orientalisme qui se développe au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La connaissance de la Perse s'effectue grâce à la lecture des récits des voyageurs des marchands et des missionnaires, qui renseignent sur son histoire, sa politique et les sociétés locales.

Les acteurs de la diplomatie sont parfois ceux qui voyagent en Perse ou dans les autres nations orientales comme l'Empire ottoman. Breteuil mentionne le nom de Pidou de Saint-Olon, chargé d'accueillir l'ambassadeur persan à Marseille<sup>224</sup>. Ce diplomate et ambassadeur de France au Maroc a rédigé en 1695 une *Relation de l'empire de Maroc*<sup>225</sup>, dans lequel il décrit ses observations faites durant son séjour (1689-1691). Avant l'ambassade persane de 1715, la France a également accueilli des ambassadeurs de nations dites « orientales ». Le déroulement des ambassade a été permis par la connaissance que les diplomates ont de l'histoire de ces nations, et la Perse ne fait pas exception. Breteuil décrit les préparatifs de l'accueil de Reza

---

221 *Audience de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715*, gravure, almanach de 1716, Paris, Musée du Louvre, département des estampes et de la photographie.

222 Mokhberi, *The Persian Mirror...*, *op. cit.*, p. 86.

223 Mokhberi, "Finding common ground between Europe and Asia...", *art. cit.*, p. 57.

224 Breteuil, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 100.

225 François Pidou de Saint-Olon, *Relation de l'empire de Maroc où l'on voit la situation du pays, les mœurs, coutumes, gouvernement, religion et politique des habitants*, Paris, Vve Mabre-Cramoisy, 1695.

## Beg dans les appartements de l'Hôtel des Ambassadeurs :

Le roi m'ordonna de le faire loger dans l'hôtel des ambassadeurs, et j'en avertis au sortir du cabinet de Sa Majesté le duc de Tresmes, premier gentilhomme de la chambre en année<sup>226</sup>, afin qu'il donnât l'ordre à l'intendant des meubles de la Couronne pour meubler l'hôtel des ambassadeurs. L'intendant des meubles de la Couronne m'écrivit aussitôt et m'envoya le premier commis du garde-meuble. Je lui dis que le roi m'avait ordonné de le faire meubler magnifiquement sur ce que j'avais dit à Sa Majesté que les rois de Perse sont de temps immémorial les rois les plus magnifiques de l'Orient. La religion des Persans ne leur défend point d'avoir des figures d'hommes et de femmes peintes et le roi de Perse en a même des chambres entières, peintes dans son palais. Aussi l'hôtel des ambassadeurs fut meublé de tapisseries de personnages des plus belles du garde-meuble, après celles qui ne servent qu'au roi. Je fis seulement observer que mettre dans la chambre où l'ambassadeur devait faire ses prières une tapisserie sans personnages, de velours vert à bandes en broderie d'or aussi bien que le lit qui est magnifique<sup>227</sup>.

Les dispositions que Breteuil prend par rapport à l'accueil de l'ambassadeur dans l'hôtel témoignent de sa connaissance sur la religion persane, notamment sur les symboles attachés au chiisme – concernant les figures des tapisseries. La décoration de l'intérieur s'adapte à ses demandes pour permettre l'accueil de l'ambassadeur. L'hôtel des ambassadeurs adopte une décoration persane, tout comme il a pu être transformé pour envoyés officiels du Siam, du Maroc ou de Moscovie.

Breteuil a étudié la culture et la religion persanes, notamment par la lecture des récits de voyage de Jean Chardin<sup>228</sup> et Don García de Silva y Figueroa<sup>229</sup>. Il est également connaisseur des traditions safavides et est entouré de spécialistes<sup>230</sup>. Parmi eux, on peut citer Padery – déjà évoqué plus haut et cité dans les *Mémoires*<sup>231</sup> – et le lazariste Jean Richard. Ce dernier s'est rendu en mission diplomatique au Maroc en compagnie de Saint-Olon, agissant en tant qu'interprète et missionnaire auprès de la population locale. Les connaissances de Breteuil lui ont permis d'« interpréter la résistance de Reza Beg comme une tentative politiquement motivée d'éviter la considération envers le protocole français qui honore la France par-dessus tout<sup>232</sup> ». Revenons sur l'épisode concernant la date de l'audience :

---

226 La partie « en année » signifie que le poste de premier gentilhomme est une charge annuelle et non perpétuelle.

227 Breteuil, *op. cit.*, p. 101.

228 Jean Chardin, *Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse, et autres lieux de l'Orient*, 3 tomes, Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1711.

229 Don García de Silva y Figueroa, *L'ambassade de D. Garcias de Silva Figueroa en Perse, contenant la politique de ce grand Empire, les mœurs du roy shach Abbas et une relation exacte de tous les lieux de Perse et des Indes où cet ambassadeur a esté l'espace de huit années qu'il y a demeuré*, trad. Adam de Wicquefort, Paris, Louis Billaine, 1667.

230 Mokhberi, *art. cit.*, p. 64.

231 On retrouve la mention de Padery cité par Breteuil pp. 99, 107, 118, 120, 136.

232 Mokhberi, *art. cit.*, p. 64.

Le marquis de Torcy vint le même jour à Paris sans en avoir parlé à Sa Majesté et alla le soir avec moi dans mon carrosse, incognito, rendre une visite à l'ambassadeur, sans se faire annoncer que das le moment que nous entrâmes dans l'hôtel. L'ambassadeur avait désiré cette visite avec passion, par la qualité de vizir que, suivant l'usage de leur cour, il donne aux ministres d'État. Je lui fis dire par l'interprète, un instant avant d'entrer dans la chambre, qu'il n'était plus question de faire de façons, de se lever pour un chrétien [...]. Il n'en fit aucune difficulté mais, à la manière des dévots superstitieux, il trouva un tempérament pour satisfaire à son prétendu scrupule et à l'empressement qu'il avait de recevoir cette visite. Elle tomba justement à l'heure qu'il faisait sa prière et comme, pour prier Dieu, il est suivant sa loi obligé de quitter ses habits dorés et qu'il les reprend incontinent après, il disposa les choses de manière que, quand nous entrâmes dans sa chambre, il achevait de mettre ses bras dans la surveste de son habit, en sorte qu'il pouvait être douteux s'il était debout pour s'habiller ou pour nous recevoir. Il est en tout pays et en toute loi des accomodements avec le ciel pour ceux à qui la religion sert de prétexte pour aller à leurs fins<sup>233</sup>.

Dans le cadre de la relation entre Breteuil et Reza Beg, nous avons vu ce qui était rendu possible grâce à la familiarité avec l'histoire de la Perse. Saint-Simon mentionne d'autres personnes qui connaissent l'histoire de la Perse, notamment Pierre Dipy, décrit comme l'« interprète du Roi pour les langues orientales<sup>234</sup> », qui décède peu avant l'audience de Reza Beg. Saint-Simon indique dans ses notes que Dipy est professeur au Collège royal, spécialiste des langues arabiques et syriaques. Il est également venu à Marseille accueillir l'ambassadeur en compagnie de Pidou de Saint-Olon en octobre 1714<sup>235</sup>. Voici ce que Saint-Simon écrit sur la situation à la suite du décès de Dipy :

Il fallut faire venir un curé<sup>236</sup> d'après d'Amboise, qui avait passé plusieurs années en Perse, pour remplacer cet interprète. Il s'en acquitta fort bien, et en fut mal récompensé. Le hasard me le fit fort connaître et entretenir. C'était un homme de bien, sage, sensé, qui connaissait fort les mœurs et le gouvernement de Perse, ainsi que la langue, et qui, par tout ce qu'il vit et connut de cet ambassadeur, auprès duquel il demeura toujours tant qu'il fut à Paris, jugea toujours que l'ambassade était supposée, et l'Ambassadeur un marchand de fort peu de chose, fort embarrassé à soutenir son personnage, où tout lui manquait. Le Roi, à qui on la donna toujours pour véritable, et qui fut presque le seul de sa cour qui le crût de bonne foi, se trouva extrêmement flatté d'une ambassade de Perse sans se l'être attirée par aucun envoi<sup>237</sup>.

La familiarité qu'ont ces personnages avec l'histoire de la Perse leur permet de mener à bien les missions de négociation avec les émissaires persans et Reza Beg. La contribution des orientalistes est notable dans l'histoire de l'ambassade, qui demeure un événement symbolique dans les échanges diplomatiques franco-persans. À partir de ces constatations, nous pouvons

---

233 Breteuil, *op. cit.*, p. 120-121.

234 Saint-Simon, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau*, *op. cit.*, p. 169.

235 *Idem*, p. 1187.

236 Il s'agit de l'abbé Gaudereau, ecclésiastique et orientaliste français qui a joué un rôle notable au cours de l'ambassade. Grâce à ses compétences linguistiques et culturelles, il facilite la communication entre les diplomates persans et la cour française. Il agit comme conseiller durant les négociations et contribue aux efforts diplomatiques en vue d'un rapprochement franco-persan.

237 Saint-Simon, *op. cit.*, p. 169-170.

faire des comparaisons entre les efforts diplomatiques fournis en France et en Perse, par le récit des voyageurs sur la tenue des ambassades avec les nations étrangères.

*Comparaisons entre la diplomatie française et persane dans les récits de voyage*

Comme nous l'avons indiqué, l'ambassade de 1715 offre un aperçu sur les constructions intellectuelles françaises sur la Perse. La diplomatie mobilise les connaissances sur la Perse, notamment les récits de voyage provenant des marchands et des orientalistes. Que disent ces mêmes sources sur le processus diplomatique persan lors des ambassades avec les nations étrangères ? Les *Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse* permettent d'établir une analogie entre les diplomaties française et persane. Plus spécifiquement, le deuxième tome nous renseigne sur le gouvernement persan et la figure du shah, ainsi que la vie à la cour. L'objectif est de comparer les éléments de cet ouvrage aux informations provenant des *Mémoires* de Breteuil. Dans ce contexte, nous tenons compte du décalage temporel entre la rédaction des *Voyages* (entre 1671 et 1677) et l'ambassade de Versailles (1715). Voici comment Chardin décrit la réception et le statut des ambassadeurs en Perse :

Quant à la réception des Ambassadeurs, c'est en quoi la Perse étalle une de ses plus grandes magnificences. Toute sorte d'Envoyez sont appelez *Eltchy* en Perse, c'est-à-dire *Ambassadeur*. Il n'y a que ce terme pour les dénommer ; & du moment qu'un Ambassadeur met le pied sur les terres de l'Etat, il est appellé *l'Hôte du Roi*, & est traité comme un hôte dans un Logis. Le Gouverneur, & l'Intendant du lieu s'empressent & à le servir, & à le bien régaler. On lui donne un *Mehmandar*, ou *Garde-hôte*, qui est sans cesse à ses côtés, & qui doit répondre de lui sur sa tête. On le loge dans la Maison du Roi, s'il y a en a une dans le lieu, ou dans un autre endroit de son choix. Là on le defraye generalement de tout. Tous les Grands le viennent voir, & lui font des régales, & des presens. On le meine ainsi, de traite en traite, aux dépens des lieux où il passe jusqu'à la Cour, où il est toujours logé & défrayé, & d'où on le reconduit de même hors du Royaume. C'est la pratique de l'Orient de tems immemorial, comme cela se voit dans les plus anciens Auteurs. [...] Ainsi il ne faut pas douter que cette pratique de faire tant de dépense pour le traitement des Ambassadeurs, & des Etrangers de consideration, se perdroit dans l'Orient, si l'on y devenoit inquiet, ou legers, comme nous sommes<sup>238</sup>.

Dans cet extrait, quelques éléments nous permettent de dresser une comparaison dans le traitement des ambassadeurs en Perse et en France. Tout d'abord, Chardin indique que les envoyés d'un gouvernement étrangers sont défrayés depuis leur arrivée en Perse, c'est-à-dire que les frais liés à leur venue sont pris en charge par la monarchie safavide. Breteuil rend également compte des dépenses liées à la durée du séjour de l'ambassadeur dans la capitale : « joignant à cela les rétributions qu'on donne à tous ceux qui servent pour ce Persan à l'hôtel des

---

238 Chardin, *Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse...*, *op. cit.*, t. 2, livre 3, chap. 10, p. 271.



ambassadeurs, on peut compter qu'il coûte au roi mille francs au moins par jour à Paris<sup>239</sup> ». Ensuite, l'hôtel dans lequel tous les ambassadeurs sont accueillis est comparable à la maison du roi que dépeint Chardin. Le statut officiel donné à l'émissaire du gouvernement étranger semble être similaire entre la Perse et la France, à l'instar du rôle de Breteuil comme « introducteur des ambassadeurs », analogue à celui du garde-hôte persan. Le traitement des ambassadeurs, associés à des personnes de considération, permet d'expliquer les mises en scène ordonnées après leur arrivée, comme on a pu l'observer dans le cas de Louis XIV dans la Galerie des Glaces. Penchons-nous à présent sur la mise en scène du côté persan :

Le Trône du Roi est au fonds de la première Salle : il est fait en carré, d'environ huit pieds de diamètre, haut de deux à trois pouces, couvert d'une étoffe blanche, laquelle est brodée de perles à l'entour, & d'or & de soie au milieu très-richement. Un gros & haut traversin, tout couvert de pierreries, sert de dossier, ayant deux petits coussins à côté, aussi couverts de pierreries. Cette couverture du Trône est tenue sur le devant par des pommes d'or massif, qui en sont pareillement garnies, de même que des crachoirs qu'on met entre deux. Le Roi est couvert des plus belles pierreries du monde, & de la valeur de plusieurs millions, la plupart pierres de couleur ; car ce sont celles qu'on estime le plus en Perse<sup>240</sup>.

À travers cet extrait, Chardin consacre un chapitre à la magnificence du palais royal persan. La description du trône et des ornements portés par le shah rappellent ceux portés par Louis XIV lors de l'audience, comme en témoigne Breteuil : « L'habit de Sa Majesté était couvert de pierreries de la couronne le dauphin et tous les princes qui étaient sur le trône en avaient aussi une très grande quantité sur leurs habits.<sup>241</sup> » On observe donc que la France et la Perse poursuivent – à travers la diplomatie – le but de promouvoir leur grandeur aux yeux des envoyés des nations étrangères. C'est une stratégie que la Perse poursuit pour s'affirmer en tant que puissance régionale face à l'Empire ottoman, qui domine le paysage géopolitique<sup>242</sup>.

J'ai évoqué plus tôt le fait que la présence des femmes nobles à l'audience reflétait une stratégie du pouvoir royal pour mettre en lumière la puissance française auprès de ses homologues européens et orientaux. Jean Chardin ne mentionne pas de femmes dans le palais royal persan pendant la réception des ambassadeurs, mais davantage des eunuques et les principaux officiers qui servent le shah<sup>243</sup>. Au cours de son séjour à Ispahan, il décrit la réception d'un ambassadeur moghol et révèle la réception grandiose que lui réserve le shah Abbas II :

---

239 Breteuil, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 138-139.

240 Chardin, *op. cit.*, livre 3, chap. 10, p. 266.

241 Breteuil, *op. cit.*, p. 132.

242 Aurélie Chabrier-Salesse, « Les Européens à la cour du shah 'Abbas I<sup>er</sup> : stratégies et enjeux de l'implantation européenne pour la monarchie safavide » in *Dix-septième siècle*, n° 278, 2018, pp. 9-24, p. 14.

243 Chardin, *op. cit.*, livre 3, chap. 10, p. 266.

Cet Ambassadeur étoit arrivé en Perse l'an 1663. avec un train de huit mille hommes, de quatre mille chevaux, & de huit mille bêtes de charge, presque tous Chameaux. Il fut six mois en chemin, depuis les frontieres jusqu'à la Cour, & neuf autres mois avant que d'avoir audience ; & durant tout ce long-tems, il étoit logé & deffrayé. C'étoit un vieillard grave & sage, nommé *Terviet-Can*. Le sujet de son Ambassade étoit pour redemander la Ville & la Forteresse de *Candahar*, qui dans ces derniers siecles est la matiere de contestation perpetuelle entre les Persans & les Indiens, comme Babylone l'est entre les Persans & les Turcs. Il sembloit, que dans cette Ambassade, les deux Rois prissent à tâche de contester à l'envi, tant sur la fierté que sur la magnificence. L'Ambassadeur avoit apporté pour quatre millions de presens pour le Roi & pour les Ministres, moitié en argent, moitié en étoffes & en pierreries, & deux millions pour sa dépense. Le Roi de Perse par cet esprit de grandeur, dont j'ai parlé, fit que l'Ambassadeur fut conduit fort lentement dans sa marche, & qu'il languit fort long-tems après son audience ; & pour montrer encore que sa dépense ne lui étoit pas à charge, il n'accepta pas la moitié des presens du grand Mogol, refusant, entre les autres, tout l'Argent comptant ; & le jour d'après son audience de congé, il lui envoya un present de cinq cens mille écus, les deux tiers en Argent, que l'Ambassadeur refusa aussi<sup>244</sup>.

On relève de nombreuses similitudes dans la manière de recevoir une délégation étrangère, de conduire la ou les cérémonies officielles et de loger l'ambassadeur. L'ampleur des moyens mis en place pour une ambassade révèle la grandeur d'une nation qui veut assurer des liens diplomatiques avec ses voisins et ses alliés, comme avec la Perse safavide dans le cas français. L'objectif de cette démonstration n'est pas de comparer les réceptions données par Abbas II et Louis XIV, les deux souverains ayant exercé leur pouvoir dans un contexte politique, économique et social différent. Il s'agit plutôt de montrer que ces propos soutiennent la thèse du rapprochement franco-persan, tout comme les échos littéraires qui découleront de l'ambassade jusqu'à 1721.

## **Les échos littéraires de l'ambassade**

### *Une médiation sur l'histoire des galanteries de l'ambassadeur*

Que retenir de l'ambassade et de son protagoniste Mohammed Reza Beg ? Il est avéré que cet événement a eu un impact considérable sur les représentations de la Perse dans la société française du XVIII<sup>e</sup> siècle. Susan Mokhberi explique le lien entre les portraits de l'ambassadeur et la tenue de l'ambassade, en indiquant que « les graveurs ont capturé la visite de Reza Beg selon la tradition de propagande des événements royaux considérables<sup>245</sup> ». Encouragée par Louis XIV, cette tradition a pour objectif de célébrer la gloire de la monarchie française à travers les différentes ambassades, qu'il s'agisse de celle de Perse en 1715 ou de

---

244 *Idem*, p. 271-272.

245 Mokhberi, *The Persian Mirror...*, *op. cit.*, p. 86.

celle du Siam en 1686<sup>246</sup>. Si l'on se concentre sur le portrait de Reza Beg dans la presse, plus particulièrement *Le Mercure galant*, on remarque qu'il participe à transmettre l'histoire des « galanteries » autour de l'ambassadeur. En témoigne un extrait qui détaille les intentions de l'auteur anonyme :

Il y a déjà si longtemps que je vous promets l'Histoire des galanteries de l'Ambassadeur de Perse, qu'il est enfin tems de vous tenir parole. Je ne crains pas qu'on me reproche de violer icy aucun droit, puisque j'ay eu l'honneur de promettre moy-même de vive voix, & par écrit, à *Son Excellence Persane*, un troisième Volume rempli uniquement & fidelement de ce que tout ce qu'il y a eû de plus bizarre & de plus galant dans ses Aventures<sup>247</sup>.

L'auteur décompose son volume en six chapitres qui décrivent les péripéties de Reza Beg, depuis son voyage de Perse jusqu'à Versailles, en passant par Marseille et Lyon. Ici, la notion de galanterie se réfère aux pratiques sociales et discours entre les hommes et les femmes de la haute société, qu'elle soit persane ou française dans notre étude. En décrivant les galanteries de Reza Beg envers les femmes nobles, il nous est possible d'appréhender son portrait en dehors du cadre mondain parisien, malgré le fait que ce journal soit principalement lu par la noblesse de Paris<sup>248</sup>. Car si les représentations de l'ambassadeur, nombreuses durant son séjour dans la capitale, constituent les « produits d'une longue tradition française d'érudition et d'intérêt pour la Perse<sup>249</sup> », je me penche désormais sur celles qui prennent place avant et après l'ambassade.

Dans un article datant du 1<sup>er</sup> décembre 1715, *Le Mercure galant* relate un épisode bien antérieur à l'ambassade : en l'occurrence, la nomination de Reza Beg comme ambassadeur de Perse depuis la venue de Jean-Baptiste Fabre<sup>250</sup> à Ispahan en 1708. Cette histoire nous renseigne sur la relation que Reza Beg entretient avec les femmes qu'il côtoie pendant ses voyages. L'auteur joint également au récit deux lettres écrites par Gaspard de Fontenu, consul de France à Smyrne, afin de « donner une juste idée du génie de ce rare Personnage<sup>251</sup> » lors de son passage dans le port ottoman :

---

246 *Idem*, p. 87.

247 *Le Mercure galant*, 1<sup>er</sup> décembre 1715, p. 42.

248 Mokhberi, *op. cit.*, p. 90.

249 *Idem*, p. 89.

250 Agent de commerce de France à Constantinople et lié à une puissante fratrie marseillaise solidement implantée au Levant, Jean-Baptiste Fabre se rend en Perse en 1706 à la demande de Louis XIV pour négocier des droits commerciaux et une alliance franco-persane. Il meurt peu après son arrivée en Perse et Pierre-Victor Michel est envoyé en 1708 pour poursuivre sa mission.

251 *Le Mercure galant*, *art. cit.*, p. 68.

Extrait d'une Lettre de Smyrne, 12. juin 1715.

*Vous avez raison, Monsieur, d'estre surpris que l'Ambassadeur de Perse ayant fait un assez long séjour à Smyrne, il ne se soit pas embarqué sur le Vaisseau que j'avois fait préparer pour porter ses Presents en France, avec une partie de son équipage ; il n'a tenu qu'à luy de le faire, je luy en avois donné toutes les facilitez imaginables ; mais c'est un esprit si bizarre & si fantasque, qu'il ne m'a pas esté possible de vaincre les difficultez chimeriques qu'il s'étoit formées. M. de Saint Olon pourra vous apprendre quelles sorte de caractère d'homme se peut estre. Je n'en connois aucun de pareille trempe ; ainsi il ne doit s'en prendre qu'à luy seul de tous les malheurs qui luy sont arrivez en Turquie, depuis qu'il a quitté Smyrne contre mon avis<sup>252</sup>.*

Cet extrait fait allusion à Saint-Olon, dont les observations ont inspiré Breteuil dans son premier portrait de Reza Beg<sup>253</sup>. Nous constatons également que le témoignage du consul Fontenu concorde avec les observations rapportées par les mémorialistes de l'ambassade. *Le Mercure galant* nous présente une diversité de récits de personnes ayant côtoyé Reza Beg avant l'ambassade. Le troisième chapitre de *L'Histoire des galanteries de l'ambassadeur* est consacré à son arrivée à Marseille et à son accueil par les représentants de Louis XIV :

M. Arnou[I], Intendant des Galeres de Marseille que la Cour avoit chargé de luy faire tous les bons traitemens imaginables, le combla d'honneurs & de presens, qu'il [Mohammed Reza Beg] receut comme une dette. Il exagera d'abord à l'infini les droits & la dépense des Ambassadeurs de son païs chez les autres Nations du monde, il parla d'un simple Persan comme d'un demi Dieu à nôtre égard, & de son Maître à proportion, il s'étonna qu'on n'eût pas envoyé une Armée pour le recevoir sur la frontiere de nostre Empire, il murmura de nos façons, il se plaignit de la mediocrité de sa dépense dont il exigea la valeur en especes sonnantes, enfin il menaça de s'en retourner en Perse, si on ne luy donnoit pas des équipages proportionnez à la magnificence de ses idées<sup>254</sup>.

L'auteur de l'article détaille les relations qu'entretient Reza Beg avec ceux qui l'accueillent à Marseille. L'auteur rapporte une histoire authentique, en veillant à « conter jusqu'aux moindres circonstances [I]es événemens [exposés] aux yeux du Public<sup>255</sup> ». Il se fait le témoin des événements qui se produisent durant le passage de l'ambassadeur à Marseille. Il raconte notamment un repas pris avec Mr Arnoul et les conflits qui s'ensuivent avec Reza Beg à propos de l'hommage à Louis XIV qui « n'entroit pas à son gré en comparaison, avec le plus puissant Empereur de l'Orient<sup>256</sup> ». Dans notre analyse, il est intéressant de comparer les informations du *Mercury galant* avec celles qui nous sont délivrées par Breteuil, qui rapporte les agissements de l'ambassadeur auprès des femmes de la cour :

---

252 *Idem*, p. 69-70.

253 Voir Breteuil, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 102.

254 *Le Mercure galant*, *art. cit.*, p. 80-82.

255 *Idem*, p. 100.

256 *Idem*, p. 106.

Ce qui est encore plus surprenant que toute la conduite de l'ambassadeur, c'est qu'une parfaitement jolie jeune femme, âgée de dix-sept ans, mariée pour sa beauté à un fils de famille riche, accoutumée aux plaisirs de Paris et élevée dans un assez grand monde, se soit donnée à cet ambassadeur au point d'en devenir la captive, et ce qui m'a encore le plus étonné, c'est que cette jeune femme n'est ni coquette ni débauchée et a l'air du monde le plus modeste<sup>257</sup> ; à la vérité peu d'esprit, livrée et vendue par sa mère, elle s'accoutuma dès le premier mois que l'ambassadeur fut à Paris à venir dîner à la table qu'on servait pour Saint-Olon et que l'ambassadeur faisait dans ces commencements toujours servir dans la même chambre que la sienne pour avoir le plaisir de voir plus longtemps sa maîtresse ; et enfin il l'apprivoisa à un point qu'elle passait avec lui depuis l'heure du dîner jusqu'à minuit et quelques fois jusqu'à deux heures. Le jour, cette petite personne et sa mère, laissant leurs souliers au bord du tapis de l'ambassadeur, s'asseyaient au fond de la salle sur des carreaux, comme font les femmes dans les sérails de Perse, et se donnaient en spectacle aux compagnies qui venaient voir l'ambassadeur<sup>258</sup>.

Cette anecdote rappelle le comportement de Mohammed Reza Beg envers certaines femmes de la haute société de Marseille, notamment l'épouse de l'intendant Arnoul<sup>259</sup>. Elle ancre surtout l'intimité du séjour de l'ambassadeur dans une atmosphère orientale, notamment avec l'allusion des femmes dans les sérails en Perse. Mohammed Reza Beg réactive ainsi l'intérêt pour l'Orient, comme en témoigne la mention des galanteries qui lui sont imputées via les journaux contemporains et les mémorialistes.

#### *Les échos de l'ambassade chez Louis d'Hôtelfort et Montesquieu*

Je m'intéresserai maintenant aux échos littéraires qui résultent de cette ambassade. Une des sources étudiées est la nouvelle galante *Amanzolide* de Louis d'Hôtelfort, récit fictionnel publié en 1716 qui traite des intrigues de Mohammed Reza Beg en Perse. Les *Lettres persanes* de Montesquieu constituent la dernière source qui clôture mon étude : son écriture est directement influencée par l'ambassade de 1715. Ces deux œuvres se complètent et offrent des perspectives sur la perception que la noblesse française a de l'ambassadeur et de la Perse, influencée par la visite de Reza Beg et le contexte de l'orientalisme. Dans son récit, Louis d'Hôtelfort nous éclaire sur la manière dont la littérature perçoit les rapports entre hommes et femmes en Perse, comme en témoigne la rencontre entre Reza Beg et Amanzolide, personnage éponyme du récit :

Mehemed sentit alors l'effet de cette joye tumultueuse que la presence d'Amanzolide avoit élevé dans

257 La jeune femme que Breteuil évoque dans son récit est la marquise d'Épinay, que Mohammed Reza Beg a séduit durant son séjour dans la capitale. Breteuil indique plus loin que la marquise a suivi Reza Beg à Ispahan et qu'ils sont devenus amants. Le récit nous apprend que la marquise, alors enceinte, a échappé à une mise au couvent et a été envoyée en Perse par sa mère. Après la mort de Reza Beg en juin 1716, la marquise d'Épinay s'est convertie à l'islam.

258 Breteuil, *Mémoires*, op. cit., p. 149.

259 *Le Mercure galant*, art. cit., p. 110.

son ame. Cet effet s'étendit même jusqu'à sa fierté ordinaire, il donna des marques d'amitié à Zemed Combouroux<sup>260</sup>, que peut-être il aurait refusé au Gouverneur d'Erivan. Il lui fit mille offres de services, le caressa ; & pour le mettre à l'abri de toute insulte, il voulut l'accompagner jusques dans un lieu où il put marcher en sûreté. Pendant le temps il s'informa du sujet de son voyage, de la naissance de cette belle personne qu'il menoit avec lui. Zemed le satisfit sur tout en peu de mots. Il lui apprit qu'il étoit Persan, appliqué dès son jeune âge au Commerce ; qu'Amanzolidide étoit née en Georgie de parens nobles, mais réduits à une pauvreté si grande, qu'elle lui avoit été vendue par son propre frere, & que se trouvant heureux d'une telle acquisition, il avoit resolu de la faire servir à sa fortune ; que pour cela il s'étoit proposé de presenter Amanzolidide au Sophi<sup>261</sup> ; qu'il avoit envoyé son portrait au Chef des Eunuques avec des lettres, dont il avoit eu une réponse très-favorable ; enfin que c'étoit dans ce dessein & sur de telles esperances qu'il s'avançoit vers Ispaham<sup>262</sup>.

Dans cet ouvrage, d'Hôtelfort explore le thème de la fiction galante et met en scène des membres de la haute société persane. Amanzolidide, bien que personnage fictif, incarne les stéréotypes attachés aux femmes persanes, telles que représentées dans les imaginaires de l'époque. L'auteur affirme ainsi qu'« Amanzolidide a une ame grande & l'esprit d'une élévation extraordinaire<sup>263</sup> », en plus de posséder une beauté naturelle. De même qu'Amanzolidide, Reza Beg est dépeint comme une figure stéréotypée, représentative des caractères attribués aux Persans. L'auteur représente ce personnage comme ayant un sens de la justice, digne « d'un bon Sujet & d'une grande ame<sup>264</sup> ». Il évoque également l'univers du harem ou du sérail, qui constitue un « objet de fascination<sup>265</sup> » pour la littérature et les récits de voyages contemporains de la publication d'Amanzolidide. Nous pouvons éclairer cette référence par les observations de Chardin sur la société persane, en particulier celles concernant les femmes vivant dans le palais du shah. Chardin note d'ailleurs que « [l]es femmes sont plus étroitement gardées en Perse qu'en aucun endroit de la terre<sup>266</sup> ».

Les œuvres inspirées par l'ambassade renvoient continuellement à des récits antérieurs, illustrant ainsi les influences culturelles entre la France et la Perse, notamment dans la littérature. D'Hôtelfort éclaire les imaginaires français de la Perse, tandis que Montesquieu offre une réflexion sur la France durant la Régence. Son œuvre nous permet de comprendre « [l]'apport critique [...] que Montesquieu est capable de tirer de l'Orient<sup>267</sup> » grâce aux récits de

---

260 Il n'y a pas beaucoup d'informations sur Zemed Combouroux dans *Amanzolidide*. D'Hôtelfort précise que c'est un marchand qui accompagne Reza Beg dans son périple jusqu'à Ispahan et qui reçoit les confidences de ce dernier au début du récit.

261 Le terme de « Sophi » se réfère au titre des souverains appartenant à la dynastie safavide. Il s'agit de la transcription européenne du mot persan *safavi*.

262 D'Hôtelfort, *Amanzolidide. Nouvelle historique et galante...*, *op. cit.*, p. 5-6.

263 *Idem*, p. 4.

264 *Idem*, p. 22.

265 Myrtille Méricam-Bourdet, « Pourquoi s'intéresser à l'Orient musulman sous la Régence » in *Cahiers Saint-Simon*, n° 45, 2017, pp. 5-16, p. 9.

266 Chardin, *Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse...*, *op. cit.*, livre 3, chap. 1, p. 209.

267 Méricam-Bourdet, *art. cit.*, p. 10.

voyageurs persans en France entre 1711 et 1720. Cet apport constitue un aspect du rapprochement franco-persan que l'auteur exploite dans son récit, situant cette œuvre dans le contexte historique de l'ambassade et de l'engouement pour l'Orient qu'elle suscite. En témoigne le récit qu'un des voyageurs, Usbek, délivre à son ami Rustan :

Il paroît ici un personnage, travesti en ambassadeur de Perse, qui se joue insolemment des deux plus grands rois du Monde. Il apporte au monarque des François des présents que le nôtre ne sauroit donner à un roi d'Irimette ou de Géorgie, et, par sa lâche avarice, il a flétri la majesté des deux empires. Il s'est rendu ridicule devant un peuple qui prétend être le plus poli de l'Europe, et il a fait dire en Occident que le Roi des Rois [le shah de Perse] ne domine que sur des barbares. Il a reçu des honneurs qu'il sembloit avoir voulu se faire refuser lui-même, et, comme si la cour de France avoit eu plus à cœur la grandeur persane que lui, elle l'a fait paroître avec dignité devant un peuple dont il est le mépris<sup>268</sup>.

Par la voix de ses protagonistes, Montesquieu évoque la grandeur de la monarchie safavide et celle des Bourbons. Paris est ainsi perçue comme la « superbe rivale de la ville du Soleil<sup>269</sup> », autrement dit Ispahan. Montesquieu reprend également les accusations formulées par Saint-Simon concernant l'imposture de la cérémonie et celle de Reza Beg lui-même, « accusé d'avoir créé cette ambassade<sup>270</sup> ». En comparant les portraits de l'ambassadeur par d'Hôtelfort et Montesquieu, on remarque des nuances entre ces représentations. L'intrigue d'*Amanzolide* se déroule en Perse, et fait état des représentations préexistantes qui circulent parmi les milieux littéraires, tandis que les propos des *Lettres persanes* portent sur la situation politique, religieuse et sociale de la France sous la Régence de Philippe d'Orléans. Montesquieu se sert de la fiction comme moyen de porter une critique sur le pouvoir de Louis XIV dans les dernières années de son règne :

Le Roi de France est le plus puissant prince de l'Europe. Il n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne, son voisin ; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisables que les mines. On lui a vu entreprendre ou soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre, et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvoient payées, ses places, munies, et ses flottes, équipées.

D'ailleurs ce roi est un grand magicien : il exerce son empire sur l'esprit même de ses sujets ; il les fait penser comme il veut. S'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor, et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à leur persuader qu'un écu en vaut deux, et ils le croient. S'il a une guerre difficile à soutenir, et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier est de l'argent, et ils en sont aussitôt convaincus. Il va même jusqu'à leur faire croire qu'il les guérit de toutes sortes de maux en les touchant, tant est grande la force et la puissance qu'il a sur les esprits<sup>271</sup>.

---

268 Montesquieu, *Lettres persanes, Œuvres complètes, op. cit.*, lettre XCI, Usbek à Rustan, p. 266-267.

269 *Idem*, lettre XXVII, Usbek à Nessir, p. 171.

270 Saint-Simon, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau, op. cit.*, p. 169.

271 Montesquieu, *op. cit.*, lettre XXIV, Rica à Ibben, p. 165-166.

La description du pouvoir absolu de Louis XIV évoque le portrait que Chardin pourrait dresser du shah persan, Abbas II. Dans ses observations, il est mentionné que le shah possède un pouvoir thaumaturgique : « les *Persans* croient que leur *Roi*, en qualité de *Successeur*, & de *Vicaire* des *Imans*, possède des Vertus surnaturelles, comme le don de guerir les maladies<sup>272</sup> ». Ces extraits montrent qu'il y a constamment des allers-retours entre les écrits de Montesquieu, les références à l'ambassade et les récits des voyageurs qui l'ont inspiré.

À travers son œuvre, Montesquieu parvient à « créer une affinité entre les Persans et les Français<sup>273</sup> » par les descriptions de Rica et Usbek sur la société française. C'est une stratégie qui a pour effet de rendre possible la comparaison entre la France et la Perse, surtout dans le milieu de la cour où la notion de miroir est prépondérante<sup>274</sup>. On observe qu'un changement de paradigme se produit entre l'ambassade de 1715 et les *Lettres persanes* : alors que Reza Beg était une figure de curiosité pour la haute société parisienne, ce sont désormais les deux voyageurs persans qui étudient la société de cour et le système politique français au moment de leur séjour à Paris. La Perse sert désormais de point de comparaison, comme l'a montré notre étude sur la diplomatie lors de l'ambassade de 1715.

---

272 Chardin, *op. cit.*, t. 2, livre 3, chap. 1, p. 209.

273 Mokheri, *The Persian Mirror...*, *op. cit.*, p. 148.

274 *Ibid.*



L'analyse de l'ambassade de 1715 nous permet de dévoiler les facettes des relations diplomatiques et culturelles qui se sont nouées entre la France et la Perse. À travers l'étude des sources variées, allant des mémoires aux œuvres littéraires et artistiques, il apparaît que l'ambassade influence significativement la perception de la Perse en France.

Le déroulement et les enjeux de cette mission diplomatique révèlent comment s'affirme la grandeur de la France, mais aussi comment elle considère la Perse comme son égale. Les cérémonies et la mise en scène soulignent l'intention de célébrer la magnificence royale tout en respectant la royauté persane. Par ailleurs, on observe que Mohammed Reza Beg suscite une impression ambigüe, notamment dans sa proximité avec le baron de Breteuil et sa capacité à attirer la curiosité de la haute société parisienne, surtout des femmes. La mise en scène des interactions de Reza Beg, que ce soit auprès de la population ou lors de l'audience royale, met en lumière la complexité des perceptions françaises de la Perse. L'ambassade met en lumière les similitudes entre la monarchie safavide et celle des Bourbons, grâce à la connaissance approfondie qu'ont les diplomates français de l'histoire et de la culture persanes. Les récits de voyageurs alimentent cette connaissance et permettent d'établir des comparaisons entre les pratiques diplomatiques françaises et persanes. L'impact littéraire de l'ambassade est notable : l'intérêt pour l'ambassadeur contribue à influencer les œuvres littéraires contemporaines. Cette interaction culturelle a permis une réflexion critique sur la France, elle-même rendue possible par le rapprochement franco-persan.

En conclusion, l'ambassade de 1715 illustre une dynamique de proximité et d'éloignement entre la France et la Perse, en façonnant les constructions intellectuelles françaises sur la Perse. Elle incarne un moment où les échanges diplomatiques et culturels influencent profondément les perceptions et les représentations mutuelles, en laissant un héritage dans l'histoire des relations culturelles entre l'Occident et l'Orient.

# Bibliographie

## Histoire de la Perse, ses contacts avec la France

BAGHDIAANTZ-MCCABE Ina, *The Shah's Silk for Europe's Silver. The Eurasian Trade of the Julfa Armenians in Safavid Iran and India (1530-1750)*, Atlanta, Scholars Press, 1999, 414 p.

BERTRAND Romain, *L'histoire à parts égales : récits d'une rencontre Orient-Occident (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seuil, 2011, 653 p.

BOMATI Yves et NAHAVANDI Houchang, *Iran, une histoire de 4 000 ans*, Paris, Perrin, 2019, 416 p.

CHABRIER-SALESSE Aurélie, *La monarchie safavide et la modernité européenne (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, thèse d'histoire, université Toulouse II-Le Mirail, soutenue le 30 novembre 2013, sous la direction de Didier Foucault.

FLICHY DE LA NEUVILLE Thomas, *Histoire de la puissance persane. L'Iran au prisme de son passé*, Paris, éditions Balland, 2019, 335 p.

MIQUEL André, *L'Islam et sa civilisation*, Paris, Armand Colin, 2003, 448 p.

PORTER Yves, *Les Iraniens, histoire d'un peuple*, Paris, Armand Colin, 2006, 342 p.

RAVEUX Olivier, « Entre réseau communautaire international et intégration locale : la colonie marseillaise des marchands arméniens de la Nouvelle Djoulfa (Ispahan), 1669-1715 » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 59-1, 2012, pp. 83-102.

## Voyages et séjours en Perse

APOSTOLOU Irini, « L'apparence extérieure de l'Oriental et son rôle dans la formation de l'image de l'autre par les voyageurs français au XVIII<sup>e</sup> siècle » in *Cahiers de la Méditerranée*, n° 66, 2003, pp. 1-14.

CHABRIER-SALESSE Aurélie, « Les Européens à la cour de shah 'Abbas I<sup>er</sup> : stratégies et

enjeux de l'implantation européenne pour la monarchie safavide » in *Dix-septième siècle*, n° 278, 2018, pp. 9-24.

CHAYBANY Jeanne, *Les voyages en Perse et la pensée française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Téhéran, imprimerie du Ministère de l'Information, 1971, 407 p.

FERRIER Ronald W., *A Journey to Persia: Jean Chardin's Portrait of the Seventeenth-Century Empire*, London, I.B. Tauris, 1996, 256 p.

JACQUIN Frédéric, *Le voyage en Perse au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2010, 224 p.

LAUTHELIER-MOURIER Rachel, *Le voyage en Perse à l'âge classique. Lieux rhétoriques et géographiques*, Paris, Classiques Garnier, 2020, 432 p.

MARIN Catherine, « Les relations de voyage d'Occidentaux (missionnaires, marchands et diplomates) en Perse au XVII<sup>e</sup> siècle », *MIDÉO* [en ligne], n° 35, 2020, pp. 101-116, mis en ligne le 29 octobre 2020, consulté le 16 février 2024. URL : <http://journals-openedition.org/gorgone.univ-toulouse.fr/mideo/5022>.

MATTHEE Rudi, "Safavid Iran and the Christian Missionary Experience. Between Tolerance and Refutation", in *Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales*, vol. 35, 2020, pp. 65-100.

PARLEA Vanezia, « Comment peut-on être Français en Perse au XVII<sup>e</sup> siècle ? Échanges interculturels, regards et contre-regards » in *Dix-septième siècle*, n° 278, 2018, pp. 99-110.

RICHARD Francis, *Raphaël du Mans, missionnaire en Perse au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1995, 726 p.

VAN DER CRUYSSSE Dirk, « Voyageurs français en Asie au XVII<sup>e</sup> siècle » in *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, t. 21, 2010, pp. 129-142.

VINSON David, « L'orient rêvé et l'orient réel au XIX<sup>e</sup> siècle. L'univers perse et ottoman à travers les récits des voyageurs français » in *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 104, 2004, pp. 71-91.

WINDLER Christian, *Missionaries in Persia. Cultural Diversity and Competing Norms in Global Catholicism*, Londres, Bloomsbury Academic, I.B. Tauris, 2024, 408 p.

### **Orientalismes, orientalistes**

APOSTOLOU Irini, *L'orientalisme des voyageurs français au XVIII<sup>e</sup> siècle : une iconographie*

- de l'Orient méditerranéen*, Paris, Imago Mundi, 2009, 458 p.
- BAGHDIAANTZ-MCCABE Ina, *Orientalism in Early Modern France: Eurasian Trade, Exotism, and the Ancient Régime*, New York, Berg, 2008, 416 p.
- CURTIS Michael, *Orientalism and Islam: European Thinkers and Oriental Despotism in the Middle East and India*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, 392 p.
- DEW Nicholas, *Orientalism in Louis XIV's France*, Oxford, Oxford University Press, 2009, 318 p.
- HAMILTON Alastair et RICHARD Francis, *André Du Ryer and Oriental Studies in Seventeenth-Century France*, Oxford, Oxford University Press, 2004, 192 p.
- HEYBERGER Bernard, « La contribution des Orientaux à la controverse et à l'érudition (XVII<sup>e</sup> siècle) » in POUILLON François et VATIN Jean-Claude (éd.), *Après l'orientalisme. L'Orient créé par l'Orient*, Paris, IISMM, éditions Karthala, 2011, pp. 61-70.
- LAURENS Henry, « L'orientalisme français : un parcours historique » in COURBAGE Youssef et KROPP Manfred (dir.), *Penser l'Orient. Traditions et actualités des orientalismes français et allemand*, Beyrouth, Orient Institut, 2004, pp. 103-128.
- MASROORI Cyrus, MANNIES Whitney, « Introduction » in MASROORI Cyrus, MANNIES Whitney et LAURSEN John Christian (éds.), *Persia and the Enlightenment*, Liverpool, Liverpool University Press [Voltaire Foundation, University of Oxford], 2021, pp. 15.
- MÉRICAM-BOURDET Myrtille, « Pourquoi s'intéresser à l'Orient musulman sous la Régence » in *Cahiers Saint-Simon*, n° 45, 2017, pp. 5-16.
- MOKHBERI Susan, *The Persian Mirror: Reflexions of the Safavid Empire in Early Modern France*, Londres, Oxford University Press, 2019, 240 p.
- NORA Pierre, « Chateaubriand, le premier intellectuel ? » in *Les cahiers de médiologie*, n° 11, 2001, pp. 36-45.
- POUILLON François (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, IISMM, éditions Karthala [nouvelle édition revue et augmentée], 2012, 1007 p.
- SAÏD Edward W., *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, trad. Catherine Malamoud, Paris, Seuil, 2004, 592 p.

## **L'ambassade de 1715 à Versailles**

- ARAL Guillaume, « Hagopdjian de Deritchan, consul de Perse à Marseille (1715-1728) » in *Revue du monde arménien moderne et contemporain*, t. 6, 2001, pp. 29-36.
- CASTELLUCIO Stéphane, « La galerie des Glaces. Les réceptions d'ambassadeurs » in *Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles*, n° 9, 2006, pp. 24-52.
- DUBU Jean, « Un Persan à Versailles, ou Saint-Simon de l'ambassade à l'embaumement » in *Cahiers Saint-Simon*, n° 16, 1988, pp. 30-37.
- HERBETTE Maurice, *Une ambassade persane sous Louis XIV : d'après des documents inédits*, Paris, Hachette livre BNF, 415 p.
- KROELL Anne, *Louis XIV, la Perse et Mascate*, Paris, Société d'Histoire de l'Orient, 1977, 87 p.
- LEVER Evelyne, « Préface » in LE TONNELIER Louis-Auguste, baron de Breteuil, *Mémoires*, éd. Evelyne Lever, Paris, François Bourin, 1992, pp. 9-40.
- LEVER Evelyne, « Les *Mémoires* de Louis Nicolas, baron de Breteuil » in LE TONNELIER Louis-Auguste, baron de Breteuil, *Mémoires*, éd. Evelyne Lever, Paris, François Bourin, 1992, pp. 41-43.
- MOKHBERI Susan, “Finding common ground between Europe and Asia: understanding and conflict during the Persian embassy to France in 1715” in *Journal of early modern history*, n° 16, 2012, pp. 53-80.
- SARMANT Thierry, « Comment peut-on être persan ? » in *1715. La France et le monde*, Paris, Perrin, coll. « tempus », 2017, pp. 190-208.
- TOUZARD Anne-Marie, *Le drogman Padery, émissaire de France en Perse, 1719-1725*, Paris, Geuthner, 2005, 318 p.
- VINCENT Monique, *Le Mercure galant. Présentation de la première revue féminine d'information et de culture (1672-1710)*, Paris, Honoré Champion, 2005, 669 p.

## **Représentations sur l'Orient et la Perse**

- ABBASSI Rouhollah, *L'image sociale de la Perse dans la littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle*,

Montreuil, éditions Albatros, 1993, 156 p.

CARNOY Dominique, *Représentations de l'islam dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1998, 368 p.

CHABRIER-SALESSE Aurélie, « Croyances et superstitions en Iran au XVII<sup>e</sup> siècle. Regards sur le chiisme sous les Safavides » in *Histoire, monde et cultures religieuses*, n° 38, 2016, pp. 105-120.

DUFRENOY Marie-Louise, *L'Orient romanesque en France (1704-1789). Études d'histoire et de critique littéraire*, Montréal, Beauchemin, 1946, 380 p.

LONGINO Michèle, *Orientalism in French Classical Drama*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, 292 p.

MARTINO Pierre, *L'Orient dans la littérature française*, Paris, Hachette, 1906, 400 p.

PERRIN Jean-François, *L'orientale allégorie : le conte oriental au XVIII<sup>e</sup> siècle en France, 1704-1774*, Paris, Honoré Champion, 2015, 312 p.

TORK LADANI Safoura, *La Perse dans les récits de voyageurs français aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, coll. « Tôzai », 2014, 154 p.

TORK LADANI Safoura, *L'impact des récits de voyage en Perse sur les œuvres du siècle des Lumières*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, coll. « Tôzai », 2014, 121 p.

TRITTER Jean-Louis, *Mythes de l'Orient en Occident*, Paris, Ellipses, 2012, 264 p.

### **Montesquieu et la Perse**

GOLDZINK Jean, *Montesquieu et les passions*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, 128 p.

MAHMOUD Parvine, « Les Persans de Montesquieu » in *The French review*, vol. 34, n° 1, 1960, pp. 44-50.

SPECTOR Céline, *Montesquieu, les « Lettres persanes » : de l'anthropologie à la politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, 128 p.

STAROBINSKY Jean, *Montesquieu*, Paris, Seuil, 1994, 220 p.

VOLPILHAC-AUGER Catherine, *Montesquieu*, Paris, Folio biographies, 2017, 336 p.

## Histoire culturelle et histoire politique

BÉLY Lucien, « L'invention de la diplomatie » in FRANK Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, pp. 107-137.

CORNETTE Joël, « L'histoire au travail. Le nouveau "siècle de Louis XIV" : un bilan historiographique depuis vingt ans (1980-2000) » in *Histoire, économie, société*, n° 4, 2000, pp. 561-605.

FOGEL Michèle, *L'État dans la France moderne de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette [nouvelle édition], 2000, 191 p.

LABORIE Pierre, « Histoire politique et histoire des représentations mentales » in *Bulletins de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 18, 1991, pp. 105-114.

MEYZIE Vincent, « Histoire(s) de l'État royal (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles » in LE ROUX Nicolas (dir.), *Faire de l'histoire moderne*, Paris, Classiques Garnier, 2020, pp. 235-267.

MILZA Pierre, « Politique intérieure et politique étrangère » in RÉMOND René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1988, pp. 315-344.

POIRRIER Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2004, 448 p.

PROST Antoine, « Sociale et culturelle indissociablement » in RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1997, pp. 131-146.

SIBEUD Emmanuelle, « *Post-Colonial et Colonial studies* : enjeux et débats » in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 51-4 bis, pp. 87-95.

## Corpus de sources

### Mémoires de l'ambassade

LE TONNELIER Louis-Auguste, baron de Breteuil, *Mémoires*, éd. Evelyne Lever, Paris, François Bourin, 1992.

SAINT-SIMON, ROUVROY Louis, duc de, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau*, éd. Yves Coirault, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, vol. V, 1985.

### La presse et les périodiques

Journal *La Gazette de France*, 16 février 1715, n° 7, art. « Paris » du 16 févr. 1715

Journal *La Gazette de France*, 23 février 1715, n° 8, art. « Versailles » du 22 févr. 1715

Journal *Le Mercure galant*, 1<sup>er</sup> mars 1715

Journal *Le Mercure galant*, 1<sup>er</sup> décembre 1715

### Œuvres littéraires

HÔTELFORT, Louis d', *Amanzolide. Nouvelle historique et galante, qui contient les aventures secretes de Mehemed-Riza-Beg, ambassadeur du Sophi de Perse, à la cour de Louis-le-Grand, en 1715*, Paris, Pierre Huet, 1716.

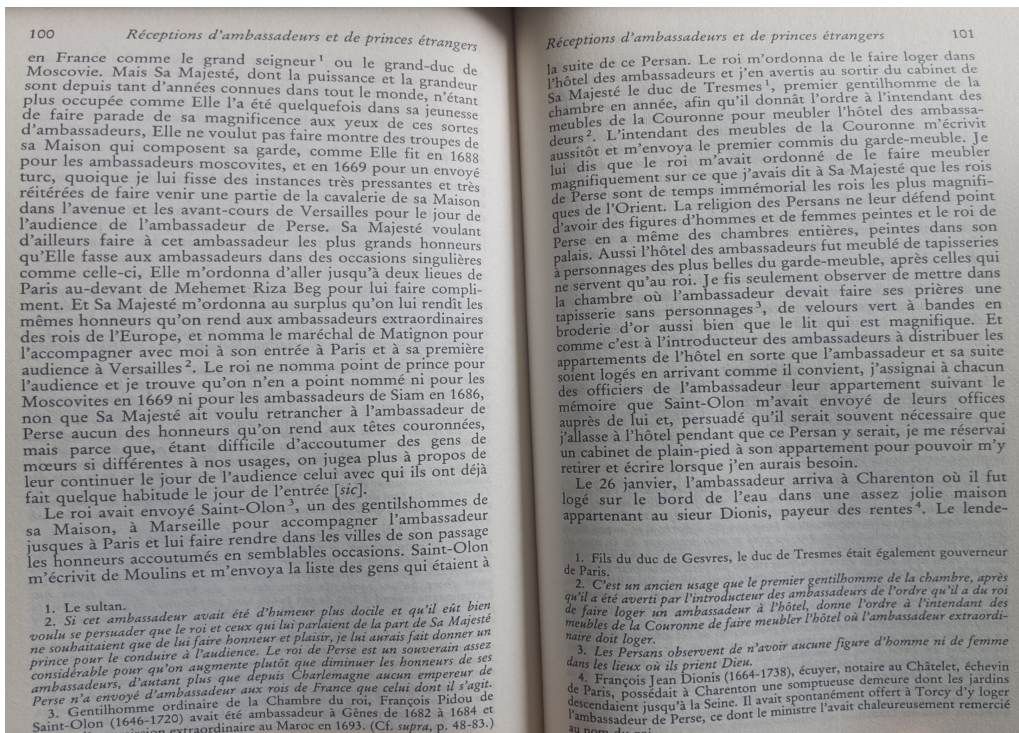
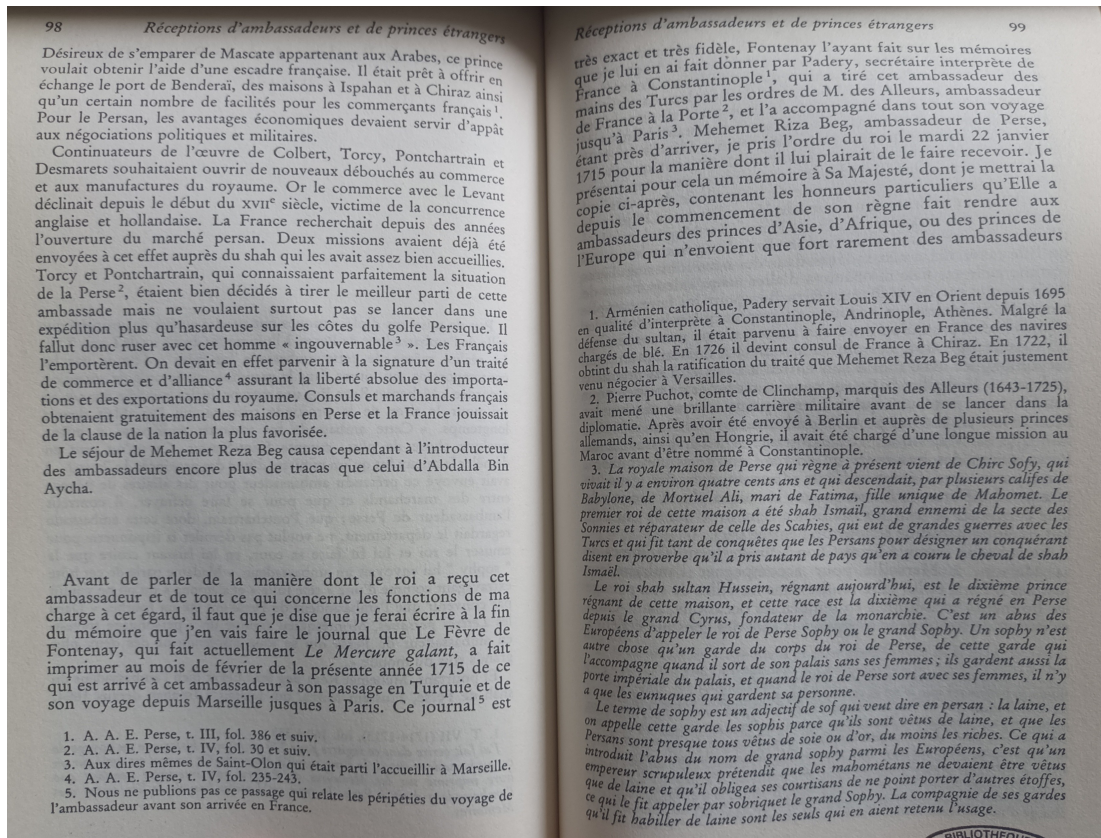
MONTESQUIEU, *Lettres persanes. Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, 1949.



## **Relations de voyages en Perse**

CHARDIN Jean, *Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse, et autres lieux de l'Orient*, t. 2, Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1711.

LE TONNELIER Louis-Auguste, baron de Breteuil, *Mémoires*, éd. Evelyne Lever, Paris, François Bourin, 1992.





main, j'envoyai Merlin, secrétaire à la conduite des ambassadeurs<sup>1</sup>, à Charenton savoir de quelle manière l'ambassadeur de Perse me recevrait. Le connétable de Castille, que j'avais été complimenter de la part du roi au Bourg de la Reine en 1701 lorsqu'il vint au nom de toutes les Cortès demander le duc d'Anjou pour être leur roi<sup>2</sup>, m'était venu recevoir le duc carrosse, m'avait donné la droite, m'avait reconduit à mon rosse et l'avait vu partir, mais Merlin revint sans avoir vu l'ambassadeur et ayant seulement su de Saint-Olon et des interprètes que non seulement ce Persan n'entendait rien aux réceptions et reconduites qui se pratiquent dans les cours de l'Europe, mais que, scrupuleusement attaché à sa religion et superstitieux à l'excès, il prétendait qu'il ne lui était pas seulement permis de se lever sur ses pieds pour recevoir un chrétien. N'étant aucunement informé des superstitions de la secte d'Ali<sup>3</sup> et voulant connaître par moi-même ce que c'était que cet ambassadeur pour pouvoir en rendre compte au roi, je pris ses scrupules pour argent comptant et, sans me soucier de quelle manière un ambassadeur d'Orient, dont le cérémonial ne peut tirer à conséquence, me recevrait, j'allai le lundi matin

1. François Raymond Merlin, seigneur du Chélas, chevalier de Saint-Louis, gentilhomme servant de S. M., ancien capitaine de cavalerie, avait succédé en 1709 à M. de Villeras dans la charge de secrétaire de la conduite des ambassadeurs. L'office avait été créé par Henri IV en 1608. Son titulaire avait pour fonction d'assister l'introduit des ambassadeurs. Mais alors que les introduit des ambassadeurs se relayaient par semestre, le secrétaire servait toute l'année.

2. Cf. p. 253 et suiv.

3. Si j'avais su l'histoire de Mahomet et de sa religion, j'aurais bien obligé l'ambassadeur à se lever pour me recevoir ou, pour dire mieux, si le Sieur Godereau\*, curé d'Amboise, qui a été quatorze ans en Perse et qui nous a depuis servi d'interprète, avait pour lors été à Paris, il m'aurait dit et fait connaître à l'ambassadeur que les plus grands seigneurs de la cour de Perse se lèvent pour recevoir les chrétiens de considération quand ils vont les visiter; mais nous avions alors eu depuis encore un petit missionnaire français appelé Richard, qui venait de Perse où il avait connu cet ambassadeur et qui, loin de lui faire faire ces civilités auxquelles il était obligé pour ceux qui allaient le voir de la part du roi, le maintenait dans son arrogance et nous faisait croire que c'étaient les mœurs de la cour de Perse d'où il venait. Le petit fripon fomentait les impertinentes prétentions de cet ambassadeur et lui retournait en Perse pour les missions, cet ambassadeur lui procurerait en petite ville de Sablé en Anjou.

\* Godereau avait été missionnaire aux Indes et en Perse. Il était alors curé de Notre-Dame d'Amboise et chapelain du château lors de l'arrivée de Mehemet Reza en France.

28 janvier à Charenton, accompagné de quatre carrosses à six chevaux, complimenter l'ambassadeur. En arrivant, je fus descendre chez Saint-Olon qui était logé dans le pavillon tout proche la porte du bourg et communiquait par les jardins avec la maison de l'ambassadeur. Je voulus encore faire tenter par les interprètes si je ne pouvais point au moins obliger l'ambassadeur de se lever pour me recevoir, mais je les trouvais si fort de concert avec l'ambassadeur et si intimidés, aussi bien que Saint-Olon, des emportements de colère où ils me dirent qu'ils l'avaient souvent vu pendant le voyage qu'ils me parurent peu propres à le faire convenir d'aucun cérémonial et comme, après quelques allées et venues, ils me dirent que l'ambassadeur me faisait des excuses d'être obligé de me recevoir couché parce qu'il avait la fièvre, je ne fus pas fâché de me servir de ce prétexte pour n'exiger aucune réception de lui et lui envoyai dire que, quand il serait en santé, nous conviendrions des civilités avec lesquelles il me recevrait une autre fois, mais il n'en a jamais fait pour les dames même de la première qualité de France, que le peu que je marquai ci-après pour le jour de l'audience et pour les visites du marquis de Torcy<sup>1</sup> et du comte de Pontchartrain<sup>2</sup>, et cela parce que le petit missionnaire et Saint-Olon même l'avaient gâté dès Marseille.

Quand j'entraî dans la chambre, il était couché auprès du feu, la tête tournée du côté de la porte, sur des tapis de Perse et une espèce de matelas d'environ deux ou trois pouces d'épaisseur dont l'étoffe ressemble assez à une moquette, et comme leur manière est d'avoir toujours les jambes reployées sous eux et que l'ambassadeur est très petit, j'avoue qu'au premier coup d'œil il me parut que c'était un gros singe qui était couché auprès du feu. Je ne doute pas que la première fois que les Persans voient un Européen assis sur une chaise, ils ne trouvent la posture aussi ridicule que celle de l'ambassadeur me le sembla dans cette première apparition.

Comme les civilités de l'ambassadeur furent très courtes ou, pour mieux parler, furent nulles, je me contentai d'ôter mon chapeau en entrant sans lui faire la révérence, et m'assis aussitôt sur un fauteuil tout au haut de la chambre, vis-à-vis

1. Jean-Baptiste Colbert, marquis de Sablé et de Torcy (1665-1746), était alors secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

2. Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain (1674-1747), était secrétaire d'Etat à la Maison du roi depuis 1709. Il exerçait en même temps la charge de prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi.

lui. Le tapis sur lequel il était et sur lequel mon fauteuil n'était pas, parce que c'était le tapis sur lequel il pria Dieu<sup>1</sup>, laissait un assez grand espace vide entre lui et moi. Dès que je fus assis, de couché qu'il était, il s'assit sur ses jambes sur le même petit matelas où il était couché et, se tournant de mon côté, il s'appuya le coude sur le carreau où était auparavant sa tête pour entendre mon compliment. Je me couvris en m'asseyant et lui fis le compliment qui suit :

« L'Empereur de France mon maître, le plus grand et le plus pieux des empereurs chrétiens, le plus magnifique des rois de l'Europe, le plus puissant en guerre tant sur la terre que sur la mer, toujours invincible, l'amour de ses peuples et le modèle parfait de toutes les vertus royales, m'envoie, Monsieur, vous faire un compliment de sa part et me réjouir de votre arrivée auprès de Paris, la capitale de son empire, la plus riche et la plus superbe des villes de la partie du monde que nous habitons. Il sait que l'Empereur de Perse votre maître est le plus puissant et le plus magnifique empereur de l'Orient, et il est persuadé qu'ayant à sa cour autant de personnages illustres qu'il en a, il vous a choisi entre eux comme un sujet d'un mérite distingué et capable d'être le lien de l'union de deux si puissants monarques. Il vous donnera, Monsieur, en toutes occasions, des marques de l'estime et de la considération qu'il a pour un ambassadeur qui vient de la part d'un si grand empereur. Pour moi, Monsieur, je regarde comme un bonheur d'être le premier à qui il ait ordonné de vous venir complimenter de sa part. J'irai, au sortir de cette conférence, lui rendre compte de l'exécution de ses ordres et en prendre de nouveaux pour votre entrée à Paris et votre audience à la magnifique cour de Sa Majesté Impériale. »

Il me témoigna par sa réponse la joie qu'il avait de recevoir pour la première fois un homme de considération<sup>2</sup> qui venait le voir de la part du roi, et le chagrin qu'il avait eu de n'en avoir

1. Les mahométans, du moins ceux de Perse, ne souffrent pas que les chrétiens mettent les pieds sur le tapis sur lequel ils font leurs prières et ils quittent au bord de ce tapis les espèces de sandales qu'ils portent. Et quand ils ont plusieurs chambres, les chrétiens peuvent marcher et s'asseoir sur les tapis de celles où ils ne prient pas Dieu.

2. Il affecta ce terme dont il se servit plus d'une fois pour marquer qu'il faisait peu de cas de Saint-Olon avec lequel il était brouillé pour lors quoique Saint-Olon, qui est un très bon homme, eût fait tout son possible pour le contenter.

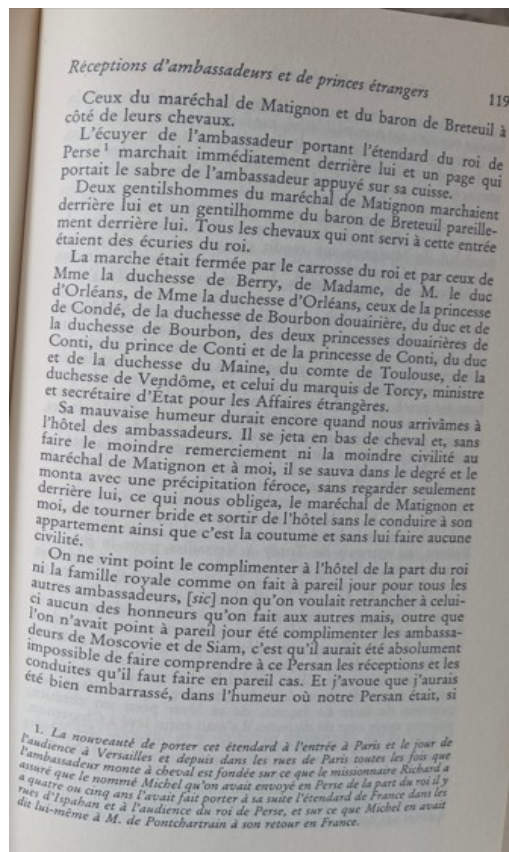
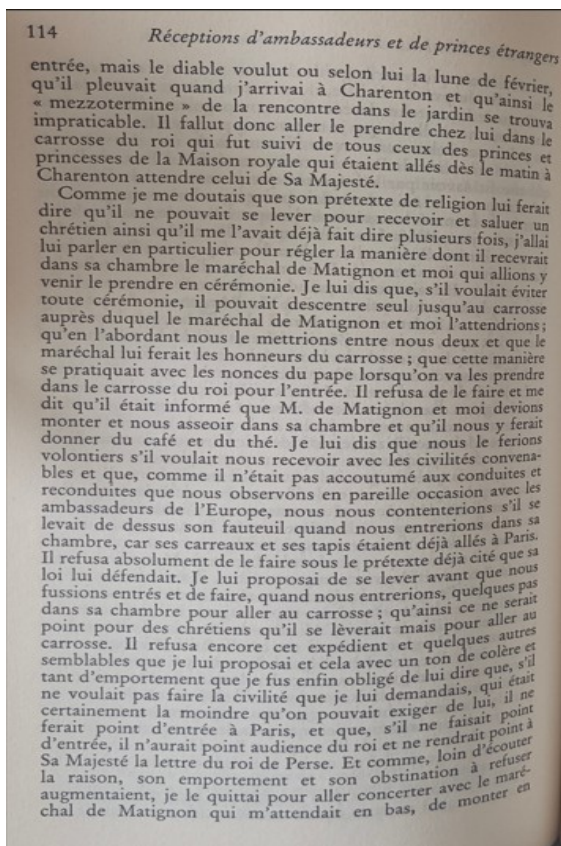
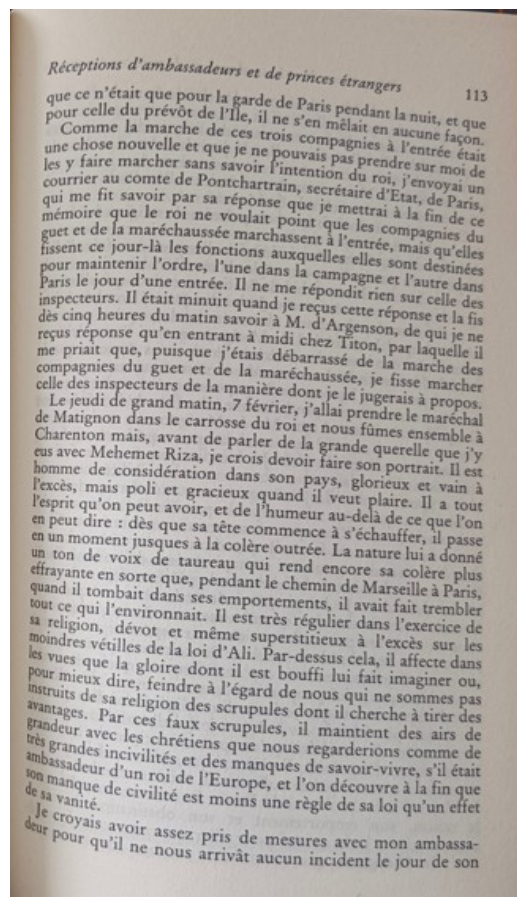
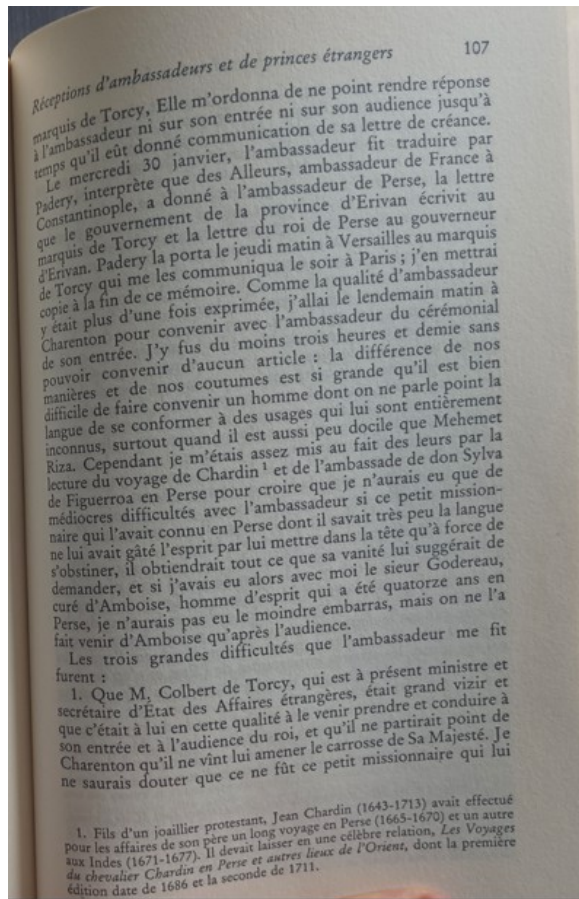
point vu jusques à présent depuis qu'il était entré sur les terres de France et, après m'avoir témoigné l'impatience qu'il avait de se présenter devant Sa Majesté, il ajouta beaucoup de gracieusetés qui me regardaient personnellement. Il me parut dès cette première visite que Mehemet Riza avait beaucoup d'esprit; la noblesse de ses gestes et de sa physionomie, joints au respect avec lequel je vis qu'il était servi, me firent juger qu'il était homme de qualité ou du moins de considération en Perse, ce que les suites ont justifié malgré les bruits qui se répandirent peu après dans le public que c'était un homme de néant, et que c'était même un fourbe qui, loin d'être ambassadeur, n'était pas même connu à la cour de Perse. Ceux qui l'ont conduit depuis Marseille jusques à Charenton me dirent quelques jours après que, depuis ce moment-là, son humeur, qui leur avait toujours paru féroce, s'était fort changée et adoucie parce que sa vanité avait commencé d'être satisfaite, mais les gens naturellement emportés retombent aisément dans la violence et, quand elle est secondée du pouvoir que la superstition a sur les hommes ou du prétexte qu'ils en prennent, elle devient fureur pour peu qu'on y résiste comme vous le verrez bientôt au jour de son entrée.

Après nos compliments réciproques, il me fit donner du café et du thé à la coutume des Orientaux, et il a continué pendant tout le temps qu'il a été à Paris à en faire donner à tous ceux et celles qui l'ont été voir et souvent du sorbet<sup>1</sup>. L'empressement des dames pour le voir, même de quelques-unes des plus qualifiées, a été si grand et si précipité que, pendant qu'il a été à Charenton, il y avait par jour plus de quarante carrosses à six chevaux à sa porte, et l'immensité de Paris y a maintenu cette foule pendant plus de deux mois du long séjour qu'il a fait, mais comme toutes les modes n'ont qu'un temps fort court en France, il a été aussi abandonné dans les derniers temps qu'on avait eu d'empressément d'abord pour le voir.

Au sortir de Charenton, j'allai à Versailles rendre compte au roi de ce que j'y avais fait et prendre ses ordres pour l'entrée de l'ambassadeur à Paris. Il demandait de la faire à cheval, chose si nouvelle ou du moins si singulière à présent qu'elle n'avait point été pratiquée depuis soixante-douze ans que le roi règne.

1. D'après Chardin (cf. *infra*, n. 1, p. 107) le sorbet était un mélange d'eau d'eau sucrée ou salée additionnée de jus de citron ou de jus de grenade auquel on ajoutait du suc d'ail ou d'oignon. On l'appelait *turchy* (agréable). On servait ce breuvage aux repas dans de grandes coupes de porcelaine pour exciter l'appétit ou étancher la soif des convives.







j'avais eu à faire recevoir ce jour-là tous les compliments de la famille royale à cet ours mal léché, car il est presque impossible de croire qu'un homme qui a de l'esprit autant que celui-là en a, vint-il d'une île déserte où il n'aurait vécu qu'avec des bêtes sauvages, soit aussi éloigné de vouloir faire ce qu'on lui conseille pour la dignité de son caractère.

Les occupations que cet ambassadeur me donnait à Paris m'empêchant d'aller le lendemain à Versailles, ce fut le maréchal de Matignon qui rendit compte au roi de ce qui s'était passé à Charenton et à l'entrée, et il m'écrivit le soir que Sa Majesté avait approuvé la fermeté avec laquelle j'avais obligé l'ambassadeur à se lever pour nous recevoir.

J'avais dit à l'ambassadeur par l'ordre du roi que Sa Majesté lui donnerait audience le mardi 13 février, mais il m'y avait témoigné une répugnance extrême à cause des mauvaises influences de la lune de ce mois, qui ne se rend traitable, suivant leurs puériles superstitions, qu'après que le 13 de cette lune est passé, et ce 13 tombait, suivant le calcul des Persans, au 18 du mois. Je lui avais répété plusieurs fois qu'il n'était pas en mon pouvoir de changer un jour marqué par le roi, et que tout ce que je pouvais faire était de représenter à Sa Majesté les observations scrupuleuses de sa religion sur les malheurs de cette lune. Elles faisaient une si grande impression sur son esprit que, sans vouloir attendre que j'eusse été en parler au roi, il envoya le lendemain de l'entrée, de grand matin, son « akond », c'est-à-dire le docteur de sa loi, avec l'interprète Paderly, au marquis de Torcy à Versailles pour le prier de demander en grâce au roi de retarder son audience de huit jours. Le marquis de Torcy vint le même jour à Paris sans en avoir parlé à Sa Majesté et alla le soir avec moi dans mon carrosse, incognito, rendre une visite à l'ambassadeur, sans se faire annoncer que dans le moment que nous entrâmes dans l'hôtel. L'ambassadeur avait désiré cette visite avec passion, par la qualité de vizir que, suivant l'usage de leur cour, il donne aux ministres d'Etat. Je lui fis dire par l'interprète, un instant avant d'entrer dans la chambre, qu'il n'était plus question de faire de façons, de se lever pour un chrétien, puisque après tant de disputes il s'était enfin levé à Charenton. Il n'en fit aucune difficulté mais, à la manière des dévots superstitieux, il trouva un tempérament pour satisfaire à son prétendu scrupule et à l'empressement qu'il avait de recevoir cette visite. Elle tomba justement à l'heure qu'il fallait de quitter ses habits dorés et qu'il les reprend incontinent après, il

disposa les choses de manière que, quand nous entrâmes dans sa chambre, il achevait de mettre ses bras dans la surveste de son habit, en sorte qu'il pouvait être douteux s'il était debout toute loi des accommodements avec le ciel pour ceux à qui la religion sert de prétexte pour aller à leurs fins. Dès qu'il nous eut reçus debout, il s'alla asseoir sur les carreaux qui étaient placés entre sa cheminée et son lit et nous fit donner vis-à-vis de lui deux fauteuils, mais comme le tapis de la chambre où il nous reçut est celui sur lequel il prie, il fit jeter une couverture de laine dessus afin que nos fauteuils fussent près de lui et que nos pieds ne touchassent pas à ce tapis<sup>1</sup>. J'avais conté au marquis de Torcy notre grande querelle de la veille. Il voulut être le négociateur de notre réconciliation. L'ambassadeur se raccommoda avec moi, me toucha dans la main en sa présence et me donna une orange pour signe de paix; et, depuis ce temps, non seulement nous avons été les meilleurs amis du monde, mais j'ai été son recours et son unique consolation dans les tribulations qu'il a eues. Il fit de très vives instances à plusieurs reprises au marquis de Torcy pour obtenir que le roi voulût remettre l'audience jusques après le 13 de la lune, assurant que par les règles de sa religion, il lui était impossible de faire une action de cette importance dans ces funestes jours. Le marquis de Torcy lui promit de représenter à Sa Majesté les raisons qui l'obligeaient à demander si instamment ce retardement. Quand le marquis de Torcy sortit de sa chambre, il ne se leva qu'à demi, c'est-à-dire sur les genoux, ce que nous avons su depuis, par le curé d'Amboise dont j'ai parlé, être une incivilité qu'il affectait<sup>2</sup> et qui apparemment lui avait été inspirée dans les commencements de son arrivée en France par le missionnaire Richard qui cherchait à lui plaire en flattant sa vanité et ne nous avertissant point des usages de Perse qu'il devait savoir. Malgré tout ce que l'ambassadeur avait allégué de superstitions pour reculer le jour de son audience, il envoya le lendemain matin son akond et l'interprète Paderly dire au marquis de Torcy qu'après avoir bien feuilleté les livres de sa

1. Malgré l'envie qu'il avait de recevoir des prétendus vizirs, malgré les honneurs qu'on rend en Perse à cette dignité, l'ambassadeur étant au fond de la chambre, proche la cheminée qui était vis-à-vis ses fenêtres auxquelles le marquis de Torcy et moi avions le dos tourné, il est constant que cet ambassadeur était assis à la place d'honneur, tant il a été impossible de lui faire comprendre ce qui est du devoir de la civilité en Europe.

2. Les Persans se lèvent debout quand on entre chez eux et qu'on en sort par la suite, mais ils ne font aucun pas pour recevoir ni pour reconduire.

loi, il avait enfin trouvé que le mardi suivant pouvait n'être pas un jour si malheureux et qu'ainsi il se soumettait à l'ordre du roi et irait ce jour-là à l'audience; il m'envoya dire la même chose. Quel abus les hommes font en toutes sortes de religions des livres qui doivent être la règle fixe de leur conduite: ils y trouvent à leur gré tout ce qui peut convenir à leurs desseins. L'après-dîner, le marquis de Torcy retourna à Versailles et, après avoir rendu compte au roi, il m'écrivit la lettre suivante que je reçus à une heure après minuit:

« Lorsque j'ai rendu compte au roi de la soumission du Persan, j'ai dit aussi, Monsieur, à Sa Majesté, ce qui s'était passé hier au soir. Elle a été touchée de la peine qu'il témoignait sur les malheureuses influences de la lune et, pour récompenser en même temps sa docilité, Sa Majesté s'est portée d'Elle-même à remettre l'audience au mardi de la semaine prochaine. Elle m'a commandé de lui écrire et de vous en donner avis en même temps. En m'acquittant de son ordre, je vous prie de croire qu'on ne peut être plus parfaitement que je suis, Monsieur, ... »

J'allai le lendemain féliciter l'ambassadeur sur la bonté que le roi avait de lui marquer un si grand égard pour ses scrupules sur les influences de la lune et, étant le soir du même jour allé au coucher du roi, Sa Majesté me félicita sur mon raccommode-ment avec le Persan et me dit que c'était à ces malheureuses influences de la lune de février que l'ambassadeur lui-même attribuait toutes les extravagances qu'il avait faites le jour de son entrée.

Pendant les onze jours qui ont été entre son entrée et son audience, on a eu la complaisance de laisser à Paris quarante chevaux de selle des écuyers du roi pour l'usage de cet ambassadeur qui s'en est servi pour aller de deux jours l'un aux bains qui n'étaient qu'à cent pas de l'hôtel des ambassadeurs, sa vanité le faisant aller à cheval dans les rues avec toute sa suite, malgré notre usage, et voulant toujours avoir son étendard, ses fusiliers et quatre chevaux de main harnachés à la persienne, spectacle très convenable aux jours de carnaval pendant lesquels il l'a donné aux badauds de Paris, plus avides qu'aucun peuple de courir et d'admirer tout ce qui leur est nouveau; mais ce n'est pas seulement le peuple qui s'est empressé pour le voir à Paris: les dames, et même celles qui avaient été à Charenton, et plusieurs hommes de la première qualité ont eu la même curiosité, et j'y ai vu la foule si grande

choisis et vêtus de neuf sous les armes. Les tambours appelant, son écuyer laissa l'étendard de Perse en dehors de la porte de la cour du roi où l'ambassadeur trouva les gardes de la porte et de la prévôté aussi en haie et sous les armes. Elle était remplie d'une si grande multitude de personnes que les gardes eurent bien de la peine à faire faire place pour la marche qui se fit autour de cette cour, passant à la vue des fenêtres de Sa Majesté. L'ambassadeur fut descendre à l'appartement du duc de Guiche, colonel du régiment des gardes, qui est de même niveau et un peu au-dessous de la salle des ambassadeurs. On avait destiné cet appartement au Persan parce que la salle des ambassadeurs est si petite qu'on peut dire qu'elle est très indigne de l'immensité du château de Versailles et encore plus du monarque qui l'habite, et qu'elle était ce jour-là pleine de tous les ambassadeurs et envoyés de l'Europe.

A onze heures, l'ambassadeur, accompagné du maréchal de Matignon et du baron de Breteuil, traversa la cour à pied pour aller à l'audience du roi par le grand degré qui conduit au grand appartement de Sa Majesté. L'ambassadeur, avant d'y aller, mit son sabre à son côté. Il porte outre cela un grand poignard dans un étui d'or à sa ceinture qu'il n'est permis qu'à ceux qui sont officiers du roi de Perse de porter. Il ne voulut point que ses bas domestiques marchassent à pied devant lui et allassent jusque dans l'antichambre du roi comme fait la livrée des ambassadeurs de l'Europe.

La marche se fit en cet ordre:

Merlin, secrétaire à la conduite, marchait à la tête du cortège; l'akont ou mollah de l'ambassadeur portait sur ses mains la lettre du roi de Perse. Elle était dans un sac de brocart d'or d'environ un pied et demi de longueur, et Agobjan portait aussi sur ses mains le présent du roi de Perse, qui était dans une petite cassette couverte de brocart d'or. Il était précédé de huit trompettes du roi. L'ambassadeur, entre le maréchal de Matignon et le baron de Breteuil, fut reçu au bas de l'escalier par le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, et par Desgranges, maître des cérémonies. Les cent-suissees étaient sur l'escalier en habit de cérémonie, la hallebarde à la main. A la porte de la salle des gardes, en dedans, il fut reçu par le duc de Noailles, capitaine des gardes du corps qui étaient en haie et sous les armes, à la porte qui va du salon des trophées dans la galerie. Il prit la lettre du roi de Perse des mains de son akont et la porta sur les siennes jusqu'au trône. Ce trône, élevé de huit marches, était au fond de la galerie du grand appartement, en sorte que l'ambassadeur, arrivant par la porte qui est à



garde-robe étaient absents. Le roi avait une mine si haute et un air si majestueux que l'ambassadeur en l'apercevant en fut frappé. L'habit de Sa Majesté était couvert des pierreries de la couronne; le dauphin et tous les princes qui étaient sur le trône en avaient aussi une très grande quantité sur leurs habits. A l'entrée de la galerie, l'ambassadeur commença son premier salut et Sa Majesté en même temps se leva et ôta son chapeau. La foule des courtisans était si grande que, malgré la vaste étendue de cette galerie, l'ambassadeur fut longtemps sans pouvoir approcher du trône, en sorte qu'il ne put faire régulièrement les saluts qu'il aurait faits si l'espace eût été libre. Il fit son dernier salut en abordant au trône et monta jusque sur la plate-forme où le fauteuil du roi était. Le maréchal de Matignon, le duc de Noailles, le marquis de Torcy et le baron de Breteuil y montèrent aussi; le grand maître et le maître des cérémonies, les officiers des gardes du corps, le secrétaire à la conduite et le cortège de l'ambassadeur s'arrêtèrent à quelque distance du trône, suivant que la foule put leur permettre. L'ambassadeur, en approchant du roi, commença par remettre la lettre du roi de Perse entre les mains de Sa Majesté, qui la remit aussitôt entre celles du marquis de Torcy. Sa Majesté se couvrit et demanda en même temps à l'ambassadeur des nouvelles du roi de Perse. Après que l'ambassadeur eut répondu et l'interprète expliqua sa réponse, le roi lui parla encore et l'ambassadeur répliqua à plusieurs reprises, en sorte que son discours tenait plus de la conversation que d'une harangue préparée, ainsi qu'il m'avait prié de dire à Sa Majesté que c'était l'usage de son pays<sup>1</sup>. Ces discours se prolongeant un peu, le roi me fit signe de les faire finir. Je le dis tout bas à l'interprète et, le roi ayant en même temps ôté son chapeau, l'ambassadeur descendit du trône.

Comme les mahométans n'ont jamais leur turban et qu'ainsi ce n'est point dans leurs personnes un droit d'ambassadeur de parler la tête couverte, les princes du sang ne mettent jamais leur chapeau en pareille occasion, parce qu'ils ne le mettent qu'à cause que les ambassadeurs qui portent un chapeau se couvrent dans le moment que Sa Majesté met le

1. Il est tout à fait nouveau de commencer une audience par rendre la lettre au roi aussi bien que de ne lui point faire de harangue ou de compliment et, au lieu de cela, de parler à l'audience en conversation, mais j'avais prié le roi au nom de l'ambassadeur de le trouver bon ainsi parce que c'est l'usage en Perse. L'ambassadeur m'avait même fait dire au roi qu'il priait Sa Majesté de lui parler le premier parce que ce serait le plus grand manque de respect qu'on pût commettre en Perse que d'en user autrement.

sien, ainsi le dauphin et tous les princes du sang demeurèrent découverts pendant l'audience. Le dauphin, trop jeune encore pour avoir la tête découverte, avait un bonnet de velours noir couvert de pierreries sur sa tête, mais il avait un chapeau à la main pour montrer qu'il devait être découvert. Il avait ce jour-là cinq ans et quatre jours.

Quand l'ambassadeur fut sur la dernière marche, il prit le présent du roi de Perse des mains d'Agobjan, le remit entre les mains du marquis de Torcy et fit un salut au roi. La même foule qu'il avait trouvée en abordant au trône l'empêcha d'en faire davantage, le duc de Noailles et moi, précédés des principaux officiers des gardes, eûmes bien de la peine à la percer pour faire arriver l'ambassadeur au bout de la galerie, d'où il fut reconduit jusqu'au bas du grand degré avec les mêmes cérémonies que les ambassadeurs d'Europe, les trompettes de Sa Majesté accompagnant sa marche et sonnant sur le degré à sa sortie de la salle des ambassadeurs. Il faut, pour achever la description de cette audience, dire qu'il y avait au fond du trône deux espèces de balcons dans les angles de la plate-forme, dans l'un desquels Madame avec les dames de sa suite, et Mme la duchesse d'Orléans dans l'autre furent debout incognito pendant l'audience. Mme la duchesse de Berry, qui était dans son deuil de veuve, était cachée derrière la queue du dais du roi et avançait de temps en temps la tête pour voir la cérémonie sans se laisser voir entièrement.

Tout le long de la galerie, du côté qui est opposé aux fenêtres, on avait mis des gradins sur lesquels les princesses du sang étaient assises incognito. On leur avait donné à chacune un gradin entier pour la princesse et pour les dames qui sont plus particulièrement de la cour de chacune d'elles; le reste des gradins était rempli de dames de la cour. Le roi avait ordonné qu'elles ne fussent point en robes, comme je l'ai déjà dit, parce que cet habillement était un habillement de cérémonie. Il aurait fallu qu'elles se fussent tenues debout devant Sa Majesté au lieu qu'étant assises, elles étaient comme des curieuses qui regardaient un spectacle et étaient sans conséquence et sans être connues. Et, pour cet effet, le roi avait ordonné qu'elles seraient en robes de chambre comme à Marly, mais Il avait témoigné souhaiter que ces robes fussent magnifiques et que ces dames eussent à leurs têtes toutes les pierreries qu'elles pourraient avoir. Mme la duchesse<sup>1</sup> donna place sur son

1. Mlle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan, avait épousé Louis de Bourbon-Condé.

l'audience du roi nous empêcha de faire en partant la même cavalcade que nous avions faite en arrivant, en sorte que nous montâmes dans le carrosse du roi et partîmes sans faire aucun tour de la cour. Les gardes-françaises et suisses ne laissèrent pas de prendre les armes et d'appeler quand nous passâmes dans l'avant-cour. Comme le maréchal de Matignon n'accompagne point l'ambassadeur de Versailles à Paris, je pris en retour la place que le maréchal de Matignon avait occupée le matin; Saint-Olon et l'interprète Padery se mirent sur le six heures du matin que j'entrai dans sa chambre jusqu'à près de huit heures du soir que je le quittai, il ne mangea en toute sa journée que deux pommes chez le duc de Guiche<sup>1</sup>, une pomme d'api dans le carrosse, et prit le matin une prise de café chez Bontemps<sup>2</sup>.

Tout ce que l'ambassadeur avait fait pour sauver des mains des Turcs, qui l'avaient retenu quarante jours en prison, les présents dont le roi de Perse l'avait chargé pour le roi, la joie excessive qu'il avait témoignée quand il les avait retrouvés à Marseille, la précaution qu'il avait prise de demander un exempt et quatre archers du prévôt de la marine pour les garder sur les chemins, jointe à l'intention qu'il avait de les garder au chevet de son lit, et le faste qu'il avait eu de les faire marcher devant lui sur un brancard à l'entrée, accompagné de huit trompettes du roi, avaient donné une si haute idée de ces présents que, lorsque l'on sut qu'ils n'étaient composés que de cent six petites perles, de cent quatre-vingts turquoises et de deux pots de gomme de Mumie<sup>3</sup> [sic], le public en fut scandalisé au point de dire toutes les infamies du monde de l'ambassadeur, jusque-là que la plupart, et même des gens de la première considération, voulaient se persuader que c'était un imposteur qui, non seulement ne venait pas de la part du roi de Perse, mais qu'il n'avait jamais été à sa cour, et qu'il avait apporté des lettres de créance contrefaites; cela, joint aux discours répandus par ceux que le roi avait envoyés à Marseille

1. Antoine de Gramont, comte de Guiche (1672-1725), avait succédé à son père comme lieutenant général de Navarre et de Béarn.

2. Bontemps, valet de chambre du roi, avait une superbe maison construite par faveur spéciale du souverain, avenue de Paris. Fait rare pour l'époque, il avait fait aménager un jardin anglais.

3. Il doit probablement s'agir de gomme élémi ou d'élémi, substance résineuse produite par des arbrisseaux de l'Inde. Elle entrait dans la composition d'un certain nombre d'onguents et de médicaments.



qu'il coûte au roi mille francs au moins par jour à Paris.

Il faut ajouter à cette dépense journalière celle que le roi a fait faire à l'hôtel des ambassadeurs exprès pour ce Persan : Sa Majesté a ordonné qu'on y fit des bains et une étuve et, comme il n'y avait point d'eau de fontaine dans l'hôtel, il a fallu faire une conduite dans la ville sur celles qui amènent l'eau d'Arcueil. M. de Costes, intendant des bâtiments, vint à cet effet à l'hôtel des ambassadeurs le mercredi des Cendres. Nous examinâmes le lieu le plus commode pour faire ces bains et, dès le lendemain, on y travailla. La dépense en a coûté environ dix mille francs et Sa Majesté en a usé avec tant de libéralité pour cet ambassadeur qu'Elle a fait payer vingt-quatre mille livres qu'il avait empruntées à Marseille sur la signature d'Agobjan et des missionnaires qui seraient employés pour lui faire trouver cet argent, la profusion qu'il avait été obligé de faire en Turquie de celui qu'il avait porté et la lettre de change de dix mille pistoles qu'il avait été obligé de déchirer à Constantinople l'ayant laissé sans argent. Je crois que c'est l'unique exemple que l'on ait en aucune cour de l'Europe que le souverain ait payé les dettes particulières d'un ambassadeur. Celui-ci est magnifique en habits et, comme les gens de qualité en Perse sont toujours vêtus de brocart d'or, il en achète continuellement à Paris, d'autant plus que les étoffes de Lyon sont infiniment plus brillantes que celles de Perse qui, à la vérité, sont d'un meilleur usé [sic]. L'espèce de surtout que les Persans portent est doublé de fourrure dix mois de l'année ; l'ambassadeur fait doubler les siens des plus belles martes zibelines qu'il peut trouver à Paris, en sorte que ce surtout, qui est de brocart d'or le plus riche, est un habillement fort cher, sans compter la veste de dessous qui va jusqu'à mi-jambe et qui est d'un autre brocart d'or. Personne ne change si souvent d'habits que cet ambassadeur. Son turban est d'étoffe rayée fort légère et quoiqu'il y ait de l'or, ces étoffes sont aussi faciles à ployer que nos taffetas les plus communs. Leurs turbans sont moins élevés et beaucoup plus lourds que ceux des Turcs, mais la façon n'en a pas l'air, à beaucoup près, si noble et si majestueuse : ils ont une avance sur le devant de la tête qui sied fort mal.

Quand ces sortes d'ambassadeurs soit d'Orient soit de quelque autre endroit font un long séjour à l'hôtel des ambassadeurs, il est du devoir de la charge de l'introduit d'y aller de temps en temps pour recevoir les demandes et les plaintes que ces ambassadeurs peuvent faire et en rendre compte au roi, comme j'ai fait pendant tout le temps que

avoir<sup>1</sup>. J'écris aussi au sieur Douaire d'avertir les brigades de se trouver à portée des endroits où cet ambassadeur fera ses exercices, sans cependant qu'elles paraissent y être postées pour lui. S'il y a un trop grand concours de monde, elles l'empêcheront et prévindront de pareils désordres à celui qui est arrivé. Je marque au sieur Douaire de vous aller voir et prendre vos ordres.

« Je suis toujours à vous, Monsieur, plus que personne au monde. »

Il y avait près de quatre mois que le roi avait nommé, comme je l'ai marqué ci-dessus, M. de Torcy, M. Desmarests et M. de Pontchartrain pour traiter avec l'ambassadeur de Perse sans qu'ils eussent eu aucune conférence avec lui ni personne de leur part. La goutte et le grand rhume que M. Desmarests avait eus en avaient apparemment été la cause. Enfin, le 13 juin, ces trois messieurs s'étant assemblés à Paris chez le marquis de Torcy, Mehemet Riza s'y rendit et ils eurent une conférence d'une heure et demie avec lui pour examiner si l'on ferait un traité de commerce avec la Perse et, en ce cas, quelles modifications on apporterait à celui que Michel fit il y a quelques années en Perse pour la France, dont l'exécution a été le sujet de l'ambassade de Reza Beg ; et le résultat de cette conférence fut que ces trois messieurs nommèrent Danican de Landivisiau, l'un des intendants du commerce, Crozat l'aîné et le député du commerce de Saint-Malo pour aller chez l'ambassadeur convenir des conditions auxquelles ce commerce pourra se faire.

Cependant la lenteur de cette négociation peu importante coûtait chaque jour beaucoup d'argent au roi et causait souvent de nouveaux incidents à Paris par l'humeur peu docile de l'ambassadeur, sur qui l'on avait pu gagner d'inspirer à ses gens un esprit de sagesse et de civilité. Il est difficile de croire qu'un homme qui vient d'un pays aussi éloigné et aussi différent en toutes choses que la Perse l'est du nôtre passe cinq mois dans Paris sans avoir ni la curiosité de voir ce qui peut y avoir de rare dans la ville et aux environs, ni la sagesse de s'instruire du gouvernement et des mœurs des Français. Mehemet Reza n'a témoigné aucun empressement pour voir

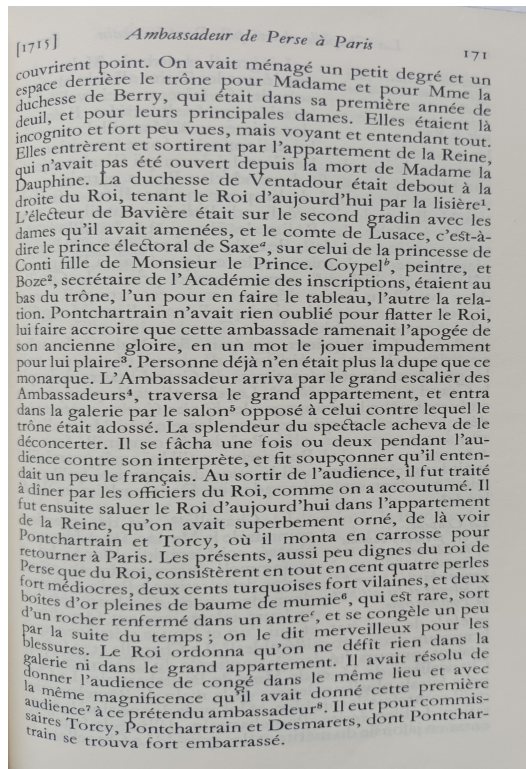
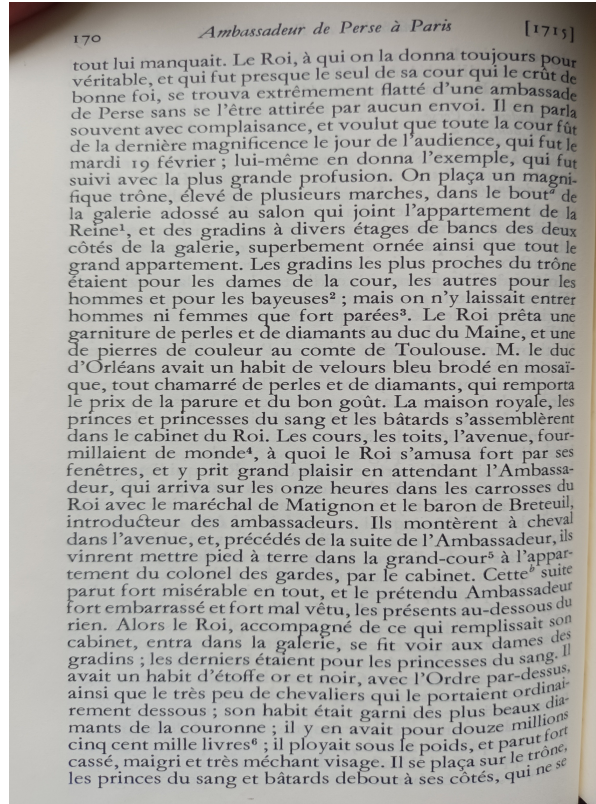
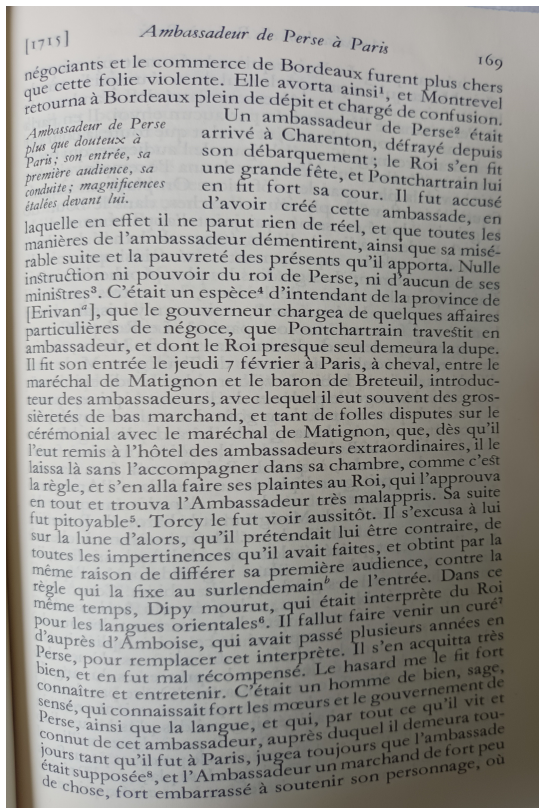
<sup>1</sup> Dans le temps que je reçus cette lettre, je venais de découvrir la fausseté du prétendu vol fait à l'ambassadeur et je l'écrivis sur-le-champ à M. d'Argenson afin qu'il ne se donnât pas davantage la peine d'en chercher les auteurs.

les magnificences de Versailles ni des autres maisons royales ni de celles des particuliers dont plusieurs à Paris méritent la curiosité des étrangers, et n'a aucune conversation qui puisse l'instruire ni de notre gouvernement ni de nos mœurs, et si tous les Persans mènent une vie aussi fainéante et aussi oisive que leur ambassadeur la mène à Paris, leur mollesse et leur ignorance doivent être sans exemple. Cependant, il a comme je l'ai déjà dit beaucoup d'esprit, mais je crois que sa vanité lui fait croire qu'il lui suffit d'avoir jeté les yeux sur les personnes que la curiosité a attirées chez lui pour le voir et de s'être quelquefois promené par les rues de Paris à cheval, pour connaître notre gouvernement, nos mœurs et la magnificence de nos palais et de nos jardins, car il m'a dit plus d'une fois qu'un coup d'œil lui suffit pour voir tout ce qu'il y a à voir. Nous sommes à la fin du mois de juin et il n'a pas souhaité d'aller voir aucune maison de campagne, quoiqu'on lui parle souvent de leurs beautés et que le peu qu'il a pu voir de Versailles dans la confusion et la précipitation du jour de son audience dût lui laisser une grande curiosité de voir ce superbe palais et ses jardins étonnants pour qui vient d'un pays où il n'y a rien de semblable.

Ce qui est encore plus surprenant que toute la conduite de l'ambassadeur, c'est qu'une parfaitement jolie femme, âgée de dix-sept ans, mariée pour sa beauté à un fils de famille riche, accoutumée aux plaisirs de Paris et élevée dans un assez grand monde, se soit donnée à cet ambassadeur au point d'en devenir la captive, et ce qui m'a encore le plus étonné, c'est que cette jeune femme n'est ni coquette ni débauchée et à l'air du monde le plus modeste ; à la vérité peu d'esprit, livrée et vendue par sa mère, elle s'accoutuma dès le premier mois que l'ambassadeur fut à Paris à venir dîner à la table qu'on servait pour Saint-Olon et que l'ambassadeur faisait dans ces commencements toujours servir dans la même chambre que la sienne pour avoir le plaisir de voir plus longtemps sa maîtresse ; et enfin il l'apprivoisa à un point qu'elle passait avec lui depuis l'heure du dîner jusqu'à minuit et quelquefois jusqu'à deux heures. Le jour, cette petite personne et sa mère, laissant leurs souliers au bord du tapis de l'ambassadeur, s'asseyaient au fond de la salle sur des carreaux, comme font les femmes dans les sérails de Perse, et se donnaient en spectacle aux compagnies qui venaient voir l'ambassadeur. Sur les huit heures du soir, cet appartement se fermait pour tout le monde et ces deux femmes demeuraient enfermées dans l'intérieur du sérail, avec un homme dont elles n'entendaient point la langue, qui n'enten-



SAINT-SIMON, ROUVROY Louis, duc de, *Mémoires. Additions au Journal de Dangeau*, éd. Yves Coirault, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, vol. V, 1985.





pays du Comtat ; en France nulle distinction quelconque, et encore moins, s'il se peut, de rang.

1097. LE MARÉCHAL DE MONTREVEL ET SA STATUE DU ROI [p. 168 n. 10] 22 janvier 1715 : Montrevel, bas courtisan et de fort peu d'esprit, conçut l'idée de donner au Roi le réchauffé de M. de La Feuillade de la place des Victoires, et en espérait bien des retours ; mais il devait plus qu'il n'avait, et, comme c'était aux dépens d'autrui qu'il espéra tirer cette chère flatterie par son éloquence et son autorité, il eut double dépit de voir aller ses projets en fumée et le monde se moquer doublement de lui.

1098. VENUE D'UN AMBASSADEUR DE PERSE [p. 169, n. 2] 4 novembre 1714 : Cette ambassade fut toujours fort équivoque, et même quelque chose de plus. Ce qu'on crut en démêler de mieux fut qu'un ministre d'une des provinces de Perse, comme qui dirait ici un intendant de Languedoc, avait envoyé ce prétendu ambassadeur pour des affaires de négoce entre des marchands et que, pour se faire défrayer, il contrefit l'ambassadeur de Perse ; que Pontchartrain, dont cette ambassade regardait le département, ne voulut pas dévoiler la friponnerie, pour amuser le Roi et lui faire sa cour en lui laissant croire que le Sophi<sup>1</sup> lui envoyait un ambassadeur, et en effet le Roi, qui baissait beaucoup, y prit si bien qu'il parut par toute sa conduite à cet égard qu'il en croyait sa gloire fort rehaussée. Peu d'autres que lui en furent les dupes, et l'ambassadeur lui-même, homme bas, insolent avec cela, extravagant de plus et d'une avarice sordide, soutint fort mal le caractère dont il prétendait être revêtu. Les suites découvrirent encore plus à plein la fourberie ; mais le Roi était mort et Pontchartrain chassé de sa place.

1099. AUDIENCE DU ROI À L'AMBASSADEUR DE PERSE [p. 170, n. 1] 19 février 1715 : Jamais le Roi n'affecta tant de magnificence et ne parut plus touché du plaisir d'aucune chose que de celui de voir cet ambassadeur et d'étaler une superbe audience ; il s'en expliqua même de façon que tout le monde se piqua à qui y paraîtrait le plus, et que la foule y fut prodigieuse ; lui-même y pliait sous le poids des pierreries. Il y parut extrêmement cassé et montra toute la faiblesse d'un âge plus avancé que le sien. Pontchartrain, qui le joua pour lui plaire, réussit admirablement à lui faire accroire son apogée revenu par cette députation du Sophi, pénétré d'admiration pour sa gloire. L'avarice, les caprices, la suite, les présents, la commission de l'Ambassadeur répondirent fort mal à la duperie, où tout le monde y vit bientôt clair, excepté le Roi.

1100. DISGRÂCE DE LA CHAPELLE ET DE SA FEMME [p. 172, n. 10] 8 mars 1715 : La Chapelle était un premier commis de confiance et de distinction, qui avait une femme du premier mérite, et tous deux fort à leur place. Elle avait été dans toute celle<sup>2</sup> de Madame la Chancelière et de Mme de Pontchartrain, toujours à Pontchartrain avec elle, et fort connue et considérée de quantité de dames de la cour et de la ville des plus distinguées. Le mari n'était pas moins estimé de beaucoup de

tenon. Celle-ci écrivait à Mme des Ursins, le 24 décembre 1714 (ce jour même où la princesse parcourait les solitudes glacées de Guadarrama) : « M. le maréchal de Montrevel, animé du zèle qu'il a pour le Roi, a imaginé un monument magnifique pour sa gloire, placé devant le Château-Trompette [...]. Le Roi a tout refusé, disant qu'il ne voulait ni louer, ni charger ses peuples. » Dans une lettre du 1<sup>er</sup> janvier 1715, passée en vente à Versailles, hôtel des Cheval-Légers, le 1<sup>er</sup> décembre 1981, sous le numéro 110 (destinataire non précisé dans le catalogue), elle écrivait : « Vous faites parfaitement bien, Monsieur, de dire le refus que le Roi a fait de la statue : il aime trop le mystère sur ce qui le regarde, et j'ai éprouvé bien des fois que ces sortes d'exemples font aimer les princes. »

2. Mehemet Riza Beg, « kalender » (percepteur des impôts) de la province d'Erivan, arriva en mission officielle le 26 janvier à Charenton. Cet épisode inspira les *Lettres persanes* (1721) de Montesquieu. Voir Maurice Perrin, 1907, avec gravure (p. 32) représentant le soi-disant ambassadeur. Voir aussi D 1098, p. 925.

3. D'après les *Mémoires* de Breteuil (ms. Arsenal, 3865), le Persan lui remit des lettres émanant de l'ambassadeur de France à Constantinople, Pierre Puchot des Alleurs (t. I, p. 425), et du khan de la province d'Erivan (avec attache tenant lieu de lettres de créance du shah de Perse).

4. Nous conservons *un esbèce*, dont on a déjà vu bien des exemples (voir t. I, n. 8, p. 277 ; dernière occurrence : t. III, p. 144).

5. Dans son *Journal* (7 février), que Saint-Simon ne fait guère ici que démarquer, Dangeau relevait en effet les divers incidents auxquels domina lieu certaine rusticité du Persan : « Je vis cette entrée de chez le comte de La Marck, où je dinai avec l'électeur de Bavière [...]. » Voir le chansonnier Clairambault, B.N., F. ff. 12 695, p. 483 :

[...] En habit magnifique — la marche commença  
Mais par malheur tragique — la pluie sur eux tomba.  
Adieu la mascarade — adieu les beaux habits.  
Ce n'est plus Ambassade — ce sont des vrais Chianlits.

Selon Pierre Narbonne (*Journal des règnes de Louis XIV et de Louis XV*, Paris, Versailles, 1866, p. 39), on appelait le prétendu ambassadeur le *marabout*.

6. Pierre Dipy (ou *Dippy*, comme écrit notre auteur), né à Alep, professeur en langues arabe et syriaque au Collège royal (devenu Collège de France), était allé accueillir l'ambassadeur à Marseille avec M. de Saint-Olon (octobre 1714) ; il mourut à Charenton le 11 février 1715.

7. L'abbé Gaudereau, ancien missionnaire en Perse et aux Indes, demeura, à la suite de la mort de Dipy, attaché à M. de Breteuil.

8. On a rencontré *supposition* au sens de « mensonge », t. III, p. 207.

Page 170.

a. marches [dans en surcharge sur a-u ?] le bout mi. ++ b. cour [au beau degré des Amb-assadeurs > biffé] [à l'ap< p> artem< en> t du col< onel< des gardes, par le cabinet corr. interl.]. Cette mi.

1. C'est-à-dire au bout de la galerie des Glaces, du côté du salon de la Paix. On trouvera dans l'ouvrage d'A. et J. Marie, *Versailles au temps de Louis XIV*, Impr. nat., 1976, p. 413, la reproduction du tableau d'Antoine Coppet commémorant cette audience, et p. 449-452, une description détaillée de la cérémonie (procès-verbal de Desgranges). L'estrade était

83

*De la Haye, le 7 Fevrier 1715.*

Les Estats Generaux ayant esté informez que ceux à qui ils accordoient des Passeports en abusoient en les vendant à des estrangers, mesme leurs Vaisseaux, & en d'autres manieres, ils ont fait publier un Placard ou Ordonnance pour remedier à ces desordres qui pourroient leur attirer la guerre avec les Corsaires de Barbarie. Ils ont nommé le Baron & Ripperda, pour aller à la Cour d'Espagne, en qualité d'Ambassadeur. Le 5, le General Cadogan partit pour retourner à Anvers. Le sieur de Duyvenoorde, partit le mesme jour pour aller à Londres en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire des Estats. On escrit de Bruxelles, que le Comte de Konigseg, Plenipotentiaire de l'Empereur, y estoit arrivé le 3, après avoir depeesché un courier à Vienne, dont il attendra le retour, avant que de retourner à Anvers. Comme les troupes Imperiales doivent arriver dans le Brabant à la fin de ce mois, les Estats du pais ont consenti d'accorder un subside extraordinaire pour leur subside extraordinaire pour leur subsistance, mais à condition que les deniers qui en proviendront, ne seront pas employez hors du pais. Le Regiment Hollandois de Buckwitz parti de Luxembourg, arriva le 31 Janvier près de Bonne, pour en renforcer la garnison: mais le Colonel Mingenheim qui y commande les troupes de Westphalie, leur en refusa l'entrée, jusqu'au retour du courier que l'Electeur de Cologne a depeesché à Vienne sur ce sujet.

*De Paris, le 16 Fevrier 1715.*

Le 7 de ce mois, Mehemet Riza Beg, Ambassadeur de Perse fit son entrée publique en cette Ville. Le Marechal de Matignon, & le Baron de Breteuil allerent le prendre à Charenton dans le carosse du Roy, suivi de ceux des Princes & Princesses de la Maison Royale, & l'amenerent dans ce carosse jusqu'à l'entrée du Fauxbourg Saint Antoine: ils y descendirent dans la maison du sieur Titon, où ils monterent tous trois à cheval, & entrerent dans Paris, dans l'ordre qui suit. La Compagnie des Inspecteurs de Police à cheval, uniformement habillée, marchoit à la teste de tout. A la distance de

84

rente ou quarante pas, le carosse du Baron de Breteuil & ceux du Marechal de Matignon: un Brancard porté par deux mulets du Roy, sur lequel estoient les presents que l'Ambassadeur apporte à Sa Majesté de la part du Roy de Perse: devant & derriere ce Brancard, huit trompettes de la Chambre du Roy à cheval: douze chevaux de main des deux Escuries du Roy, magnifiquement harnachez, & menez par des Palefreniers de Sa Majesté: quatre chevaux du Roy, avec des harnois à la Persienne, & menez en main par des Persans: dix Persans ou Armeniens à cheval portant haut des fusils appuyez sur la cuisse: deux Armeniens à cheval chargez du soin des presents du Roy de Perse: deux Pages de l'Ambassadeur: son Maître des Ceremonies, & son Secretaire: l'Interprete: l'Ambassadeur sur son cheval harnaché à la Persienne, le Marechal de Matignon à sa droite, & le Baron de Breteuil à sa gauche, marchant tous trois de front: les Valets de pied Persans & Armeniens de l'Ambassadeur autour de son cheval: la livrée du Marechal & celle du Baron de Breteuil à costé de leurs chevaux: l'Escuyer de l'Ambassadeur à cheval, portant l'Estendard du Roy de Perse, marchoit immediatement derriere luy, avec un Page qui portoit le sabre de l'Ambassadeur, appuyé sur la cuisse. Tous les chevaux qui ont servi à cette entrée, estoient de la grande & de la petite Escurie du Roy. La marche estoit fermée par le carosse du Roy, & par ceux de Madame la Duchesse de Berry, de Madame, de Monsieur le Duc d'Orleans, de Madame la Duchesse d'Orleans, ceux de la Princesse de Condé, de la Duchesse de Bourbon Douairiere, du Duc & de la Duchesse de Bourbon, des deux Princesses Douairieres de Conti, du Prince de Conti, de la Princesse de Conti, du Duc & de la Duchesse du Maine, du Comte de Toulouze, de la Duchesse de Vendôme, & celui du Marquis de Torcy, Ministre & Secretaire d'Etat, pour les affaires Estrangeres.

*A Paris du Bureau d'Adresse, aux Galleries du Louvre, devant la rue S. Thomas, le 16 Fevrier 1715.*

Avec Privilege.

audience, a delivré ses lettres de creance aux États Géneraux.

*De Versailles, le 22 Fevrier 1715.*  
Le 19 de ce mois, le Marechal de Matignon & la  
A 2

94  
Baron de Breteuil, allerent dans le carosse du Roy prendre Mehemet Riza Beg, Ambassadeur Extraordinaire de Perse, à l'Hostel des Ambassadeurs, pour le conduire à Versailles. Toute la suite de l'Ambassadeur fut montée sur des chevaux de la grande & de la petite Escurie, comme le jour de son entrée: l'Estendard de Perse marchoit à costé du carosse: les douze Fusilliers de l'Ambassadeur aussi à cheval le fusil haut le precedoient: le present du Roy de Perse estoit porté dans un autre carosse, par le sieur Agoubehant, Armenien, à qui la clef en avoit esté confiée à Ervan: le carosse du Roy s'arresta dans l'avenüé de Versailles, chez le sieur Bontemps, premier Valet de Chambre du Roy, & Gouverneur du Palais des Thuilleries, qui avoit fait preparer toutes sortes de rafraichissements pour l'Ambassadeur & pour sa suite: le cheval que l'Ambassadeur devoit monter l'y attendoit, avec des chevaux frais, pour toute sa suite, ainsi que les Trompettes du Roy destinez pour accompagner sa marche, qui se fit en cet ordre, jusques au Chasteau. Le carosse du Baron de Breteuil, precedé de trois de ses domestiques à cheval: les deux carosses du Marechal de Matignon, precedez de mesme: douze chevaux de main des deux Escuries du Roy magnifiquement harnachez & menez par des palefreniers de Sa Majesté: quatre chevaux du Roy avec des harnois à la Persienne, & menez en main par des Persans: ies douze Fusilliers à pied, portant haut leurs fusils: plusieurs domestiques de l'Ambassadeur à cheval: le Secretaire & la conduite des Ambassadeurs: le Moula de l'Ambassadeur ou Docteur de sa Loy: son Tresorier: le Page qui porte sa pipe: les huit Trompettes de la Chambre du Roy: Agoubehant aussi à cheval, & portant sur ses deux mains, le present & la lettre du Roy de Perse enveloppez dans une croffe de soye à fleurs d'or: le Maistre des Ceremonies de l'Ambassadeur, & l'Interprete à costé de luy: l'Ambassadeur sur un cheval du Roy harnaché à la Persienne: le Marechal de Matignon à sa droite, & le Baron de Breteuil à sa gauche, marchant tous trois de front: les Valets de pied Persans & Armeniens de l'Ambassadeur, autour de son cheval: la livrée du Ma-

96  
un pied & demi de longueur. Le Throne de Sa Majesté élevé de huit marches, estoit au fond de la gallerie de son grand appartement, en sorte que l'Ambassadeur arrivant par la porte qui est à l'autre bout de la gallerie, apperceut en entrant Sa Majesté assise sur son Throne, ayant auprès d'elle Monseigneur le Dauphin, tous les Princes de la Maison Royale: & Sa Majesté avoit un air si grand, & si majestueux, que l'Ambassadeur en fut beaucoup plus frappé, que de l'eclair des pierreries de la Couronne, dont l'habit de Sa Majesté estoit couvert: ce fut là qu'il commença son premier salut. Sa Majesté en mesme temps se leva, & osta son chapeau: la foule des Courtisans estoit si grande, que malgré la vaste etendue de cette gallerie, l'Ambassadeur fut long temps sans pouvoir approcher du Throne, & fit son dernier salut, en y abordant, & monta jusques sur le haut du Throne: le Marechal de Matignon, le Duc de Noailles, le Marquis de Torcy, & le Baron de Breteuil y monterent aussi. L'Ambassadeur en approchant du Roy, remit d'abord la lettre du Roy de Perse entre les mains de Sa Majesté, qui la remit aussi-tost entre les mains du Marquis de Torcy. Sa Majesté se couvrit, & après que l'Interprete luy eut expliqué ce que l'Ambassadeur disoit, Sa Majesté osta son Chapeau, & l'Ambassadeur descendit du Throne. Quand il fut sur la dernière marche, il prit le present du Roy de Perse de la main d'Agoubehant, le remit entre les mains du Marquis de Torcy, & fit un salut au Roy, la mesme foule qu'il avoit trouvée en abordant au Throne, l'empescha d'en faire davantage, & on eut bien de la peine à la percer pour arriver au bout de la gallerie, où d'un costé il y avoit des gradins remplis des Dames de la Cour. Il fut ensuite conduit à l'audience de Monseigneur le Dauphin, & après que luy & toute sa suite eut esté traité par les Officiers du Roy, il partit & fut reconduit à l'Hostel des Ambassadeurs, par le Baron de Breteuil, dans le carosse de Sa Majesté, sans faire à cheval la mesme marche qu'en arrivant, à cause de la pluye.  
*A Paris du Bureau & Adresse, le 23 Fevrier 1715.*



136 **MERCURE**  
**MADemoISELLE,**  
Que la prunelle de mes yeux  
soit le centier de vos pieds, &  
que vôtre renommée brille & au-  
gmente de jour en jour, ainsi que  
fait tous les ans le Soleil dans sa  
course.  
Le grand Sophi, mon souve-  
rain Seigneur & Maistre, ayant  
entendu de toutes parts de magni-  
fiques recits de Louis le Grand vô-  
tre Roy, m'a envoyé l'en feliciter,  
& luy rendre les témoignages  
d'estime que merite son long  
& glorieux Regne, & luy en  
souhaiter

**GALANT.** 137  
souhaiter une longue continua-  
tion.  
Il m'a chargé de plus de faire  
choisir les meilleurs Peintres de  
Paris pour avoir les Portraits de  
toutes les Dames qui s'y signalent  
par les talens de leur esprit; il a  
déjà les Portraits de feu Mesdames  
de la Suse, de Villedieu, des  
Houlières, & de Mademoiselle  
de Scudery, & il attend avec  
impatience le vôtre, Mademoi-  
selle, & ceux de Mesdames Da-  
cier, Barbier, & de Mademoi-  
selle des Houlières; ces Tableaux  
seront honorez de siecle en siecle  
dans la Galerie des Sophis, dont  
Mars 1715. M

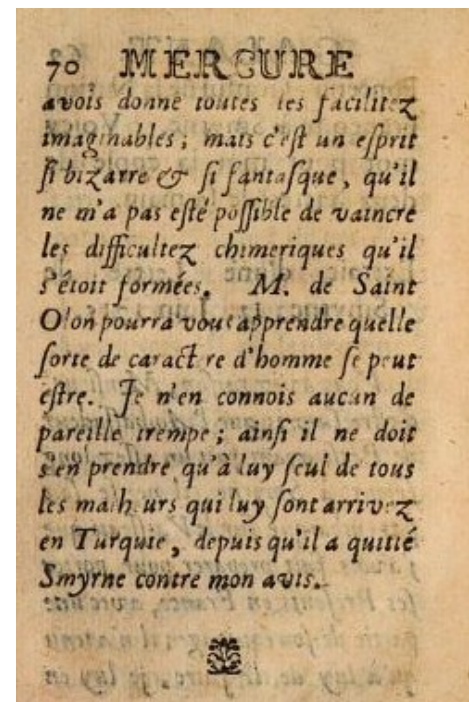
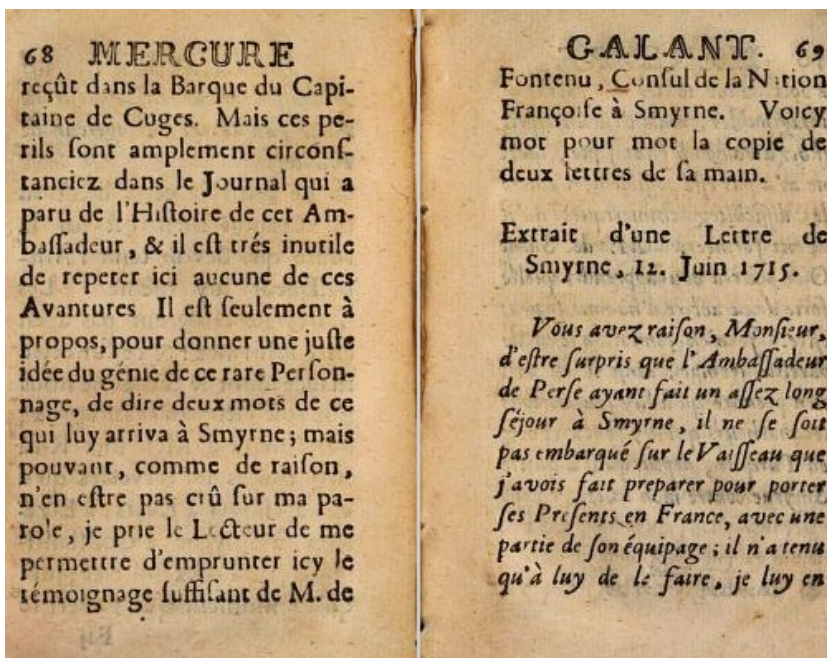
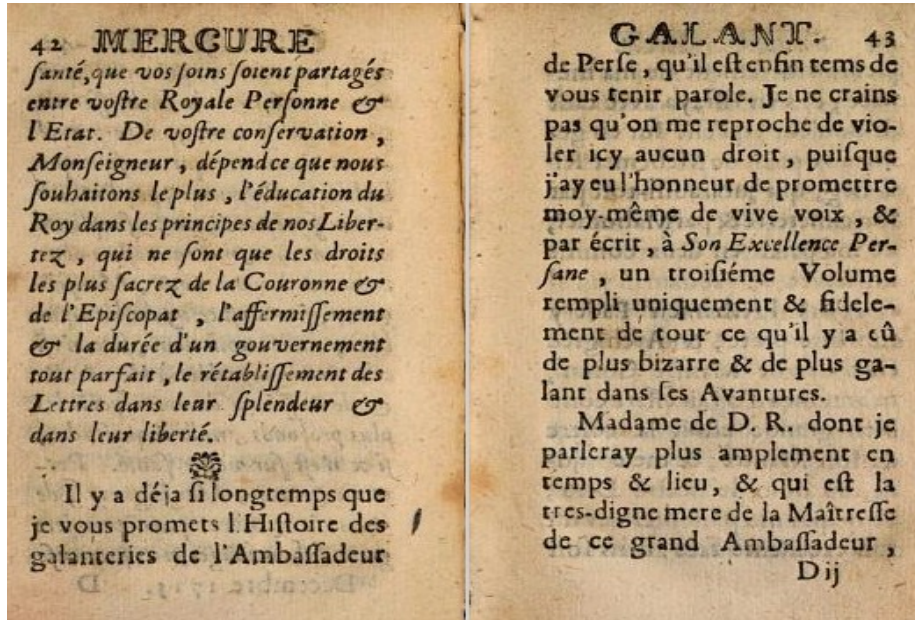
**GALANT.** 139  
rier de M. de Courpuis s'en-  
gagèa à repasser dès le lende-  
main chez elle sur les dix heu-  
res du matin, parce que son  
Maistre tres occupé aux dépê-  
ches de Monseigneur Ochus,  
ne pourroit pas venir luy mê-  
me apprendre le sort de la Let-  
tre de son Excellence.  
**AU ROY DE PERSE.**  
Auguste souverain des climats  
que l'Aurore  
Seme de ses premiers rubis,  
Lorsque sous ses pompeux habits,  
De mille feux divers l'horison  
elle dore.  
M ij

140 **MERCURE**  
Successeur du vaillant Cirus,  
Honneur de l'Orient; ô Ciel le  
puis-je croire?  
Quoy mes foibles talens, grand  
Roy, vous sont connus;  
Du Trône où vous brillez en-  
vironné de gloire,  
Dois-je me flatter puissant Roy,  
Que vous daignez penser à moy.  
Il est vray que l'amour que j'ay  
pour la Science,  
Qu'à tout autre plaisir mon cœur  
sait preferer,  
Peut me permettre d'esperer  
La glorieuse bienveillance,  
Dont vostre ame sublime a dai-  
gné m'honorer;

**GALANT.** 141  
Cette grande ame encore a sçu con-  
siderer  
Le zele vif, ardent, plein de  
tendresse  
Qui m'anime sans cesse  
Pour ce Roy modele des Rois,  
Dont nos heureux climats sui-  
vent les douces loix;  
Heros par ses exploits, comme  
par sa sagesse,  
Et qui le front orné des couronnes  
de Mars,  
Fait triompher la Paix, les Mu-  
ses, & les Arts;  
Je me flatte donc que le zele,  
Que pour un tel Heros mon cœur  
fit toujours voir,

142 **MERCURE**  
Et l'amour ardent & fidele  
Qui me fait en tous lieux honorer  
le sçavoir,  
Seuls ont formé pour moy quelque  
bruit propre à plaire  
Au Roy le plus fameux que l'O-  
rient revere;  
Ces deux justes penchans que  
j'ay receu des Cieux  
Unissent mon nom à vos yeux,  
Avec ceux de ces Herôines,  
Dont les Vers sont si gracieux,  
Dont les luntieres sont divines.  
Daignant ainsi m'unir aux Sa-  
phos, aux Corinnes,  
Grand Roy, que vous rendez  
mon destin glorieux;







80 **MERCURE**

que le Peuple par ces cris, le combloit de louanges & de benedictions. La joyes'empara de son ame, & un mouvement de generosité succedant à la joye, il fit jeter à cette populace qui estoit assemblée autour de sa maison, plusieurs pieces de menüe monnoye qu'il emprunta. Paderi qui depuis a grapillé sur tout, commença à grapiller sur cette liberalité.

M. Arnou, Intendant des Galeres de Marseille que la Cour avoit chargé de luy faire tous les bons traitemens ima-

iiiD

**GALANT.** 81

ginables, le combla d'honneurs & de presents, qu'il receut comme une dette. Il'exagera d'abord à l'infin les droits & la dépenſe des Ambassadeurs de son pais chez les autres Nations du monde, il parla d'un simple Persan comme d'un demi Dieu à nôtre égard, & de son Maître à proportion, il s'étonna qu'on n'eût pas envoyé une Armée pour le recevoir sur la frontiere de nôtre Empire, il murmura de nos façons, il se plaignit de la mediocrité de sa dépenſe dont il exigea la valeur en especes

82 **MERCURE**

sonnantes, en fin il menaça de s'en retourner en Perſe, si on ne luy donnoit pas des équipages proportionnez à la magnificence de ses idées. A cette menace, M. Arnou luy dit qu'il étoit le maître, & qu'il avoit à son service un Vaisseau tout prêt à mettre à la voile. Cette maniere de décider luy déplût, & il en auroit remougné son ressentiment à M. Arnou si les charmes de son épouse n'avoient pas servi d'obstacle à sa colere. Un seul regard des yeux de Madame Arnou qui est une des plus gracieu-

100 **MERCURE**

## CHAPITRE V.

*Suite du Chapitre precedent, & de quantité d'autres belles choses que fit & dit Mahomet, jusqu'au jour qu'il sortit de Marseille.*

Si tout ce qu'il y a d'écrivains négligents, semez comme vermine dans tous les Etats du monde, imitoient mon exactitude à conter jusqu'aux moindres circonstances des événemens que j'expose aux yeux du Public, l'excès du tra-

ii

106 **MERCURE**

cet hommage, il verroit ce qu'il auroit à faire à l'égard du Roy de France, qui n'entroit pas à son gré en comparaison, avec le plus puissant Empereur de l'Orient. La dispute s'échauffa sur ce point, & de telle façon, que peu s'en fallut que tout le festin ne fut troublé, que les tables ne fussent culbutées, & qu'enfin il ne s'en retournât sans boire. Ce qui seroit arrivé sans miracle, si un personnage bien avisé, n'avoit crié à pleine voix, *Messieurs, Messieurs, & Mesdames, pour rétablir icy le calme & l'union qui doivent*

HÔTELFORT, Louis d', *Amanzolide. Nouvelle historique et galante, qui contient les aventures secretes de Mehemed-Riza-Beg, ambassadeur du Sophi de Perse, à la cour de Louis-le-Grand, en 1715*, Paris, Pierre Huet, 1716.

4 AMANZOLIDE ,  
cette jeune Etrangere ) ne put mécon-  
noître à tant de marques l'effet de ses  
charmes. Elle n'avoit aucune experien-  
ce de ce qui se passe dans le cœur en ces  
fortes de rencontres; mais ayant devant  
les yeux celui que le Ciel avoit fait  
naître pour lui plaire, elle sentit pour  
la première fois ce qui pouvoit lui  
faire juger par elle-même de l'état où  
étoit Mehemed en ce moment. A la  
vérité elle ne trouva pas en lui ces  
dehors brillans qui font entrer dans  
une ame la prévention aveugle aussi  
souvent que l'estime juste & verita-  
ble; aussi la sienne étoit-elle trop pré-  
cieuse pour la donner à des apparen-  
ces dont presque toujours on se plaint  
d'avoir été ébloui.  
Amanzolide a l'ame grande & l'es-  
prit d'une élévation extraordinaire;  
ce sont les seules choses qu'on puisse  
comparer à sa beauté. Ses traits sont  
réguliers, l'éclat & le tour de son vi-  
sage sont admirables, une douce fierté  
y donne un air de grandeur que la  
joye ni la tristesse ne peuvent altérer.  
Il faudroit une longue étude pour  
prendre les manieres qu'elle étudie le  
moins, & l'aisance dont elle agit dans  
tout ce qu'elle fait y donneroit mille  
agrémens, quand un charme inconnu  
ne rendroit pas inimitables ses actions  
mêmes indifferentes. Elle pensé avec  
délicatesse

NOUVELLE GALANTE. 5  
délicatesse & parle de même; & quel-  
que chose qu'elle dise, un son de voix  
doux sans mollesse, insinuant sans af-  
fectation, donne à ses paroles une  
puissance dont on ne peut se défendre.  
Amanzolide telle que je viens de  
la représenter, ne pouvoit qu'avoir un  
goût bien délicat: & comme les per-  
sonnes qui naissent avec tant de belles  
qualitez, ont aussi le don de les con-  
noître en ceux qui les possèdent, ç'au-  
roit été un miracle qu'elle n'eût pas  
vû briller sur le visage & dans les  
yeux de Mehemed les vertus à qui le  
Ciel avoit destiné sa tendresse. Elle  
reçut de très-bonne grace le compli-  
ment qu'il lui fit, & Zemed Com-  
bouroux l'ayant ensuite avertie de fi-  
nir une conversation qui commençoit  
à devenir fort vive, elle se retira dans  
son chariot, & bien-tôt après l'équi-  
page se mit en marche & s'éloigna.  
Mehemed sentit alors l'effet de cette  
joye tumultueuse que la présence d'A-  
manzolide avoit élevé dans son ame.  
Cet effet s'étendit même jusqu'à sa  
fierté ordinaire, il donna des marques  
d'amitié à Zemed Combouroux, que  
peut-être il auroit refusé au Gouver-  
neur d'Erivan. Il lui fit mille offres de  
services, le carressa; & pour le met-  
tre à l'abri de toute insulte, il voulut  
l'accompagner jusques dans un lieu où  
A 3 il



il put marcher en sûreté. Pendant le temps il s'informa du sujet de son voyage, de sa patrie, de la naissance de cette belle personne qu'il menoit avec lui. Zemed le satisfit sur tout en peu de mots. Il lui apprit qu'il étoit Persan, appliqué dès son jeune âge au Commerce; qu'Amanzolide étoit née en Georgie de parens nobles, mais réduits à une pauvreté si grande, qu'elle lui avoit été vendue par son propre frere, & que se trouvant heureux d'une telle acquisition, il avoit résolu de la faire servir à sa fortune; que pour cela il s'étoit proposé de présenter Amanzolide au Sophi; qu'il avoit envoyé son portrait au Chef des Eunuques avec des lettres, dont il avoit eu une réponse très-favorable; enfin que c'étoit dans ce dessein & sur de telles espérances qu'il s'avançoit vers Ispahan.

Mehemed-Riza-Beg interrompit plusieurs fois Zemed Combouroux, tandis qu'il parla de la naissance de la belle Georgienne, & de la maniere dont il l'avoit eue: mais la parole lui manqua quand il apprit qu'elle étoit destinée au Sophi. Il seroit difficile de représenter les différens mouvemens qui s'éleverent dans son ame. Il gardoit un profond silence, pendant lequel il entroit dans des transports dont  
lui-

timens qu'il en avoit sont bien dignes d'un bon Sujet & d'une grande ame. Il les conservoit avec satisfaction, quoiqu'il se plaignit quelquefois de la rigueur d'un devoir dont il ne se sentoit pas capable de rien relâcher jamais. Ce devoir pourtant ne devoit pas si-tôt interrompre les plaisirs qu'il goûtoit auprès d'Amanzolide, qu'un malheur dont il étoit menacé & qu'il n'avoit pas prévu. Il ne le sut que quand il ne lui restoit plus de temps pour l'éviter, & ce fut lorsqu'il y pensoit le moins, & d'où il ne l'attendoit pas.

Zemed Combouroux avoit parmi ses gens un Etranger qui l'avoit prié de favoriser son passage à Hispahan par le passeport qu'on lui avoit accordé pour un nombre de domestiques. Cet homme marchoit pour des affaires importantes, comme on le verra dans la suite, & il avoit grand intérêt à ne pas perdre de temps. Il se chagrinoit des retardemens qu'Amanzolide faisoit naître tous les jours. Il lui sembloit même que les incommoditez dont elle se plaignoit étoient feintes: il en conçut du dépit; & les folies de Crocados ne lui donnant pas autant de plaisir qu'aux autres, il soupçonna, à quelques remarques qu'il fit, qu'elles n'étoient pas naturelles: c'est



MONTESQUIEU, *Lettres persanes. Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, 1949.

LETTRES PERSANES 165

LETTRE XXIV

RICA A IBHEN  
à Smyrne

Nous sommes à Paris depuis un mois, et nous avons toujours été dans un mouvement continu. Il faut bien des affaires avant qu'on soit logé, qu'on ait trouvé les gens à qui on est adressé, et qu'on se soit pourvu des choses nécessaires, qui manquent toutes à la fois.

Paris est aussi grand qu'Ispahan. Les maisons y sont si hautes qu'on jureroit qu'elles ne sont habitées que par des astrologues. Tu juges bien qu'une ville bâtie en l'air, qui a six ou sept maisons les unes sur les autres, est extrêmement peuplée, et que, quand tout le monde est descendu dans la rue, il s'y fait un bel embarras.

Tu ne le croirois pas peut-être : depuis un mois que je suis ici, je n'y ai encore vu marcher personne. Il n'y a point de gens au monde qui tirent mieux parti de leur machine que les François : ils courent; ils volent. Les voitures lentes d'Asie, le pas réglé de nos chameaux, les feroient tomber en syncope. Pour moi, qui ne suis point fait à ce train, et qui vais souvent à pied sans changer d'allure, j'enrage quelquefois comme un Chrétien : car encore passe qu'on m'éclabousse depuis les pieds jusqu'à la tête, mais je ne puis pardonner les coups de coude que je reçois régulièrement et périodiquement. Un homme qui vient après moi, et qui me passe, me fait faire un demi tour, et un autre, qui me croise de l'autre côté, me remet soudain où le premier m'avoit pris; et je n'ai pas fait cent pas, que je suis plus brisé que si j'avois fait dix lieues.

Ne crois pas que je puisse, quant à présent, te parler à fond des mœurs et des coutumes européennes; je n'en ai moi-même qu'une légère idée, et je n'ai eu à peine que le temps de m'étonner.

Le Roi de France est le plus puissant prince de l'Europe. Il n'a point de mines d'or comme le roi d'Espagne, son voisin; mais il a plus de richesses que lui, parce qu'il les tire de la vanité de ses sujets, plus inépuisable que les mines. On lui a vu entreprendre ou

ŒUVRES LITTÉRAIRES 166

soutenir de grandes guerres, n'ayant d'autres fonds que des titres d'honneur à vendre<sup>1</sup>, et, par un prodige de l'orgueil humain, ses troupes se trouvoient payées, ses places, munies, et ses flottes, équipées.

D'ailleurs ce roi est un grand magicien : il exerce son empire sur l'esprit même de ses sujets; il les fait penser comme il veut. S'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor, et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à leur persuader qu'un écu en vaut deux, et ils le croient. S'il a une guerre difficile à soutenir, et qu'il n'ait point d'argent, il n'a qu'à leur mettre dans la tête qu'un morceau de papier est de l'argent, et ils en sont aussitôt convaincus<sup>2</sup>. Il va même jusqu'à leur faire croire qu'il les guérit de toutes sortes de maux en les touchant, tant est grande la force et la puissance qu'il a sur les esprits<sup>3</sup>.

Ce que je te dis de ce prince ne doit pas t'étonner : il y a un autre magicien, plus fort que lui, qui n'est pas moins maître de son esprit qu'il l'est lui-même de celui des autres. Ce magicien s'appelle *le Pape*. Tantôt il lui fait croire que trois ne sont qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain, ou que le vin qu'on boit n'est pas du vin, et mille autres choses de cette espèce.

Et, pour le tenir toujours en haleine et ne point lui laisser perdre l'habitude de croire, il lui donne de temps en temps, pour l'exercer, de certains articles de croyance. Il y a deux ans qu'il lui envoya un grand écrit, qu'il appela *Constitution*<sup>4</sup>, et voulut obliger, sous de grandes peines, ce prince et ses sujets de croire tout ce qui y étoit contenu. Il réussit à l'égard du Prince, qui se soumit aussitôt et donna l'exemple à ses sujets. Mais quelques-uns d'entre eux se révoltèrent et dirent qu'ils ne vouloient rien croire de tout ce qui étoit dans cet écrit. Ce sont les femmes qui ont été les motrices de toute cette révolte, qui divise toute la Cour, tout le Royaume et toutes les familles. Cette Constitution leur défend de lire un livre que tous les Chrétiens disent avoir été apporté du Ciel : c'est proprement leur Alcoran. Les femmes, indignées de l'outrage fait à leur sexe, soulèvent tout contre la Constitution; elles ont mis les hommes de leur parti, qui, dans cette occasion, ne veulent point avoir de privilège. On doit pourtant avouer que ce moufti ne raisonne pas mal, et, par le grand Hali, il faut qu'il ait été instruit des principes de notre sainte Loi. Car, puisque

## LETTRE XXVII

USBK A NESSIR

à Ispahan

Nous sommes à présent à Paris, cette superbe rivale de la ville du Soleil\*.

Lorsque je partis de Smyrne, je chargeai mon ami Ibben de te faire tenir une boîte où il y avoit quelques présens pour toi; tu recevras cette lettre par la même voie. Quoique éloigné de lui de cinq ou six cents lieues, je lui donne de mes nouvelles, et je reçois des siennes aussi facilement que s'il étoit à Ispahan, et moi, à Com. J'envoie mes lettres à Marseille, d'où il part continuellement des vaisseaux pour Smyrne; de là, il envoie celles qui sont pour la Perse par les caravanes d'Arméniens, qui partent tous les jours pour Ispahan.

Rica jouit d'une santé parfaite : la force de sa constitution, sa jeunesse et sa gaieté naturelle le mettent au-dessus de toutes les épreuves.

Mais, pour moi, je ne me porte pas bien : mon corps et mon esprit sont abattus; je me livre à des réflexions qui deviennent tous les jours plus tristes; ma santé, qui s'affoiblit, me tourne vers ma patrie et me rend ce pays-ci plus étranger.

Mais, cher Nessir, je te conjure, fais en sorte que mes femmes ignorent l'état où je suis : si elles m'aiment, je veux épargner leurs larmes; et, si elles ne m'aiment pas, je ne veux point augmenter leur hardiesse.

Si mes eunuques me croyoient en danger, s'ils pouvoient espérer l'impunité d'une lâche complaisance, ils cesseroient bientôt d'être sourds à la voix flatteuse de ce sexe qui se fait entendre aux rochers et remue les choses inanimées.

Adieu, Nessir; j'ai du plaisir à te donner des marques de ma confiance.

A Paris, le 5 de la lune de Chabban, 1712.

\* Ispahan.

Quand il s'agissoit de régler les différends, elles ne prescrivirent guère qu'une manière de décision, qui étoit le duel, qui tranchoit toutes les difficultés. Mais ce qu'il y avoit de mal, c'est que souvent le jugement se rendoit entre d'autres parties que celles qui y étoient intéressées.

Pour peu qu'un homme fût connu d'un autre, il falloit qu'il entrât dans la dispute, et qu'il payât de sa personne, comme s'il avoit été lui-même en colère. Il se sentoit toujours honoré d'un tel choix et d'une préférence si flatteuse; et tel qui n'auroit pas voulu donner quatre pistoles à un homme pour le sauver de la potence, lui et toute sa famille, ne faisoit aucune difficulté d'aller risquer pour lui mille fois sa vie.

Cette manière de décider étoit assez mal imaginée; car, de ce qu'un homme étoit plus adroit ou plus fort qu'un autre, il ne s'ensuivoit pas qu'il eût de meilleures raisons.

Aussi les rois l'ont-ils défendue sous des peines très sévères; mais c'est en vain : l'Honneur, qui veut toujours régner, se révolte, et il ne reconnoît point de lois.

Ainsi les François sont dans un état bien violent : car les mêmes lois de l'Honneur obligent un honnête homme de se venger quand il a été offensé; mais, d'un autre côté, la justice le punit des plus cruelles peines lorsqu'il se venge. Si l'on suit les lois de l'Honneur, on périt sur un échafaud; si l'on suit celles de la justice, on est banni pour jamais de la société des hommes. Il n'y a donc que cette cruelle alternative, ou de mourir, ou d'être indigne de vivre.

De Paris, le 18 de la lune de Gemmadi 2, 1711.

## LETTRE XCI

USBK A RUSTAN

à Ispahan

Il paroît ici un personnage, travesti en ambassadeur de Perse, qui se joue insolemment des deux plus grands rois du Monde. Il apporte au monarque des François des présens que le nôtre ne sauroit donner à

un roi d'Irimette<sup>2</sup> ou de Géorgie, et par sa lâche avarice, il a flétri la majesté des deux empires.

Il s'est rendu ridicule devant un peuple qui prétend être le plus poli de l'Europe, et il a fait dire en Occident que le Roi des Rois ne domine que sur des barbares.

Il a reçu des honneurs qu'il sembloit avoir voulu se faire refuser lui-même, et, comme si la cour de France avoit eu plus à cœur la grandeur persane que lui, elle l'a fait paroître avec dignité devant un peuple dont il est le mépris.

Ne dis point ceci à Ispahan : épargne la tête d'un malheureux. Je ne veux pas que nos ministres le punissent de leur propre imprudence et de l'indigne choix qu'ils ont fait.

De Paris, le dernier de la lune de Gemmadi 2, 1711.

## LETTRE XCII

USBK A RHEDI

à Venise

Le monarque qui a si longtemps régné n'est plus\*. Il a bien fait parler des gens pendant sa vie; tout le monde s'est tu à sa mort. Ferme et courageux dans ce dernier moment, il a paru ne céder qu'au Destin. Ainsi mourut le grand Cha-Abas, après avoir rempli toute la Terre de son nom.

Ne crois pas que ce grand événement n'ait fait faire ici que des réflexions morales. Chacun a pensé à ses affaires et à prendre ses avantages dans ce changement. Le Roi, arrière-petit-fils du monarque défunt, n'ayant que cinq ans, un prince, son oncle, a été déclaré régent du Royaume.

Le feu Roi avoit fait un testament qui bernoit l'autorité du Régent. Ce prince habile a été au Parlement, et, y exposant tous les droits de sa puissance, il a fait casser la disposition<sup>1</sup> du Monarque, qui, voulant se survivre à lui-même, sembloit avoir prétendu régner encore après sa mort.

\* Il mourut le 1<sup>er</sup> septembre 1715.



CHARDIN Jean, *Voyages de Monsieur le chevalier Chardin en Perse, et autres lieux de l'Orient*, t. 2, Amsterdam, Jean-Louis de Lorme, 1711.

vers Evénemens, dont j'avois été spectateur, auquel je donnai le titre de *Couronnement de Soliman III. Roi de Perse*. Cette piece détachée du corps de mes *Memoires* fut imprimée à Paris, chez Claude Barbin, en 1671. in 12. Il n'y a point eu d'autre *Relation* de mon premier *Voyage*.

Je commençai le *second* en 1671. & ne l'achevai qu'en 1677. La forte envie que j'avois de bien connoître la *Perse*, & d'en donner des *Relations* exactes & fideles, me fit employer tout ce temps à étudier le plus assidûment qu'il me fut possible, la langue du Pais; à connoître avec exactitude les Mœurs & les Coutumes de ses peuples; à frequenter & suivre régulièrement la Cour; à y converser avec les Grands, & avec les Sçavans; & enfin à y examiner soigneusement tout ce qui pouvoit mériter la curiosité de notre *Europe*, par rapport à un grand & vaste Pais que nous pouvons appeller un autre *Monde*, soit par la distance des Lieux, soit par la diversité des Mœurs & des Manieres. En un mot, je pris tant de soin & tant de peine à m'instruire de ce qui regarde la *Perse*, que je puis dire sans exageration, que je connois, par exemple, *Ispahan*, mieux que *Londres*, quoique j'y fois établi depuis plus de vingt-six ans; que je parle le *Perse* avec autant de facilité que l'*Anglois*; & presque aussi aisément que le *François*; que j'ai vu presque tout ce grand Empire, l'ayant entierement traversé dans sa longueur & dans sa largeur, & aiant parcouru ses *Mers Caspienne & Oceane* d'un bout à l'autre, & ses Frontieres en *Armenie*, en *Iberie*, en *Medie*, en *Arabie*, & vers le fleuve *Indus*; & qu'à l'égard du peu d'endroits où je n'ai point été moi-même, je m'en suis tellement informé, que je croirois, par manie-

T.1, préface, n. p.

P R E F A C E.

re de dire, m'y reconnoître, si j'y étois soudainement transporté. C'est ainsi que j'ai ramassé les matériaux, dont sont composées les *Relations* de mon *second Voyage*; & voici quel est l'ordre que je leur ai donné.

Elles sont divisées en trois parties, dont chacune fait un volume.

Le I. Volume contient une espee de *Journal* de ce qui m'est arrivé, & de ce que j'ai rencontré de plus remarquable dans mon *Voyage*, depuis *Paris* jusqu'à *Ispahan*, Capitale de l'Empire de *Perse*. Cette premiere Partie, qui commence au mois d'AOÛT 1671. & finit avec l'année 1673. avoit déjà vu le jour. Je la fis imprimer à *Londres*, chez *Moses Pitt*, en 1686. in folio, sous ce titre: *Journal du Voyage du Chevalier Chardin en Perse, & aux Indes Orientales, par la Mer Noire & par la Colchide*.

DESCRIPTION DU GOUVERN. POLITIQUE, &c. 209

je le dis, c'est le Peuple du monde le plus fournis, & l'on n'a point ouï parler de soulèvement, ou de revolte, en *Perse*, depuis deux-cens ans. J'attribue cette paisible soumission au temperament des *Perse*, qui ne sont pas bouillans, comme on l'est dans nos Pais froids, ainsi que je l'ai observé dans le livre précédent.

Ma troisième Remarque est que cette opinion si fortement établie, qu'il faut être pur de mœurs & savant au suprême degré, aussi bien que de la race des *Imans*, pour remplir justement leur siège, qui est le *Trône Impérial*; que cette opinion, dis-je, est la cause de la Politique démentée, dont je parlerai dans la suite, de faire mourir les enfans du sang Royal. On a peur que quelqu'un d'eux ne s'érige en *Chef Sephy*, & n'y réussisse comme lui.

La quatrième est, qu'il faut attribuer à cette prétention d'être le *Vicaire de Mahamed*, & en cette qualité le *Maître du monde*, à l'égard du droit divin, la haine que les *Empereurs de Turquie*, de *Perse* & des *Indes* se portent reciproquement, parce que chacun d'eux prétend être le vrai *Successeur* de ce faux *Prophete*. Chacun d'eux se donne ce titre, & ne le donne qu'à soi. Chacun d'eux ne traite les deux autres que du nom de *Peluy*, qui signifie un *substitut*, ou *Lieutenant d'un Souverain* régnant. J'ai ouï conter que du tems d'*Abas second*, un puissant *Marchand Perse* étant allé à la Cour du *Grand Mogol*, ce Prince lui demanda entre les autres choses quelles nouvelles y a-t-il de votre *Pais*, que fait le *Valy de Perse*? Le *Marchand*, soit qu'il n'entendit pas ce mot de *Valy*, soit qu'il feignit de ne le pas entendre, fit l'étonné & bailla la tête. Le *Roi* reprit, Je vous demande ce que fait *Abas*, le *Valy de Perse*, le *Grand de votre Pais*, celui qui vous gouverne. Le *Marchand* continuant de faire l'ignorant, répondit qu'il ne savoit ce que c'étoit; de maniere que le *Grand Mogol* fut obligé de lui dire, je vous dis celui que vous appelez le *Roi Abas*? *Abas* dit-il, j'en tene à présent. Le *Roi Abas* se porta bien, je l'ai laissé dans la ville capitale en bonne santé. Ce conte ayant été rapporté au *Roi Abas*, il en témoigna beaucoup de satisfaction à ce *Marchand*, lors qu'il fut de retour.

Macinquiesme Remarque est, qu'il y a beaucoup d'apparence que cette opinion *Mahomedane* touchant le droit du Gouvernement, savoir qu'il appartient à un *Prophete* ou à son *Vicaire*: qu'un même homme doit être *Chef*

pour le Spirituel & pour le Temporel, & que les *Rois* ne doivent être que les *Ministres* de ces *Prophetes* & de leurs *Vicaires*; qu'il y a beaucoup d'apparence, dis-je, que cette opinion étoit l'opinion générale dans les premiers âges du monde. On en voit de grandes traces dans les Pais les plus reculez de nous, tels que la *Chine*, & le *Japon*, & chez les autres *Indes* des *Royaumes voisins*. Comme leur *Religion* & leur *Gouvernement* subsistent depuis un tems immémorial, sans avoir été sujets aux mêmes revolutions que les autres, on peut tirer sûrement de leurs maximes & de leurs pratiques des conséquences de ce qui s'est passé autrefois. Or il paroît dans leurs *Hylores*, & dans leur *Gouvernement* présent, que le *Grand-Pere* est le premier homme de leur *Etat*. C'est ainsi que cela se pratique au *Japon* & à la *Chine*, où l'*Empereur* lui rend des hommages de *Vassal*. Les *Indiens* assurent que c'étoit la même chose chez eux avant les conquêtes des *Mahomedans*; & chacun fait qu'il en étoit aussi de même chez les *Romains*, dont les *Empereurs* étoient aussi *Souverains Pontifes*, jusqu'au tems de *Gratien*. L'*Ancien Testament* nous enseigne fort clairement que cette maxime étoit la baze du *Gouvernement Judaïque*, tel que *Moyse* l'institua. Mais le *Nouveau Testament* nous gouverne par d'autres principes, en nous enseignant que le *Règne de Jesus-Christ* n'est pas de ce monde, que les *Successeurs* doivent porter la houlette & non le Sceptre, & que les *Puissances* Temporelles sont établies de Dieu immédiatement, & sans dépendance d'aucun homme mortel sur la terre, quelque titre magnifique qu'il puisse, ou qu'il oût se donner.

La sixième Remarque est, que les *Perse* croient que leur *Roi*, en qualité de *Successeur*, & de *Vicaire des Imans*, possède des Vertus surnaturelles, comme le don de guerir les maladies. J'ai vu des malades se traîner à ses pieds, & sur le chemin par où il passoit, qui tenoient une tasse d'eau à la main, & le prioient detremper les doigts dedans, protestant à haute voix d'avoir cette foi, que l'eau recevoit par cet atouchement une vertu suffisante pour leur guerison. Je vis cela une fois l'an 1666. en *Hyrcanie*, où le *Roi* étoit. Il prit la tasse qui lui fut présentée par la main du *Grand-Portier*, qui est comme le premier *Ministre d'hôtel*. Il y trempa les deux doigts de la main droite, les plus proches du pouce, & un peu après, il y mit le pouce, & remua l'eau; laquelle ayant été redonné au malade,

D d

& on attache les chevaux à cette corde par un licol de foye & d'or à deux rênes; de manière que le cheval est tenu des deux côtés. On leur passe aux pieds des entraves faites de cordons semblables aux licols, qu'on attache pareillement à un clou, comme ceux dont je mienx la figure dans la planche suivante. On met devant eux des fceaux si lourds & si grands, qu'un homme n'en sauroit porter un, quand il est plein, & quatre gros marteaux. On y étale aussi tous les utensiles d'une écurie; tout cela de pur or massif, fceaux, marteaux, clous, étrilles, caparassons avec des chaînes, comme l'on en met aux chevaux furieux; tout est d'or fin, de même que toute la vaisselle de la Maison du Roi. Les harnois des chevaux sont de pierrieres, & l'un est assez différent de l'autre. Le premier est tout de Diamans: le second de Perles: on y en voit de fort grosses qui pendent sur le poitrail: le troisième est de Rubis: les quatre suivans sont d'Emerautes: le huitième est de Saphirs: les deux suivans de toutes ces pierres-là mêlées ensemble, & les deux derniers sont garnis de Turcoises. Les selles sont devant & derrière d'or massif couvert de pierrieres. Les étriers sont de même, & sur les selles on jette de grandes housses de tiff d'or & de foye legeres pour garder le harnois contre la poussiere.

Le Trône du Roi est au fonds de la premiere Salle: il est fait en carré, d'environ huit pieds de diametre, haut de deux à trois pouces, couvert d'une étoffe blanche, laquelle est brodée de perles à l'en tour, & d'or & de foye au milieu très-richement. Un gros & haut traversin, tout couvert de pierrieres, sert de dossier, ayant deux petits coussins à côté, aussi couverts de pierrieres. Cette ouverture du Trône est tenue sur le devant par des pommes d'or massif, qui en sont pareillement garnies, de même que des crachoirs qu'on met entre deux. Le Roi est couvert des plus belles pierrieres du monde, & de la valeur de plusieurs millions, la plupart pierres de couleur; car ce sont celles qu'on estime le plus en Perse. Derrière lui sont rangez neuf ou dix petits Eunuques de dix à quatorze ans, les plus beaux enfans que l'on puisse voir, richement vêtus, qui sont un demi-cercle derrière lui, & qui semblent être de vraies statues de marbre, tant ils sont immobiles, tenant les mains sur l'estomach, la tête droite, & les yeux arrêtés. Il y a derrière eux des Eunuques plus âgés, ayant des mouffets sur

l'épaule, garnis d'or & de pierrieres. A la droite du Roi est le premier Eunuque, qu'on appelle le *Mehter*, ou le *Grand*, qui est le grand Chambellan du Roi, ayant à la ceinture un petit coffre d'or plein de mouchoirs & de parfums, pour en fervice le Roi à sa demande. Aux côtés de la Salle sont assis les premiers Officiers du Royaume, savoir au côté d'honneur, le *Grand Vizir*, le *Général des Courches*, le *Général des Eglises*. près duquel il y a une place vuide, qui est celle du *Grand Surintendant*, lequel est debout d'ordinaire à côté du Roi, à quatre pas de distance, ou environ, pour recevoir ses ordres. Après sont assis de suite, le grand Secrétaire d'Etat, le grand Ecuier, le premier Médecin, & deux ou trois autres premiers Médecins; après lesquels il y a deux ou trois places vuides, & ensuite sont assis les Gouverneurs de Provinces, & les Intendants de ces Provinces où il n'y a point de Gouverneurs, comme sont toutes les Provinces annexées au Domaine. A l'autre côté sont les *Cebres*, ou grands Pontifes, qui, comme on voit, sont à la main gauche en ce Pais-là, pour marquer que le Gouvernement Politique est le supérieur. Après il y a une place vuide qui appartient au grand Maître d'Hôtel; puis est placé le Général des Mouffetaires, le grand Veneur, le grand Astrologue, & deux ou trois premiers Astrologues, le premier Magistrat du Droit Civil, les grands Gouverneurs s'il y en a à la Fête. La place du grand Maître d'Hôtel est vuide par honneur, comme je l'ai déjà dit; car il ne s'assied jamais devant le Roi, il est à côté du Roi vis-à-vis le grand Surintendant, tenant un long & gros bâton, comme les bourdons de nos bedeaux, daquel la partie d'en haut, dont une grosse pomme fait le bout, est couverte de pierrieres. C'est la marque de son commandement dans la Maison du Roi; & c'est lui qui en fait exécuter les ordres. Lors qu'il y a des Ambassadeurs à la Fête, on les place parmi ces Grands-là, leur donnant un rang élevé, selon le lieu d'où ils viennent, & selon le train avec lequel ils sont venus.

Dans la Salle de dessous sont assis des *Sultans* & d'autres Gouverneurs de Places, le *Daroga*, ou Gouverneur de la ville d'Ispahan, des Colonels, des gens éminens en dignité, Seculiers, & Ecclesiastiques; & sur les ailes, c'est-à-dire derrière eux, on voit une foule de jeunes Courtisans, tous gens de qualité, & enfans de Seigneurs, qui sont déjà à la paye du Roi, & qui sont là debout dans la courtoisie la plus respectueuse du monde, & la plus

## DESCRIPTION DU GOUVERN. POLITIQUE, &amp;c. 271

d'affaires, soit de choses indifférentes. Après eux marchent trois ou quatre Officiers de la garderobe du Roi; un Officier de la Galfine, & un de la Sommeillerie, ceux-ci faisant porter à boire dans deux petits Coffres sur un bédouin, & ceux-là tenant des toilettes pleines des habits les plus nécessaires en voyage. Après, suit tout le train, c'est-à-dire les Domestiques des Seigneurs, qui les servent à la chambre, parmi lesquels sont des *Kaimedar* du Roi, comme on les appelle, qui portent des tentes legeres avec eux, pour le besoin, en cas que le Roi s'arrête, & des *Sakad*, ou porteurs d'eau, qui vont à pied, chacun un gros outre d'eau sur le dos, passé de la même manière que les gens de métier portent leur fic en voyageant.

Le Roi ne fait d'ordinaire que deux lieues par jour; & quoi qu'il ait les plus belles & les plus magnifiques Tentés que Prince du Monde puisse avoir, néanmoins il trouve sur sa route, de traités en traités, de petites maisons de plaisance, accompagnées de jardins qu'on enferme dans son quartier & qui servent pour son logement particulier.

Quant à la réception des Ambassadeurs, c'est en quoi la Perse étale une de ses plus grandes magnificences. Toute sorte d'Envoyez sont appellez *Eltchy* en Perse, c'est-à-dire *Ambassadeurs*. Il n'y a que ce terme pour les dénommer; & du moment qu'un Ambassadeur met le pied sur les terres de l'Etat, il est appelé *l'Hôte du Roi*, & est traité comme un hôte dans un Logis. Le Gouverneur, & l'Intendant du lieu s'empresstent & à le servir, & à le bien regaler. On lui donne un *Mehmandar*, ou *Garde-hôte*, qui est sans cesse à ses côtés, & qui doit répondre de lui sur sa fide. On le loge dans la Maison du Roi, s'il y en a une dans le lieu, ou dans un autre endroit à son choix. Là on le defraye généralement de tout. Tous les Grands le viennent voir, & lui font des régalés, & des présens. On le même ainsi, de traités en traités, aux dépens des lieux où il passe jusqu'à la Cour, où il est toujours logé & defrayé, & d'où on le reconduit de même hors du Royaume. C'est la pratique de l'Orient de temps immémorial, comme cela se voit dans les plus anciens Auteurs. Il la faut rapporter, à mon avis, à ce qu'il se fait peu d'Ambassades en Orient, & à ce qu'on n'y connoit point cette habitude, qui est si universelle dans l'Europe, de voyager par curiosité, ou par une espèce de haineuse. Ainsi il ne faut pas douter que cette pratique de faire tant de dépense pour le

traitement des Ambassadeurs, & des Etrangers de considération, se perdrait dans l'Orient, si l'on y devenoit inquiet, ou legers, comme nous sommes. Il y a des Ambassadeurs, comme entre les autres, ceux qui viennent de l'Europe, lesquels refusent le *féfraf*, ou par un esprit de générosité ou pour n'être pas à charge au peuple qui fait les traités, & non pas le Roi; mais pour les Ambassadeurs de l'Orient, aucun n'en fait refus, ni compliment même, parce que c'est l'usage ordinaire parmi eux. Vous remarquerez que par un motif de magnificence, & de grandeur, on laisse attendre les Ambassadeurs long-temps à leur donner audience, nonobstant leurs sollicitations, quoi qu'on sache qu'ils la desiront avec ardeur, parce qu'ils n'osent sortir de leur logis avant que de l'avoir eue, étant comme des prisonniers d'Etat, que l'on n'ose aborder. Les Persans croient que c'est bien caresser un Ambassadeur que de le retenir fort long-temps; & ils disent que si l'on en usoit autrement, un Ambassadeur auroit sujet de croire qu'on est las de lui, & qu'on ne se met en train de l'expedier, que parce qu'on est bien aise d'en être débarassé. Pendant ces longs délais, la Cour s'informe par la voye du *Mehmandar*, ou *Garde-hôte*, quel est le sujet de la venue de l'Ambassadeur, afin de concerter le traitement & la réponse qu'il lui faut faire. Après qu'il a bien sollicité l'audience, soit par des requêtes par écrit, soit par ses Agens, on lui envoie dire le jour de l'Audience. Le Roi lui donne dans toute la pompe de sa Cour; & quand l'Ambassadeur a fait son salut, il délivre ses lettres, & va prendre séance dans la salle Royale, où il est regalé tout le jour.

Je vis à la Cour de Perse, la premiere fois que j'y arrivai, un Ambassadeur du Grand Mogol, avec un aussi grand train, à mon avis, qu'aucun Ambassadeur ait eu jamais. Le Grand Mogol n'avoit point encore envoyé d'Ambassadeur au Roi de Perse, quoi que le Roi de Perse lui en eût envoyé un à son avènement à la Couronne des Indes, l'an 1660. Cet Ambassadeur étoit arrivé en Perse l'an 1663, avec un train de huit mille hommes, de quatre mille chevaux, & de huit mille bêtes de charge, presque tous Chameaux. Il fut six mois en chemin, depuis les frontieres jusqu'à la Cour, & neuf autres mois avant que d'avoir audience; & durant tout ce long-temps, il étoit logé & defrayé. C'étoit un vieillard grave & sage, nommé *Teroiet-Cab*. Le sujet de son Ambassade étoit pour



pour redemander la Ville & la Forteresse de *Candahar*, qui dans ces derniers siècles est la matière de contestation perpétuelle entre les Persans & les Indiens, comme *Babylone* l'est entre les Persans & les Turcs. Il sembloit, que dans cette Ambassade, les deux Rois pressent à tâche de contester à l'envi, tant sur la fierté que sur la magnificence. L'Ambassadeur avoit apporté pour quatre millions de présens pour le Roi & pour ses Ministres, moitié en argent, moitié en étoffes & en pierres, & deux millions pour sa dépense. Le Roi de Perse par cet esprit de grandeur, dont j'ai parlé, fit que l'Ambassadeur fut conduit fort lentement dans sa marche, & qu'il languit si long-tems après son audience, & pour montrer encore que sa dépendance lui étoit pas à charge, il n'accepta pas la moitié des présens du grand Mogol, refusant, entre les autres, tout l'Argent comptant; & le jour d'après son audience de congé, il lui envoya un présent de cinq cens mille écus, & les deux tiers en Argent, que l'Ambassadeur refusa aussi. Le reste consistoit en une grande quantité de choses précieuses qu'on porte de Perse aux Indes, & particulièrement en quarante chevaux de grand prix. Cela eût paru bien plus magnifique si les deux Rois eussent été en bonne intelligence: mais l'Ambassadeur ne pouvoit avoir reçu de plus indignes traitemens qu'il fit à l'égard de son caractère; de quoi voici la raison. Le Message dont il étoit chargé étoit fort désagréable en soi-même, puis qu'il contenoit la demande d'une des principales Places de Perse; mais d'ailleurs, il étoit conçu en des termes durs & arrogans; & le Roi son Maître prenoit des titres dans sa Lettre de créance, que le Roi de Perse prétend ne convenir qu'à lui, comme par exemple le titre de *roi Vicaire du Propre*. C'est ce qui porta le Roi de Perse à faire à cet Ambassadeur diverses indignitez. Je me souviens qu'étant allé lever l'ordre du Roi, il se plaignoit fort algrement en ma présence, en parlant à son Garde-hôte. Je dirai en passant que le Roi ne m'y avoit envoyé que par un pur motif de vanité; c'étoit pour faire voir à ce Ministre Etranger, que des Marchands venoient du bout du Monde lui en apporter les plus précieux trésors. Cet Ambassadeur se plaignoit, entre les autres choses, qu'on lui avoit pressé, & tenu la tête contre terre, à son Audience, pour lui faire adorer le Roi plus long-tems que l'on n'a accoutumé: que le Roi Payant

mené à la promenade, lui avoit fait suivre son cheval à pied dans un bourbier: qu'il l'avoit pris par la barbe en signe du dernier mépris: qu'il avoit devant lui traité le Roi son maître, de *Roi de Negres*, de *Paricide*, de *Fratricide*, de *Chien*, & de telles autres injures. Abas second retint encore cet Ambassadeur par une raison de politique, c'est qu'il avoit que le Mogol n'attendoit que son retour pour assiéger la ville de *Candahar*; & lui de son côté, se préparant à aller défendre en personne, tâchoit à gagner du tems pour se mettre mieux en état. Cet Ambassadeur, trois jours avant son départ fit une chose qui donna de l'horreur aux Persans. Il avoit ramassé durant son séjour en Perse les plus beaux chevaux qu'il avoit pu trouver, pour les emmener avec lui. On voulut l'obliger à prendre un passaport, en lui faisant entendre qu'on ne pouvoit autrement les laisser sortir du Royaume, ni aucuns autres chevaux, que ceux dont le Roi lui avoit fait présent; c'est ce qu'il ne voulut pas faire, prétendant que sa qualité d'Ambassadeur le dispensoit de cette formalité. Mais voyant que cela ne seroit de rien, il fit un soir mener ses chevaux qu'il avoit achetés, au nombre de soixante ou soixante & dix, à quelques pas de son camp, & leur y fit couper les jarrets; ce qui parut tout-à-fait barbare à tout le monde, sur tout les premiers jours, avant qu'ils fussent expirés.

Quand l'Ambassadeur a eu audience, on examine ses Lettres, aussi bien que ses propositions, & ses demandes; & cela se fait dans un festin que le premier Ministre donne à l'Ambassadeur, & si l'on ne s'accorde pas sur le champ, le traité se poursuit après, & se conclut par l'intervention du *Grand Mehmandar*, ou Garde-hôte, & de l'Interprète, ou du Secrétaire de l'Ambassadeur. Quand cela est fait, on lui prépare ses dépêches, & on lui envoie l'habit Royal avec quoi il va prendre son audience de congé. C'est-là où on lui donne la réponse du Roi, & son expédition: & c'est de cette manière en général qu'on traite les Ambassadeurs en Perse. Je n'en fais pas un plus grand détail, parce que j'aurai occasion d'en parler dans la suite de ces Relations. Je remarquerai seulement deux choses singulières sur ce sujet.

La 1. que la Calatte qu'on leur envoyoit d'ordinaire une matière de différent & de chagrin pour eux, de même que dans l'Europe les formalitez des audiences; car on fait ce

pre-

## DESCRIPTION DU GOUVERN. POLITIQUE, &amp;c. 275

Quelquefois les titres du Roi tiennent une page, & ces titres ne sont pas, comme l'on voit, pris des divers Etats & Royaumes qu'il possède, comme il se pratique parmi nous; mais ce sont des noms de vertus & de dignitez. Le titre ordinaire que ses sujets lui donnent en lui parlant, est *l'eli neamee*, c'est-à-dire, le *Licutenant de Dieu*: celui par lequel Dieu fait la distribution de ses grâces aux hommes.

J'ai observé ci-dessus qu'en Perse chacun prend comme il veut les plus grands titres, les mettant après son nom: mais il faut observer ici qu'il n'y a que le Roi qui les puisse mettre devant son nom; & c'est la distinction qu'il y a entre le Prince & le sujet. Ainsi plusieurs gens portent le nom de *Sephy Sultan*, d'*Abas can*, de *Soliman ebae*: mais quand on parle des Souverains qui portent ce nom, on tranpose en disant *Sultan Sephy*, *Chae Soliman*. Il y a pourtant une exception à faire, à l'égard des plus communes qualitez qu'on prend dans le Pais, qui est celle de *Mirza*, & qui signifie *Fils de Prince*. Les personnes du sang Royal se font reconnoître en mettant ce titre après le nom, au lieu que les autres le mettent devant. Par exemple, on dit *Mirza Ibrahim*, *Mirza Aly*; mais si c'est une personne du sang Royal, on dit *Israhim Mirza*, *Aly Mirza*.

## CHAPITRE XII

## Du Palais des Femmes du Roi.

Les Persans appellent *Harom*, ou *lieu sacré*, les appartemens des Femmes, auxquels les Turcs donnent le nom de *Serrail*, qui signifie un *Palais*, un *grand logis*. Ce mot de *Harom*, qui est Hébreu, se trouve en cent endroits des livres de *Moyse*, où il signifie *allégresse*, *prohibé*, *interdit*, *abominable*, *excommunication*. On l'a donné en Perse à cette partie du logis que les femmes occupent, pour dire que l'accès en est interdit à tous les hommes, excepté le Maître; & que c'est un lieu sacré, où il n'est permis d'entrer à aucun homme.

On dit ordinairement que le Roi entre quand il lui plaît dans le Serrail de ses sujets sans exception. Je ne fais ce qui en est, car il n'y en a que peu ou point d'exemple. J'ai vu dans des Palais, que des grands Seigneurs lui donnoient, qu'il y entroit. On m'a assuré que c'étoit après qu'on l'en avoit prié, & qu'on avoit disposé les choses pour cela. On

fait un conte d'un Capitaine de la porte du Serrail, chez le fameux *Iman canli can*, Gouverneur de la Province de Perse, Généralissime des armées de Perse, un des plus puissans Sujets dont on ait jamais ouï parler en aucun Pais: C'est que le Roi *Abas le Grand*, dinant un jour chez lui, comme il y venoit fort librement, & sans s'en avertir, & ayant beaucoup bu, de même que toute la Compagnie, il voulut aller faire la festa dans le Serrail. Ce Capitaine se mit au devant de la porte, & dit au Roi, qu'il ne se tiendroit à quartier que pour son Maître, & n'y laisseroit point entrer d'autre personne que la femme. Le Roi lui dit, comment ne savez-vous pas que je suis *Qui*, dit-il, je fais plus cours que le Roi des hommes, mais vous n'êtes pas le Roi des femmes. *Abas le Grand* trouva cela fort bon, & le lendemain *Iman canli can*, qui avoit été la chose après avoir été desnyé, s'étant allé jeter aux pieds du Roi, en lui disant, *Sire, je vous demande pardon pour ce malheureux, il a mal fait, & dès à présent je le mets hors de mon service*. *Abas* lui répondit, point du tout, il a bien fait; mais je consens que vous lui donniez congé; ce sera à moi à le reconposter; sur quoi tout aussi tôt il lui donna un de ces petits Gouvernemens, qu'on appelle une *Soltanie*.

Les femmes sont plus étroitement gardées en Perse qu'en aucun endroit de la terre. On peut dire que les Serrails des Turcs, & celui du Grand Seigneur comme les autres, sont des lieux publics en comparaison. J'en raporte la cause à la luxure, qui est naturelle au climat Persan; & à la Religion du Pais, qui permet de jouir de toutes les femmes qu'on peut avoir, pourvu qu'elles ne soient pas liées à un autre; car comme le climat est généralement chaud & sec, à ce degré auquel on ressent plus les mouvemens de l'amour, & auquel on est plus capable d'y répondre, la passion pour les femmes y est extrêmement violente; & par conséquent, la jalousie y est aussi plus forte que dans la plupart des Pais voisins, dans lesquels il paroît manifestement que l'amour se fait moins sentir; comme par exemple, les Pais de Turquie, & des Indes; parce que dans la plupart de ceux-là la chaleur y est moindre, & que dans ceux-ci au contraire, elle est si excessive qu'elle va jusqu'à épouiser la vigueur. Je trouve toujours la cause de l'origine des mœurs, & des habitudes des Orientaux dans la qualité de leur climat; ayant observé dans mes voyages, que comme les mœurs suivent le tempérament du corps, selon la remarque de *Galien*, le tempérament

M m 2

## Annexes



Antoine Coypel (1661-1722)

*Réception de l'ambassadeur de Perse par Louis XIV dans la Galerie des Glaces, le 19 février 1715*

Musée national du château de Versailles et du Trianon

Photo © RMN-Grand Palais (château de Versailles), Gérard Blot





Jean-Antoine Watteau (1684-1721)  
*Portrait de l'ambassadeur de Perse Mehemet Riza Beg*, 1715  
Paris, Musée du Louvre : cabinet des dessins, fonds des dessins et miniatures  
Référence : RF 36735, recto





## Table des matières

Remerciements.....	3
Sommaire.....	4
Introduction.....	5
Historiographie du sujet.....	13
1. Histoire sur l'étude de l'Orient et de la Perse.....	13
1.1. Tentatives de comprendre et définir l'Orient.....	13
1.2. Une histoire de l'exotisme et des voyages en Perse.....	15
2. Un croisement de plusieurs champs historiographiques.....	16
2.1. Une histoire culturelle des représentations.....	16
2.2. Une histoire politique de la diplomatie.....	18
3. Les apports de la recherche internationale sur l'orientalisme.....	19
3.1. Une critique de l'orientalisme comme domination culturelle.....	19
3.2. Le cas spécifique de l'orientalisme persan à l'époque moderne.....	20
4. Comblant un « vide historiographique ».....	22
4.1. Dépasser une histoire européocentrée de l'Orient.....	22
4.2. Les recherches récentes sur la Perse.....	24
Chapitre III : Les enjeux de la diplomatie franco-persane à la lumière de l'ambassade de 1715.....	26
1. Sources de l'étude.....	27
1.1. Mémoires de l'ambassade.....	27
1.2. La presse et les périodiques.....	29
1.3. Œuvres littéraires et œuvres d'art.....	30
2. Déroulement et enjeux de l'ambassade de 1715 à Versailles.....	32
2.1. L'arrivée de la délégation persane et la cérémonie.....	32
2.2. La mise en scène de la magnificence royale.....	35
2.3. Un protocole perturbé par l'ambassadeur.....	38
3. Une impression ambiguë laissée par l'ambassadeur persan.....	41
3.1. La proximité entre le baron de Breteuil et Mohammed Reza Beg.....	41
3.2. Un homme qui attire les curiosités.....	44
3.3. Une figure complexe mais fidèle aux canons de l'orientalisme persan.....	46
4. La connaissance de la Perse au service de la diplomatie française.....	49
4.1. Des acteurs de la diplomatie familiers de l'histoire de la Perse.....	49
4.2. Comparaisons entre la diplomatie française et persane dans les récits de voyage.....	52
5. Les échos littéraires de l'ambassade.....	54
5.1. Une médiation de l'histoire des galanteries de l'ambassadeur.....	54
5.2. Les échos de l'ambassade chez Louis d'Hôtelfort et Montesquieu.....	57
Bibliographie.....	62
Corpus de sources.....	68

Annexes.....	90
Table des matières.....	93